

Rapport d'activités 2019

Chambre des Métiers



Juillet 2020



**CHAMBRE
DES METIERS**
Luxembourg



Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg
2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
T : (+352) 42 67 67 - 1
E : contact@cdm.lu

LinkedIn : Chambre des Métiers Luxembourg

Twitter : @CdMLuxembourg

Facebook : Hands Up

Facebook : ydé

www.cdm.lu

www.yde.lu

www.handsup.lu

www.brevet.cdm.lu

www.createur.cdm.lu

Table des matières

1. « 2019 » - une année se démarquant par des actions majeures à forte valeur ajoutée pour l'Artisanat	5
2. Les 10 initiatives-phares réalisées en 2019	9
2.1. Conception et promotion de la nouvelle marque « YDÉ : une panoplie de services tout au long de la vie de l'entreprise »	9
2.2. Création, transmission et reprise d'entreprise – Bourse d'entreprise.....	12
2.3. Internationalisation : Initiative « Handwierk goes international »	14
2.4. Offensive Digitalisation dans l'Artisanat du Service « eHandwierk »	16
2.5. Efficience énergétique et énergies renouvelables : Certification « Artisan Certifié Maison Passive » et Label « Energie fir d'Zukunft+ »	18
2.6. Prix à l'innovation dans l'Artisanat 2019	19
2.7. Participation de l'Artisanat d'Art luxembourgeois à la 4 ^{ème} édition du Salon « Révélation »	20
2.8. Promotion et sensibilisation aux métiers artisanaux	22
2.9. Nouveau format de la remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage et test de positionnement et d'orientation « Basic Check » (en coopération avec la Chambre des Salariés).....	23
2.10. Réforme pluriannuelle du Brevet de Maîtrise	25
3. Evolution du secteur de l'Artisanat en 2019.....	27
3.1. Evolution structurelle du nombre d'entreprises et de l'emploi dans l'Artisanat	27
3.2. Evolution « conjoncturelle » de l'Artisanat.....	29
4. La Chambre des Métiers.....	30
4.1. Rôle, activités et missions	30
4.2. Composition et organisation de la Chambre des Métiers	30
4.3. Législation et réglementation	31
4.4. Organigramme de la Chambre des Métiers (version mise à jour en janvier 2020)	32
4.5. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers	34
5. Les activités des Départements et Services de la Chambre des Métiers en 2019.....	36
5.1. Département « Affaires formation »	36
5.1.1. Missions	36
5.1.2. Activités 2019	38
5.2. Service « Formation initiale »	41
5.2.1. Missions	41
5.2.2. Activités 2019	42
5.2.3. Faits marquants 2019	43
5.2.4. Manifestations « Formation initiale » 2019	46
5.2.5. Formation initiale – Chiffres-clés 2019	46
5.3. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »	47
5.3.1. Missions	47
5.3.2. Activités Brevet de Maîtrise 2019.....	48
5.3.3. Activités Formation continue 2019.....	50
5.3.4. Manifestations « Brevet de Maîtrise et Formation continue » 2019.....	52
5.3.5. Formation continue – Chiffres-clés 2019.....	53
5.3.6. Brevet de Maîtrise (BdM) - Chiffres-clés 2019.....	53
5.4. Service « Promotion et Sensibilisation aux Métiers »	54
5.4.1. Activités 2019	54
5.4.2. Promotion et Sensibilisation aux Métiers - Chiffres-clés 2018	57

5.5. Département « Affaires économiques »	58
5.5.1. Missions	58
5.5.2. Activités 2019	58
5.6. Service « Contact Entreprise »	64
5.6.1. Missions	64
5.6.2. Activités 2019	64
5.7. Service « Affaires européennes et Grande Région »	67
5.7.1. Missions	67
5.7.2. Activités 2019	67
5.8. Département « Affaires juridiques / Avis »	73
5.8.1. Missions	73
5.8.2. Activités 2019	73
5.9. Département « Affaires environnementales, technologiques & innovation »	76
5.9.1. Missions	76
5.9.2. Activités 2019	76
5.10. Service « eHandwerk »	85
5.10.1. Missions	85
5.10.2. Activités 2019	85
5.11. Département « Affaires sociales »	88
5.11.1. Missions	88
5.11.2. Activités 2019	88
5.12. Service « Communication & Relations publiques »	91
5.12.1. Missions	91
5.12.2. Activités 2019	91
6. ANNEXE - Situation financière de la Chambre des Métiers en 2019	105
6.1. Activités de formation	105
6.2. Activités de promotion et de recherche	106
6.3. Autres activités	106
6.4. Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2019	107

1. « 2019 » - une année se démarquant par des actions majeures à forte valeur ajoutée pour l'Artisanat

Au service des entreprises artisanales depuis 1924, la Chambre des Métiers, l'Institution représentative de l'Artisanat constituée aujourd'hui de plus d'une centaine d'activités répertoriées dans les secteurs de l'alimentation, de la mode, de la santé et de l'hygiène, de la mécanique, de la construction et de la communication, des arts, multimédia et spectacles, a innové sur de nombreux plans en 2019.

L'Artisanat constituant le premier employeur du Grand-Duché de Luxembourg avec environ 7.800 entreprises, occupant quelque 98.000 personnes, la Chambre des Métiers se félicite de la mise en œuvre en 2019 de nouveaux projets stratégiques, notamment la promotion de la marque « YDÉ : une panoplie de services tout au long de la vie de l'entreprise », le renforcement des actions du Service « eHandwierk » dans le cadre du « Pakt Pro Artisanat » (« Artisanat 4.0 »), le Service « Promotion et sensibilisation aux métiers » qui promeut via la marque « Perspektiv Handwierk » l'image de marque de l'Artisanat, la réforme du Brevet de Maîtrise, la coopération avec le Ministère de l'Economie et la Chambre de Commerce dans le cadre de la « House of Entrepreneurship », pour ne citer que ces exemples.

Suite aux réflexions et workshops stratégiques menés en 2016, regroupant des artisans, des élus, des experts et des employés de la Chambre des Métiers, et au dégagement des thématiques-clés et tendances de l'Artisanat de demain¹, 2019 a été la troisième et dernière année dans la mise en œuvre du processus pluriannuel visant à créer une dynamique nouvelle en vue d'une vision « Chambre des Métiers 2.0 », qui vise à renforcer la mission de la Chambre des Métiers à être « *l'institution-partenaire de référence, au service des entreprises de l'Artisanat et de la société, moteur du développement durable et de l'innovation* ».

Éléments-clés sous-tendant l'orientation stratégique de la Chambre des Métiers :

- l'accompagnement et le service-client ;
- l'orientation vers le long terme et la stabilité ;
- les valeurs fondamentales « indépendance & coopération » ainsi qu'« intégrité, responsabilité & confiance » ;
- la priorité rattachée au domaine « compétence », à l'innovation et à la proactivité ;
- la transmission de savoirs et de valeurs.

Lignes de conduite constitutives du cadre de réflexion et d'action stratégique de la Chambre des Métiers :

- Etre proactif et promouvoir l'innovation ;
- Maintenir voire développer la proximité par rapport à ses membres ;
- Réaliser dans l'excellence ;
- Etre à l'écoute (active) ;
- Etre un partenaire actif et de confiance ;
- Agir de manière cohérente et globale ;
- Construire des partenariats pertinents ;
- Assurer son indépendance.

¹ Parmi celles-ci, on peut citer le besoin toujours et davantage présent d'un accompagnement des artisans et entreprises artisanales « lifefong », la nécessité d'une sensibilisation réelle et accrue des jeunes et des moins jeunes aux métiers de l'Artisanat et aux opportunités qui existent, ou encore une utilisation optimisée des informations respectivement données d'ores et déjà disponibles pour anticiper d'une meilleure manière les besoins du secteur.

Suite à l'institution d'un nouveau Gouvernement début décembre 2018, l'année 2019 a été une année charnière permettant d'évoquer de nombreuses initiatives stratégiques pour l'Artisanat avec le Ministre des Classes Moyennes, Monsieur Lex Delles, qui en tant qu'« ambassadeur des PME », a mené tout au long de l'année des échanges réguliers avec la Chambre des Métiers. Cette approche a pu jeter la base en vue d'un partenariat étroit permettant de coopérer sur les différents axes de la politique du Gouvernement en faveur des entreprises artisanales.



Le 15 janvier 2019, les dirigeants de la Fédération des Artisans et de la Chambre des Métiers ont invité à la traditionnelle réception du Nouvel An de l'Artisanat². Environ 400 invités avaient accepté l'invitation, parmi lesquels de nombreux ministres et députés



Echanges constructifs avec le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles (première réunion d'échange du 11 janvier 2019)³

² <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/la-reception-du-nouvel-an-de-l-artisanat-pot-des-presidents-2019>

³ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/echange-constructif-avec-le-ministre-lex-delles>

Quelques chiffres-clés de l'activité 2019 de la Chambre des Métiers

76 avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux (dont 23 avis de principe d'envergure concernant des sujets d'une importance essentielle pour l'Artisanat)

616 dossiers comprenant **1.596** formalités individuelles traités par le Service « Contact Entreprise »

Plus de 290 prises de contact et **plus de 200** mises en contact « cédant-repreneur » réalisées et environ 25 transmissions d'entreprises accompagnées par le Service « Contact Entreprise »

169 dossiers « prestations à l'étranger » (Allemagne : 91, France : 23, Belgique : 55) et **1.209** demandes individuelles concernant les marchés étrangers traités par le Service « Affaires européennes et Grande Région »

96 demandes labels « Made in Luxembourg » nouvelles et **181** demandes de renouvellement analysées par le Service « Affaires européennes et Grande Région »

99 visites d'entreprises, **45** entretiens de suivi (trois à quatre mois après la visite) et **179** conseils à distance par le Service « eHandwierk » (transformation digitale)

Conseil-assistances individuelles réalisées (autres domaines) :

- Economique : **338** demandes de conseils
- Juridique : **746** demandes de conseils
- Technologique : **130** demandes de conseils

395 assistances-conseils (soit 70 séances avec rendez-vous et 325 séances sans rendez-vous) à la « House of Entrepreneurship »

1.829 apprentis et environ **4.500** entreprises formatrices gérés par le Service « Formation initiale » ; **765** postes d'apprentissage offerts et **776** nouveaux contrats d'apprentissage conclus

551 candidats du Brevet de Maîtrise gérés au niveau des cours préparatoires (126 chargés de cours « théorie » et « gestion ») coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue », dont 155 nouveaux candidats en 2019 ; **110** lauréats ont décroché leur Brevet de Maîtrise dans le cadre de la promotion 2019

188 cours de gestion, d'organisation et techniques (organisés par secteur), soit environ **3.170** heures de formation (plus de 120 formateurs), pour **1.705** participants coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue »

2.668 contacts établis par le Service « Promotion et Sensibilisation aux Métiers » (« Perspectiv Handwierk »), dont **1.612** élèves participants à des ateliers « artisanat » de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire

4.950 réceptions effectuées par le SCRB (Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment) (installations à gasoil, au gaz, à combustibles solides, frigorifiques et pompes à chaleur, récupération d'eau de pluie)

224.340 visites/sessions réalisées par 139.585 visiteurs uniques sur www.cdm.lu

642.900 pages vues sur www.cdm.lu

**« HANDS UP » : la marque⁴ de la Chambre des Métiers
pour la formation professionnelle artisanale**



La marque « Hands Up » regroupe les 4 étapes de la carrière artisanale tout en rassemblant les 4 « cycles » du « Lifelong Learning » de l'artisan : Découverte des métiers artisanaux, apprentissage, Brevet de Maîtrise et formation continue.



Hands Up, l'avenir entre mes mains.

La Chambre des Métiers vous forme, vous informe, vous conseille.

Hands Up fait découvrir l'Artisanat aux jeunes et transforme leur passion en métier d'avenir.



Hands Up, le savoir-faire entre mes mains.

La Chambre des Métiers vous forme, vous informe, vous conseille.

Hands Up, développeur de talents, est votre allié décisif dans le choix de votre formation professionnelle.



Hands Up, la maîtrise entre mes mains.

La Chambre des Métiers vous forme, vous informe, vous conseille.

Hands Up propose LA formation diplômante qui répond à vos ambitions d'artisan et de futur entrepreneur.



Hands Up, le perfectionnement entre mes mains.

La Chambre des Métiers vous forme, vous informe, vous conseille.

Hands Up vous prépare à relever de nouveaux défis professionnels et vous accompagne dans l'évolution de votre carrière.

**« YDÉ » : la marque⁵ de la Chambre des Métiers
fédérant une panoplie de services tout au long de la vie de l'entreprise**



Dans la continuité du parcours d'un artisan au sein de la Chambre des Métiers, la marque « YDÉ » regroupe l'ensemble des services d'accompagnement tout au long du cycle de vie de l'entreprise (la création d'entreprise, le développement et la gestion d'entreprise tout comme la transmission et la reprise d'entreprise).

⁴ www.hands-up.lu

⁵ www.yde.lu

2. Les 10 initiatives-phares réalisées en 2019

L'année 2019 s'est démarquée par un grand nombre de projets et d'initiatives de conseil, d'assistance, de sensibilisation et de promotion des entreprises artisanales soutenant la force innovatrice et la dynamique en matière de développement des activités de l'Artisanat.

Les 10 initiatives suivantes font figure d'initiatives-phares représentatives de l'esprit proactif et moderne caractérisant l'orientation stratégique de la Chambre des Métiers.

2.1. Conception et promotion de la nouvelle marque « YDÉ : une panoplie de services tout au long de la vie de l'entreprise »

YDÉ regroupe l'ensemble des services à destination des entreprises artisanales⁶. Dans la continuité du parcours d'un artisan au sein de la Chambre des Métiers, YDÉ permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement gratuit de la part d'une équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers. Elle adapte ses conseils en fonction des besoins des artisans et tout au long du cycle de vie des entreprises. Ce service englobe la création d'entreprise, le développement et la gestion d'entreprise tout comme la transmission et la reprise d'entreprise (avec au centre l'assistance-conseil spécifique du Service « Contact Entreprise », en coopération étroite avec les conseillers du domaine juridique, économique, digital, social et technologique)



⁶ <https://www.yde.lu/>

Sensibilisation et orientation, information, conseil, guidance ou encore prise en charge de formalités administratives, les conseillers YDÉ entourent les entreprises artisanales pour réussir leurs projets.⁷

Domaines couverts par le service « all in one » YDÉ

Création d'entreprise

- Validation et aide à l'élaboration d'un projet de création ou de reprise
- Aide au choix de la forme juridique et propositions de modèles d'actes
- Explication des moyens de financement disponibles et exposé des aides étatiques
- Analyse de qualifications en fonction des autorisations d'établissement sollicitées
- Prise en charge des formalités usuelles en relation avec un projet d'établissement
- Renseignement sur les différentes autorisations nécessaires (autorisation d'exploitation, licence de cabaretage, agrément CNS, etc.)

Développement et gestion d'entreprise

- Orientation, information et conseil en matière de transformation digitale des entreprises
- Conseil, assistance et information dans le domaine de l'internationalisation des entreprises
- Accomplissements des formalités d'accès aux marchés belge, français et allemand
- Abonnement au système d'information des marchés publics en Grande-Région
- Conseil et orientation dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies
- Attribution de labels (Made in Luxembourg, Energie fir d'Zukunft +, etc.)
- Valorisation de l'excellence dans l'Artisanat (Prix du Meilleur Créateur d'Entreprise, Prix de l'Innovation)

Conseils individuels spécialisés

- Conseils juridiques : droit d'établissement, droit du travail, sécurité sociale, droit de la construction, droit des sociétés, droit des contrats, droit de la consommation, droit de la concurrence, recouvrement de créances, protection des données personnelles, prévention des arnaques, résolution amiable des litiges, réglementations nationales et européennes, etc.
- Conseils économiques et techniques : TVA, aides publiques, exploitation, environnement, énergie, prestations de services en Europe, coopérations, marchés publics nationaux et internationaux, normalisation, sécurité alimentaire, sécurité-santé au travail, etc.

Transmission et reprise d'entreprise

- Mise en relation à travers la bourse d'entreprises (lien entre les cédants et repreneurs potentiels)
- Conseil et accompagnement dans le cadre d'un projet de transmission ou de reprise d'entreprise

⁷

<https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/yde-un-ensemble-de-services-gratuits-et-personnalisés>

Permanences dans le cadre de « House of Entrepreneurship »

La Chambre des Métiers, sous la coordination de son Service « Contact Entreprise » a assuré depuis mi-juillet 2019 une présence renforcée dans « House of Entrepreneurship »⁸ dans une optique d'assistance-conseil complète, y inclus le domaine juridique, économique, digital, social et technologique (présence des départements et services concernés à partir de mi-septembre 2019).

L'objectif commun est de développer l'offre de services proposée aux porteurs de projets entrepreneuriaux et aux dirigeants établis et de simplifier autant que possible les démarches administratives liées à la création et au développement des entreprises.



Le 12 juillet 2019, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce ont signé une convention de partenariat portant sur la collaboration renforcée au sein de la « House of Entrepreneurship », le guichet unique de l'entrepreneuriat et des entreprises du Luxembourg. La signature a eu lieu en présence de Monsieur le Ministre des Classes moyennes, Lex Delles.

Ainsi, les conseillers de la Chambre des Métiers reçoivent les entreprises artisanales à la « House of Entrepreneurship » (avec ou sans rendez-vous, selon les permanences) du lundi au vendredi (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), selon le plan d'organisation suivant :

⁸ La « House of Entrepreneurship » fédère plus de 25 partenaires, qui assurent tous une permanence sur le site, dont la Direction générale Classes moyennes du Ministère de l'Economie, l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi), l'Administration de l'Environnement, la SNCI (Société nationale de crédit et d'investissement), l'IPIL (Institut de la propriété intellectuelle, Luxembourg), l'ITM (Inspection du travail et des mines) ou encore le Ministère de la Digitalisation.

Permanences officielles
Chambre des Métiers à la « House of Entrepreneurship »

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin & Après-Midi Digitalisation	Matin & Après-Midi Internationalisation	Matin & Après-Midi Innovation, nouvelles technologies, commodo, environnement & énergie	Matin Conseils économiques	Matin Conseils juridiques
			Après-midi Conseils juridiques	Après-midi Conseils économiques
Création, transmission & reprise d'entreprise : tous les jours, matins et après-midi				

Les conseillers de la Chambre des Métiers ont réalisé au total 395 assistances-conseils sous la forme de rendez-vous organisés dans le cadre de leurs permanences à la « House of Entrepreneurship ».

Les séances d'assistances-conseils peuvent être subdivisées comme suit :

- Assistances-conseils avec rendez-vous : 70 séances
- Assistances-conseils sans rendez-vous : 325 séances.

La proximité avec les créateurs et chefs d'entreprises du secteur constitue une pierre angulaire de la stratégie de la Chambre des Métiers, laquelle est également à la base du partenariat avec le « Guichet Unique PME » implanté dans le Nord du pays.

Ainsi, la permanence à la « House of Entrepreneurship » s'intègre dans « YDÉ », la marque services aux entreprises de la Chambre des Métiers.

2.2. Création, transmission et reprise d'entreprise – Bourse d'entreprise

La régénération du tissu économique constitue un sujet essentiel pour l'Artisanat. En effet, c'est à travers la création d'entreprises nouvelles mais également la transmission/reprise d'entreprises existantes qu'il pourra à terme assurer sa pérennité.

Contact Entreprise

En 2019, le Service « Contact Entreprise »⁹ a réalisé au total 616 dossiers comprenant dans l'ensemble 1.596 formalités individuelles.

La Chambre des Métiers a continué à innover en développant davantage l'initiative « Tous entreprendre – La quinzaine du succès », en remplacement des anciennes « Journées création », sous le slogan « le rendez-vous à ne pas manquer des artisans et futurs artisans » qui s'est déroulé du 7 au 21 novembre 2019. Durant une quinzaine de jours, une multitude de conférences, de workshops et d'ateliers sur la thématique de la création, de la reprise et du développement de l'entreprise, ont été organisés par les différents services de la Chambre des Métiers.

Par ailleurs, le « Club Créateur » lancé en 2018 a adopté une bonne vitesse de croisière et compte actuellement environ 200 membres. Des séances d'informations

⁹ <https://www.yde.lu/creation-reprise>

« Les clés de la réussite » ont également été lancées pour tous les porteurs de projet qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Toutes les initiatives du Service « Contact Entreprise » (conférences ; séminaires ; workshops ; etc.) s'inscrivent dans le cadre de la campagne de promotion de l'esprit d'entreprise du Gouvernement.

Prix du Meilleur Créateur dans l'Artisanat

La cinquième édition du Prix du Meilleur Créateur dans l'Artisanat a été lancée fin 2018 en partenariat avec la BGL BNP Paribas afin de mettre en valeur les jeunes créateurs et repreneurs d'entreprise. La campagne de recrutement a bénéficié d'une adaptation du visuel et du site www.createur.cdm.lu, site web spécialement conçu pour le concours. 54 dossiers ont été déposés jusque début 2019. La remise du Prix¹⁰ s'est tenu le 7 mars 2019¹¹.



Bourse d'entreprises

En 2019, la Chambre des Métiers a évalué l'envergure du défi de la transmission d'entreprises dans l'Artisanat.

Sur la base des données de 2018, plus de 1.000 chefs d'entreprises de l'Artisanat ont passé le cap des 60 ans. Ces gérants sont susceptibles d'entamer la recherche d'un successeur et de préparer l'entreprise, les 16.500 salariés potentiellement concernés ainsi que le repreneur potentiel à la transmission/reprise de l'entreprise.

A plus long terme, ce sont même 46% des chefs d'entreprises, ayant atteint un âge de 50 ans ou plus, (environ 3.400 entreprises) qui seront susceptibles d'être confrontés à la question de la transmission d'entreprise. En 2018, ces entreprises occupent 53% de l'ensemble des salariés (soit 46.700 personnes).

A côté des actions de sensibilisation des cédants futurs / repreneurs potentiels concernés par la problématique et des activités de conseil (notamment lors de la « Journée Transmission »), le Service « Contact Entreprise » offre depuis l'an 2000 le service de la « Bourse d'entreprises »¹², afin de mettre en contact les cédants avec les repreneurs potentiels. Environ 250 transmissions d'entreprises sont ainsi enregistrées dans l'Artisanat au courant d'une année.

¹⁰ <https://createur.cdm.lu/fr/>

¹¹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/christophe-miranda-remporte-la-5e-edition-du-prix-meilleur-createur-d-entreprise-dans-l-artisanat-2019>

¹² <https://www.yde.lu/transmission/bourses-d-entreprises>

En 2019, plus de 290 prises de contact et plus de 200 mises en contact « cédant-repreneur » ont été réalisées. Environ 25 transmissions d'entreprises ont été accompagnées en détail par « Contact Entreprise », sur la base d'une charte¹³.

En ce qui concerne la nationalité des cédants/repreneurs, il importe de relever que 74% des cédants sont d'origine luxembourgeoise et que 57% des repreneurs sont de nationalité non-luxembourgeoise (données de décembre 2019).

Les compétences de « Contact Entreprise », les résultats positifs des initiatives en cours tout comme les enseignements des études permettront à l'avenir d'engager des actions complémentaires au profit des repreneurs et des cédants dans le cadre de l'axe « Transmission » prévu dans le Pakt Pro Artisanat.

2.3. Internationalisation : Initiative « Handwierk goes international »

L'offre ciblée et l'assistance-conseil est basée sur l'évaluation continue des besoins des entreprises en information et conseil sur les sujets touchant la Grande Région, et plus particulièrement la prestation de services transfrontalière.

Etude sur l'internationalisation

L'importance de la thématique de l'internationalisation des PME artisanales a été soulignée par les résultats de l'enquête du Service « Affaires européennes et Grande Région » (Service AEGR) sur l'export début 2019.

La tendance croissante des entreprises artisanales actives à l'étranger (41% des entreprises ayant répondu à l'enquête) montre, en effet, que ce sujet est d'actualité. La répartition des pays vers lesquels se dirigent majoritairement les entreprises est relativement équilibrée, puisque les principaux pays cibles sont la France (32%), la Belgique (32%) et l'Allemagne (30%). De plus, il a été constaté que 49% des entreprises voient leur activité transfrontalière comme une expansion durable des affaires et que 51% des entreprises n'exportent que ponctuellement leurs prestations. Il a été intéressant de noter que les grandes entreprises sont fortement actives à l'étranger (plus de 55% des entreprises occupant plus de 50 salariés), et que les petites entreprises ne reculent pas non plus devant la décision de développer leurs activités à l'étranger (plus de 30% des petites entreprises occupant moins de 10 salariés).

Les résultats ainsi que les initiatives futures y relatives ont été présentés le 2 octobre 2019 lors d'une conférence de presse en présence de Monsieur le Ministre Lex Delles.

Facilitation et soutien « démarches administrative en Grande Région » – plus de 10 ans d'expérience !

En 2019, le Service AEGR a traité au total 169 dossiers administratifs : Allemagne : 91, France : 23, Belgique : 55.

Ce service a été lancé en 2008 et présente une offre unique et reconnue en Grande Région. Les administrations des pays limitrophes sensibilisent entretemps les entreprises artisanales intéressées de passer par le Service AEGR en vue d'introduire leurs dossiers. Suite à ce positionnement excellent, le service de conseil a été étendu également aux entreprises non affiliées ainsi qu'aux entreprises artisanales des

¹³ Charte Bourse d'entreprise : <http://www.cdm.lu/download/6726/charte-bourse-d-entreprises-2015.pdf>

autres zones constitutives de la Grande Région, ceci en étroite coopération avec les chambres des métiers respectives de la Grande Région.

« **Gudde Moien !** » – un format apprécié par les entreprises

Suite au succès de la première série de séances d'information « Gudde Moien Groussregioun » en 2018, dont l'objectif était la sensibilisation des entreprises artisanales aux opportunités des marchés limitrophes à travers de multiples interventions et sujets liés aux prestations transfrontalières, le Service AEGR a continué cette série de séances thématiques en 2019. Les sujets traités étaient les marchés publics, l'application de la TVA et les assurances obligatoires pour la construction dans la Grande Région.



« **Journée Export** » - un succès continu pour une initiative à valeur ajoutée

Outre la poursuite de l'initiative « Gudde Moien », la « Journée Export »¹⁴ dédiée à l'internationalisation s'est tenue une deuxième fois le 17 octobre 2019 avec un grand succès. L'édition 2019 a également pu être préparée sur la base des échanges avec les chefs d'entreprises. Celle-ci a réuni une centaine de chefs d'entreprises pour s'informer sur les différentes problématiques lorsqu'ils envisagent une activité au-delà des frontières (douze ateliers thématiques ou rendez-vous individuels sur des stands d'informations des différents partenaires). L'intervention de Madame la Ministre à la Grande Région Corinne Cahen a souligné l'importance du sujet.



¹⁴ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/journee-export-2019>



Intervention de Madame la Ministre à la Grande Région Corinne Cahen lors de la « Journée Export » dédiée à l'internationalisation

2.4. Offensive Digitalisation dans l'Artisanat du Service « eHandwierk »

Le Service « eHandwierk » de la Chambre des Métiers a pour mission de guider et d'orienter les entreprises artisanales dans leur transformation digitale. Ceci se fait par des moyens divers et variés tels que des visites d'entreprises visant à donner des conseils concrets, utiles et personnalisés sur place, l'organisation d'ateliers et de conférences sur les différents sujets de la digitalisation mais aussi la mise à disposition de tout un recueil d'informations sur la numérisation, les moyens de financement et les partenaires appropriés vers lesquels peuvent s'orienter les artisans aux fins de mener à bien les projets numériques des entreprises.

- L'année 2019 du Service eHandwierk en chiffres :
 - ◆ Visite de 99 entreprises artisanales pour les guider dans leur transformation digitale ;
 - ◆ Organisation de 8 workshops avec plus de 300 participants ;
 - ◆ Organisation et/ou participation à 6 conférences avec plus de 600 participants ;
 - ◆ Rédaction et publication de 34 articles sur le site de la Chambre des Métiers et de 10 fiches pratiques (RGPD, sécurité informatique, e-commerce, success stories).
- Action-phare : Lancement du projet « Le Tour de Handwierk », qui permet aux artisans de découvrir et de tester les nouvelles technologies lors d'excursions. En 2019, le Tour de Handwierk a fait escale :
 - ◆ A l'Internationale Handwerksmesse à Munich pour découvrir les tables intelligentes ;
 - ◆ Au LIST, pour un atelier de programmation et de création d'objets connectés ;
 - ◆ Dans les locaux de l'entreprise Meyer-Frères, pour découvrir la réalité augmentée ;
 - ◆ A la ROOM#42, pour 2 ateliers de simulation de cyberattaque.



L'édition 2019 de la Journée eHandwerk à la Chambre des Métiers était composée de deux temps forts : des ateliers thématiques proposant une feuille de route pour une transformation digitale réussie, et une conférence sur l'avenir numérique, avec la participation de Monsieur Marc Hansen, Ministre délégué à la Digitalisation.¹⁵

La Chambre des Métiers a coopéré étroitement avec l'équipe du Ministre des Classes Moyennes dans l'organisation de la conférence « DIGITAL DAYS: More Than Bytes ». qui s'est tenue le 4 novembre 2019, avec comme key-note speaker M. Ranga Yogeshwar, journaliste scientifique. Dans ce cadre, le Service « eHandwerk » a mis à disposition ses compétences dans le domaine du numérique (e.a. préparatifs du tournage des clips vidéo d'entreprises-phares). La responsable du Service « eHandwerk » a participé à la table ronde officielle en présence de M. Lex Delles (Ministre des Classes Moyennes) et M. Marc Hansen (Ministre délégué à la Digitalisation).



« DIGITAL DAYS: More Than Bytes » : Table-ronde avec des experts des mondes politique et économique
(Photo : ©Blitz Agency 2019/ Chambre de commerce)

¹⁵ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/une-journee-pour-entreprendre-la-digitalisation-journee-ehandwerk-du-18-juin-2019>

2.5. Efficience énergétique et énergies renouvelables : Certification « Artisan Certifié Maison Passive » et Label « Energie fir d'Zukunft+ »

Le Département « Affaires environnementales, technologiques & Innovation » a élaboré, en coopération avec les spécialistes de la formation, un concept permettant de prolonger la certification « Artisan Certifié Maison Passive » et le label « Energie fir d'Zukunft+ » : (1) au moyen de l'acquisition de points de formations ou (2) par une documentation.



La Chambre des Métiers a lancé en 2013 le cycle de formation « Artisan Certifié Maison Passive » qui propose en collaboration avec « energieagence Luxembourg » des formations¹⁶ dans le domaine de la construction et de la rénovation de bâtiments à haute performance énergétique. Il peut être clôturé par un examen final international. Après réussite de l'examen, les participants se voient attribuer aussi bien le label « Artisan Certifié Maison Passive » du « Passivhaus Institut » que le label « Energie fir d'Zukunft+ » par la Chambre des Métiers. Suite à la première vague d'artisans ayant participé à la formation depuis le lancement de l'action, il s'est avéré nécessaire de proposer une initiative spécifique pour ces personnes en vue de la prolongation des labels après 5 ans d'exploitation.

Une liste d'environ 800 artisans¹⁷ labellisés « Energie fir d'Zukunft+ » peut être consultée sur le site de la Chambre des Métiers.

Le label « Energie fir d'Zukunft+ » comporte des avantages importants pour l'entreprise artisanale : un gage de qualité pour les clients ; une assurance de compétence et de sécurité à l'égard des maîtres d'ouvrage, des architectes et ingénieurs ainsi que des artisans partenaires ; une publication du nom de l'artisan certifié et de celui de l'entreprise dans le répertoire en ligne de la Chambre des Métiers pendant une durée de 5 ans ; une publication dans le répertoire international du Passivhaus Institut pendant une durée de 5 ans ; une admission dans le réseau « Maison passive » de l'« energieagence ».

¹⁶ Elles sont axées sur la pratique apportent aux dirigeants d'entreprises artisanales des connaissances techniques, tant théoriques que pratiques, qui leur seront utiles lors de la construction et de la rénovation de bâtiments à haute performance énergétique. Une bonne coordination et une bonne coopération entre tous les corps de métiers revêt une importance capitale lors de la construction de maisons passives.

¹⁷ <https://www.cdm.lu/services/personnes-certifiees-energie-fir-d-zukunft-plus>

2.6. Prix à l'innovation dans l'Artisanat 2019

La 6^{ème} édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2019¹⁸ a été clôturée le 5 décembre 2019, en présence de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles, avec la cérémonie officielle de remise des prix aux Rotondes à Luxembourg. Le Grand Prix « The Hands of Innovation by Mutualité des PME » a été décerné à l'entreprise Wakotec, alors que six entreprises ont été primées dans les différentes catégories.



Depuis son lancement en 2006, le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat vise à récompenser les entreprises artisanales qui se distinguent par leur approche innovante et leur esprit entrepreneurial. Cette 6^{ème} édition s'est caractérisée par la qualité des 56 projets proposés dans 6 catégories au jury, constitué de la Chambre des Métiers et de ses partenaires - la Mutualité des PME, la Fiduciaire des PME, la Société National de Crédit et d'Investissement (SNCI), la Banque Raiffeisen, Enovos, Lalux Assurances, Digital Luxembourg, Luxinnovation et l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (IPIL).



Edition 2019 du « Prix de l'Innovation dans l'Artisanat »

¹⁸<https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/prix-de-l-innovation-dans-l-artisanat-2019-wakotec-remporte-le-grand-prix-the-hands-of-innovation-by-mutualite-des-pme>

2.7. Participation de l'Artisanat d'Art luxembourgeois à la 4^{ème} édition du Salon « Révélations »

Le Luxembourg a pu s'exposer, du 23 au 26 mai 2019, au Grand Palais à Paris, à l'occasion du salon Révélations, autour d'une sélection d'œuvres d'artisans et créateurs luxembourgeois. La Chambre des Métiers a pu soutenir les artisans et créateurs au niveau de la conception et de l'organisation de leur participation.



Le Couple grand-ducal, le Couple héritier et le Prince Louis ont assisté à l'inauguration de la 4^{ème} édition du Salon « Révélations »¹⁹

Photo: © Cour grand-ducale / Sophie Margue

Lors de cette 4^{ème} édition de la Biennale Internationale Métiers d'Art & Création, le Grand-Duché a pu témoigner de toute la richesse et de l'énergie qui caractérisent son artisanat d'art contemporain, acteur du « Nation Branding ». Déjà présent sur l'exposition « le Banquet » en 2017 et conquis par le succès rencontré auprès du public parisien, les Ateliers d'Art de France, organisateurs de la biennale, ont désigné le Luxembourg comme pays à l'honneur 2019, parmi les 35 pays représentés sur le salon.

Sous l'égide de l'association De Mains De Maîtres Luxembourg, le Grand-Duché a pu dévoiler l'excellence de ses talents et la grande diversité de matières, de gestes et de savoir-faire présents dans le pays. Pour rappel, l'exposition « De Mains De Maîtres » avait eu pour vocation de valoriser au mieux le réservoir de talents du pays en termes de créativité, ainsi que de mettre en lumière la beauté et l'importance de la transmission du savoir-faire auprès des jeunes générations. L'édition 2018 a confirmé par la présence de près de 100 artisans d'art luxembourgeois et internationaux, et un véritable succès auprès du public, sa position de biennale européenne.

Par ailleurs, en 2019, quatre prestigieuses collections de verres ont été reproduites selon le modèle historique de ceux en usage lors des célébrations et visites d'État au Palais²⁰. Et ceci grâce à une heureuse alliance entre le savoir-faire artisanal, la haute

¹⁹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/salon-revelations-2019>

²⁰ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/patrimoine-national>

technologie et le généreux sponsoring d'entreprises de tous les secteurs économiques. Ces nouveaux verres et le livre ont été offerts au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse pour la fête nationale, le 24 juin 2019, au Château de Berg.

La Chambre des Métiers a soutenu la réalisation de l'ouvrage richement documenté et illustré, intitulé « SECRETS DE VERRE - verres secrets », de Maggie Steffen, journaliste culture et critique d'art. Il retrace la démarche technologique et artistique tout en présentant l'histoire du verre au Luxembourg et, entre autres, des anecdotes autour des verres historiques en cristal.

De par ses différentes facettes, le projet est une contribution à une « Luxemburgensia » revisitée et adaptée à l'ère du temps. En associant monde économique et monde associatif, en connectant digitalisation et artisanat d'art, en rassemblant Luxembourgeois de souche et Luxembourgeois de cœur, solidairement autour d'une démarche commune, il est à l'image d'un pays ouvert, moderne et multiculturel.



Dans le cadre de « l'initiative qui fait briller le patrimoine national », la Chambre des Métiers et Maggie Steffen, auteure, ont présenté une démarche hors du commun.



Pour mettre à l'honneur le savoir-faire artisanal luxembourgeois, l'idée a été réalisée²¹ d'offrir à la Maison grand-ducale quatre prestigieuses collections de verres, à travers une production artisanale locale, associant l'économie sociale et solidaire, et financée par des fonds provenant de l'économie dans son ensemble.

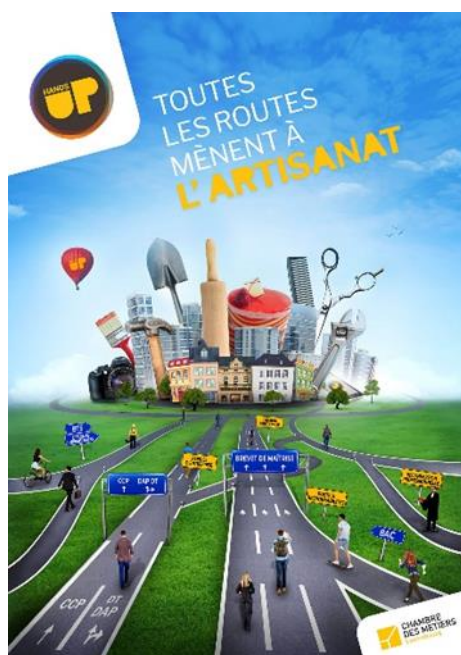
²¹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/l-initiative-patrimoine-national-visite-atelier-pascale-seil>

2.8. Promotion et sensibilisation aux métiers artisanaux

La Chambre des Métiers avec son Service « Perspektiv Handwerk » a comme objectif prioritaire la valorisation des atouts de l'Artisanat (passion, diversité, force d'innovation, talent, tradition, transmission de savoirs, perspectives et carrières etc.) dans le but de transporter des messages-clés autour de ces atouts vers les écoles, les élèves, les enseignants, les parents, les entreprises, les collaborateurs, les partenaires et le grand-public.

Le fait de susciter l'intérêt auprès des publics cibles mentionnés ci-dessus pour les métiers, le secteur et la carrière artisanale devrait augmenter la visibilité tout comme le nombre de candidats en formation professionnelle artisanale et au Brevet de Maîtrise ainsi que, *in fine*, de créateurs et repreneurs d'entreprises.

Le Service « Perspektiv Handwerk », qui communique via « Hands Up », a comme mission de promouvoir l'image de marque de l'Artisanat auprès du public cible « Jeunes »²² (et moins « Jeunes ») et de leur faire découvrir les atouts du secteur afin de les sensibiliser à la « Carrière artisanale » et de les motiver à s'engager dans celle-ci.

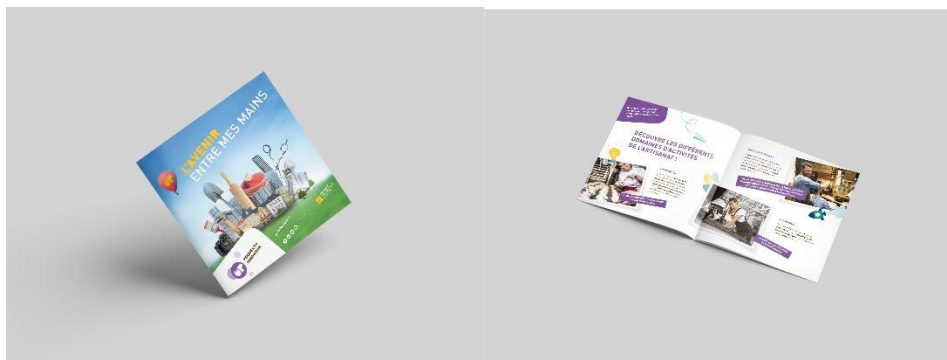


En 2019, le Service « Perspektiv Handwerk », a développé des outils à valeur ajoutée afin d'illustrer de façon ludique et jeune que l'Artisanat est un secteur diversifié, moderne et accessible à tous avec un avenir plein de perspectives. Il s'agit de réalisations qui permettent d'illustrer les différentes pistes qui sont à la base de la carrière artisanale, tout en expliquant l'existence de différents chemins qui mènent à l'Artisanat et qu'un jeune ou moins jeune peut choisir :

- Affiche « Toutes les routes mènent à l'Artisanat »
- Brochures « L'Avenir entre mes mains »
- Jeu concours « La cueillette de l'Artisan »
- Jeu concours « Les Artisans du Saint Nicolas »

²² <https://www.handsup.lu/fr/perspektiv-handwierk>

- Classeur Hands Up
- Fiches métiers.



2.9. Nouveau format de la remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage et test de positionnement et d'orientation « Basic Check » (en coopération avec la Chambre des Salariés)

Le 28 novembre 2019 a eu lieu la remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage dans l'Artisanat au Grand auditoire de la Maison du Savoir à l'uni.lu (Esch-sur-Alzette).

Ce haut-lieu symbolique de l'enseignement supérieur a permis à la Chambre des Métiers de documenter le rapprochement de la formation professionnelle initiale à l'enseignement supérieur, notamment par la présence des candidats ayant obtenu leurs BTS dans une formation organisée en alternance.

Rehaussée par les présences de Monsieur le Premier Ministre Xavier Bettel et le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude Meisch, l'évènement a permis à environ 300 personnes de recevoir leurs diplômes et certificats en main propre et de fêter ensemble avec leurs familles et proches la réussite de leur formation.

Cette remise a par ailleurs servi de cadre à la remise du « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2019 » et du « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2019 ». Notons que la meilleure apprentie 2019 dans le métier de relieur était lauréate aussi bien d'un diplôme luxembourgeois que d'un diplôme allemand (reçus par cette même occasion des mains du Président de la Handwerkskammer Trier Rudi Muller). La remise, organisée conjointement par le MENJE, la Chambre des salariés et la Chambre des Métiers a connu un franc succès.

La Chambre des Métiers a dans le cadre d'un accord intergouvernemental franco-luxembourgeois en matière de formation professionnelle transfrontalière, augmenté sensiblement l'offre des formations préparatoires au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) organisées en alternance (de 3 à 11 formations).



En présence de Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel, l'Artisanat a mis à l'honneur les lauréats de la formation professionnelle, promotion 2019. La cérémonie festive, organisée par la Chambre des Métiers, la Chambre des salariés et le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a eu lieu le 28 novembre 2019 dans le Grand Auditorio de la Maison du Savoir sur le Campus de Belval de l'Université du Luxembourg.²³

En 2019, la Chambre des Métiers et la Chambre des salariés proposaient à titre gratuit aux élèves en amont de leur apprentissage un test de positionnement et d'orientation : le « Basic Check ». Les deux chambres professionnelles défendent la position qu'une orientation scolaire et une orientation professionnelle efficaces constituent entre autres un préalable indispensable à un système de formation professionnelle dynamique et performant. Il s'agit donc de rapprocher, autant que possible, les aspirations personnelles des jeunes avec les voies de formations et les opportunités d'emploi existantes. Le test du « Basic Check », qui existe depuis 2016, permet de situer les connaissances et le savoir-faire du postulant pour vérifier la bonne adéquation avec le métier choisi et pour procéder, le cas échéant, à une nouvelle orientation.

b a s i c
c h e c k®

²³ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/remise-des-diplomes-et-certificats-de-l-artisanat-2019>

2.10. Réforme pluriannuelle du Brevet de Maîtrise

La Chambre des Métiers a lancé début 2016 la mise en place d'une initiative d'envergure visant à une révision tant structurelle qu'organisationnelle du Brevet de Maîtrise. Cette restructuration entend tenir compte de l'évolution et de l'interactivité dont font l'objet les différents métiers artisanaux en procédant à des regroupements de métiers au niveau de la formation. Ainsi, le Brevet de Maîtrise sera organisé par domaine/groupe de métiers et intégrera une logique « client » tout en renforçant la position stratégique du Brevet de Maîtrise en permettant d'exercer le plus d'activités professionnelles possibles.

Les objectifs de cette restructuration et réforme seront le renforcement de la valeur et de l'attractivité du Brevet de Maîtrise, l'adaptation du Brevet de Maîtrise et de son organisation à l'évolution de la demande du marché et des futurs chefs d'entreprise (augmentation de la qualité du Brevet de Maîtrise ; maintien du Brevet de Maîtrise en tant qu'élément de promotion sociale) tout comme la création d'un nouvel attachement, d'une fierté réaffirmée de l'Artisanat envers le Brevet de Maîtrise (renforcement de sa renommée et de son image de marque ; maintien du rôle et de la place du Brevet de maîtrise pour l'Artisanat). Elle a, en outre, pour but de repositionner le Brevet de Maîtrise au niveau des multiples formations et diplômes offerts sur le plan national ainsi qu'au niveau du Cadre Européen des Certifications (CEC) tout en convoitant une « masse critique » en matière de fréquentation des cours, augmentant ainsi la rentabilité de la formation.



Affiche de la campagne d'inscription au Brevet de Maîtrise intitulée « À la conquête de la maîtrise » du 15 juin au 15 août 2019²⁴

En 2019, la réforme, qui avait démarré concrètement en 2017 avec l'Alimentation, s'est poursuivi avec les projets GTB (Génie technique du bâtiment), Toiture et Beauty and Hair, entre autres par la mise en place de groupes de travail « Beauty and Hair », la finalisation du programme de formation pour le GTB et les métiers de la toiture et l'élaboration d'un partenariat avec les Centres de Compétences dans l'Artisanat dans

²⁴ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/eveillez-en-vous-la-vocation-de-maitre-artisan-10-bonnes-raisons-de-devenir-maitre-artisan>

le cadre du nouveau Brevet de Maîtrise GTB. Le Brevet de Maîtrise GTB est ainsi offert à partir de la rentrée 2020/2021.

En 2019, la Chambre des Métiers avait exposé dans une note stratégique les perspectives et les conséquences d'une accélération du processus de réforme, discuté avec Monsieur le Ministre de l'Education nationale Claude Meisch qui a été approuvé.

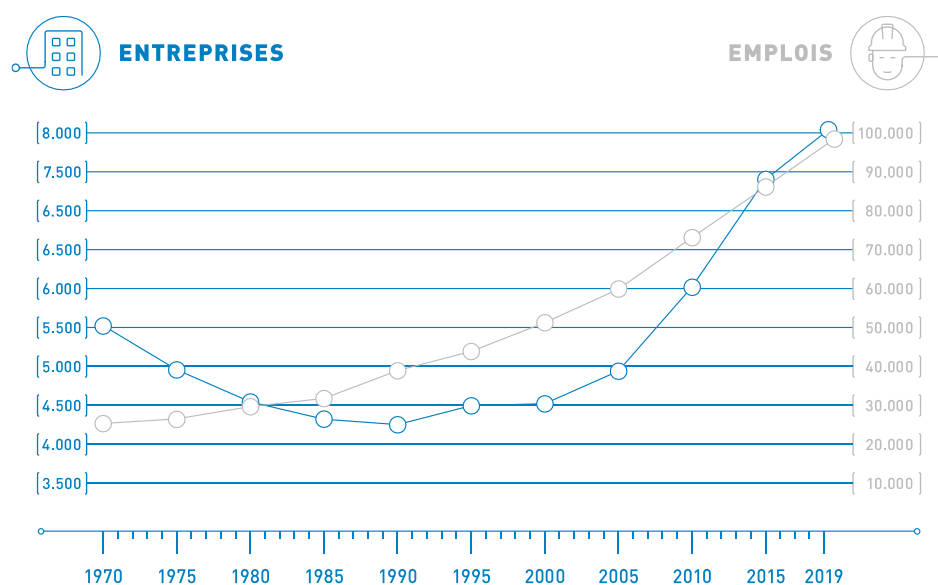
3. Evolution du secteur de l'Artisanat en 2019²⁵

3.1. Evolution structurelle du nombre d'entreprises et de l'emploi dans l'Artisanat

L'Artisanat est un secteur de l'économie luxembourgeoise qui ne peut être négligé : avec environ 7.800 entreprises recensées en 2019, ce secteur offre des emplois à quelque 98.000 personnes et forme ainsi le premier employeur du Grand-Duché. Par ailleurs, l'Artisanat est la première entreprise formatrice avec plus de 1.750 apprentis.

Par rapport à l'économie dans son ensemble, l'artisanat représente :

- 21% de l'emploi
- 21% des entreprises.



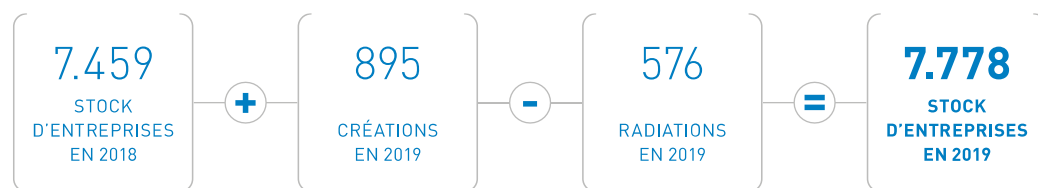
Depuis les années 90, le nombre d'entreprises artisanales augmente constamment. En 2019, l'Artisanat compte 7.778 entreprises, soit une progression de 4 % sur une année.

Par ailleurs, en dépit des crises économiques, l'Artisanat n'a cessé de créer des emplois, même si la progression a connu un ralentissement pendant les années difficiles. Si l'Artisanat occupait en 1970 quelque 25.000 personnes, il en emploie 98.040 en 2019, soit une hausse annuelle de 2,8 % en moyenne. Il en résulte une augmentation de la taille moyenne des entreprises de 5 personnes en 1970 à 13 en 2019.

L'Artisanat a bénéficié de plusieurs évolutions favorables qui peuvent expliquer cette création d'emplois notable : l'augmentation progressive de la population, et donc du nombre de clients potentiels ; une demande croissante émanant d'autres secteurs, comme le secteur financier et l'industrie et, enfin, la hausse ou du moins le maintien à un niveau élevé des investissements publics.

²⁵ Chiffres clés publiés en juin 2020, se basant sur les données concernant l'Artisanat à la mi-2019, donc en période conjoncturelle pré-COVID-19

L'Artisanat joue donc un rôle important dans la lutte contre le chômage, en ce qu'il crée un nombre important d'emplois stables.



La régénération du tissu économique constitue un sujet essentiel pour l'Artisanat. En effet, c'est à travers la création d'entreprises nouvelles et la transmission/ reprise d'entreprises existantes qu'il pourra à terme assurer sa pérennité.

Ainsi, l'augmentation nette de 319 entreprises entre 2018 et 2019 résulte du différentiel entre 895 créations d'entreprises et 576 radiations lors de l'année 2019.

Importance du volet formation et Lifelong Learning

En 2019, la Chambre des Métiers gérait 1.829 apprentis²⁶ et environ 4.500 entreprises formatrices. 765 postes d'apprentissage étaient offerts et 776 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année.

L'Artisanat est ainsi la « 1ère Entreprise formatrice » du pays.

92 % des diplômés de l'apprentissage artisanal trouvent un emploi endéans 6 mois ou continuent leur formation. 68 % des diplômés de l'apprentissage artisanal trouvent leur premier emploi auprès de leur entreprise formatrice.

551 candidats étaient inscrits en 2019 aux cours préparatoires du Brevet de Maîtrise. 155 nouveaux candidats se sont présentés en 2019. 110 lauréats ont décroché leur Brevet de Maîtrise dans le cadre de la promotion 2019.

La Chambre des métiers a offert au total 188 cours de gestion, d'organisation et techniques (organisés par secteur), soit environ 3.170 heures de formation, pour 1.705 participants.

Remarque : Réorganisation des activités artisanales en clusters en 2019

Avec les réformes du droit d'établissement, il est à observer que les entreprises artisanales couvrent une palette de plus en plus large d'activités pour répondre à la demande de la clientèle, désireuse de réduire au minimum le nombre d'intervenants nécessaires pour l'exécution de travaux ou l'offre de services spécifiques.

Par conséquent, en 2019, 33 % des entreprises détiennent deux autorisations d'établissement ou plus. Représentant 46% de l'emploi, ces entreprises sont, en moyenne, de taille plus importante que celles qui possèdent uniquement une autorisation.

En considérant cette tendance, la Chambre des Métiers a réagi pour adapter la méthode d'élaboration des statistiques de l'Artisanat de façon à prendre en compte le phénomène de la pluralité des autorisations détenues par une même entreprise :

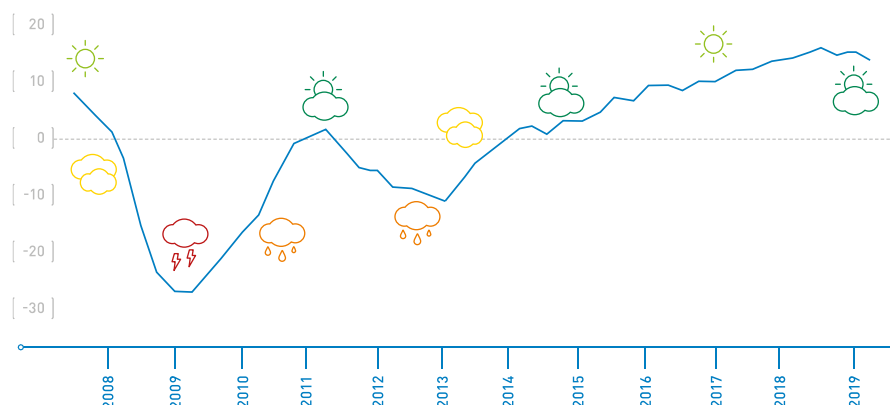
²⁶ sans candidats Diplômes techniques qui évoluent en milieu scolaire avec périodes de stage sous le statut d'élève

- en fonction de la connexité des autorisations, 16 clusters de l'Artisanat regroupant des autorisations apparentées ont été définis;
- en fonction des autorisations détenues par une entreprise, l'emploi est, le cas échéant, réparti sur plusieurs clusters.

3.2. Evolution « conjoncturelle » de l'Artisanat

La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès de ses ressortissants. L'un des principaux indicateurs est le niveau d'activité qui permet d'évaluer la situation conjoncturelle.

INDICATEUR DE L'ACTIVITÉ DE L'ARTISANAT



L'axe des ordonnées représente le solde entre les réponses positives et négatives à la question de l'enquête de conjoncture concernant l'activité des entreprises (donc la différence entre le pourcentage de chefs d'entreprises déclarant une hausse de l'activité et ceux constatant une baisse).

L'Artisanat a connu avant 2008 une période de forte activité. Avec le début de la crise économique la situation s'est toutefois détériorée de façon notable, le creux de la vague ayant été atteint au 4^{ème} trimestre 2009. Depuis la fin de l'année 2009, l'indicateur d'activité a enregistré une reprise. Toutefois, cette hausse n'était pas appelée à durer. En effet, à partir du début de l'année 2012 l'activité accuse un nouveau recul qui a perduré jusqu'à la fin de l'année 2013. Depuis, l'activité a progressivement augmenté jusqu'en 2018, pour atteindre son plus haut niveau depuis 2002.

L'indicateur d'activité a plutôt stagné au cours de l'année 2019 avec des hausses et des baisses qui s'alternent. Les chefs d'entreprises indiquent que la pénurie de main-d'œuvre (qualifiée) est le plus grand facteur limitant l'activité des entreprises.

4. La Chambre des Métiers

4.1. Rôle, activités et missions

La Chambre des Métiers en tant que chambre professionnelle et personne morale de droit public est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce.

La Chambre des Métiers regroupe toutes les entreprises de l'Artisanat, à savoir celles du secteur de l'alimentation, du secteur mode, santé, hygiène, du secteur de la mécanique, du secteur de la construction – gros-œuvre – parachèvement, du secteur de la construction – équipement technique, du secteur communication, multimédia, art et autres activités.

La Chambre des Métiers conçoit sa mission et son rôle dans la défense, la représentation et l'articulation des intérêts de ses ressortissants, ceux du secteur de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises luxembourgeoises.

Les activités de la Chambre des Métiers consistent notamment à :

- promouvoir un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'artisanat et de ses ressortissants,
- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'assistance et le conseil dans le cadre de la création et de la transmission d'entreprise,
- assister et conseiller ses ressortissants au niveau économique, technologique, juridique et de l'innovation, ainsi que dans leurs efforts d'internationalisation,
- établir des statistiques concernant l'artisanat et réaliser des études et des analyses sur l'artisanat et les petites et moyennes entreprises,
- promouvoir la formation professionnelle initiale et continue, de même que l'assistance et le conseil y afférent,
- participer à la formation et au perfectionnement professionnel des jeunes et des adultes dans le cadre des dispositions légales concernant la formation professionnelle initiale et le Brevet de Maîtrise,
- exécuter des missions spécifiques qui lui sont déléguées sur base d'une loi ou d'une convention,
- informer et sensibiliser à l'observation de la législation concernant l'artisanat et les petites et moyennes entreprises.

La Chambre des Métiers dispose de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie financière et administrative. Pour faire face à ses dépenses, elle est autorisée à percevoir des cotisations ainsi que des droits et rétributions en rémunération des services qu'elle rend.

4.2. Composition et organisation de la Chambre des Métiers

L'assemblée plénière de la Chambre des Métiers est composée de 24 membres effectifs élus et de 3 membres effectifs désignés par la Fédération des Artisans pour une durée de 5 ans. Les membres élus sont répartis dans 6 groupes électoraux.

L'assemblée plénière définit la politique générale de la Chambre des Métiers, définit son organisation interne et désigne son Directeur Général dont la nomination est soumise à l'approbation du Gouvernement.

L'assemblée peut déléguer certains de ses pouvoirs au Président et au Comité de la Chambre des Métiers.

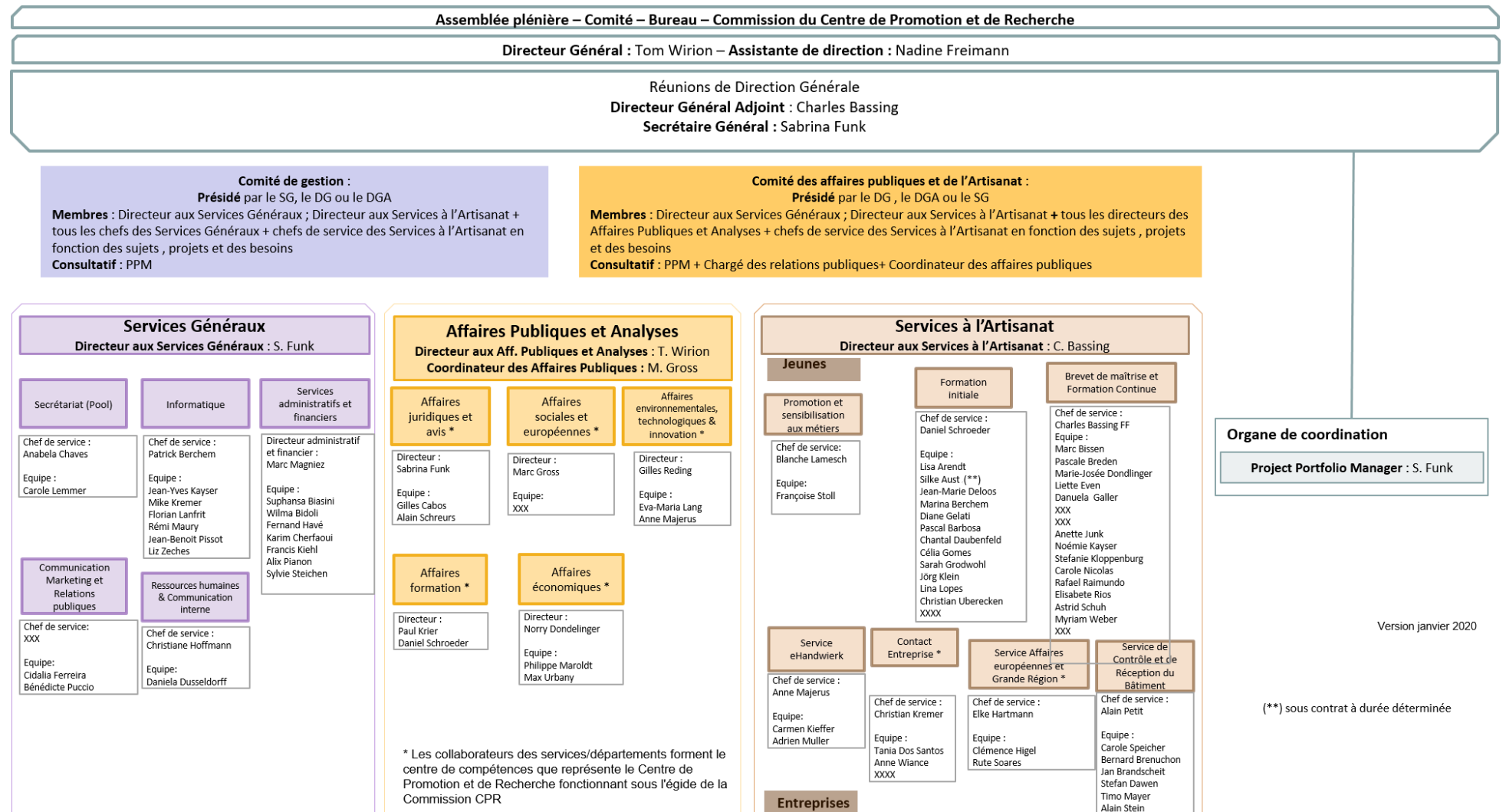
4.3. Législation et réglementation

La Chambre des Métiers est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et par les règlements grand-ducaux suivants pris en exécution de la loi du 2 septembre 2011 :

- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception,
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 fixant le mode d'établissement du répertoire et les modalités de communication des données tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce,
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 déterminant le nombre de membres effectifs et suppléants de l'assemblée plénière de la Chambre des Métiers à élire, la composition numérique des groupes électoraux et le nombre de sièges réservés à chaque groupe électoral,
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce (abrogé par le règlement grand-ducal du 29 mai 2020 – voir ci-après),
- Règlement grand-ducal du 29 mai 2020 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et modifiant le règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception (date de prise d'effet : 2 juin 2020),
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 portant organisation de la procédure électorale pour la Chambre des Métiers,
- Règlement d'ordre interne de la Chambre des Métiers.



4.4. Organigramme de la Chambre des Métiers (version mise à jour en janvier 2020)



Organigramme :

L'organigramme de la Chambre des Métiers définit la structure interne de cette dernière basée principalement sur les trois grands piliers suivants :

- **Services à l'Artisanat**, regroupant les initiatives orientées vers les « jeunes » et « jeunes adultes » voire en matière de formation (**Service « Promotion et sensibilisation aux métiers » ; Service « Formation initiale » ; Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »**) ainsi que celles orientées vers les « entreprises » (**Service « eHandwerk » ; Service « Contact Entreprise » ; Service « Affaires européennes et Grande Région » ; Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment SCRB**),
- **Affaires Publiques et Analyses**, regroupant les départements « **Affaires juridiques et avis** », « **Affaires formation** », « **Affaires sociales et européennes** », « **Affaires économiques** » et « **Affaires environnementales, technologiques & innovation** »,
- **Services Généraux**, regroupant le « **Pool – Secrétariat** », le Service « **Informatique** », les « **Services administratifs et financiers** », le Service « **Communication, Marketing et Relations Publiques** » et le Service « **Ressources humaines & Communication interne** »,

Coopération pluridisciplinaire horizontale :

La coopération interne entre conseillers est marquée par une **approche par « équipes de compétences pluridisciplinaires »**, sous la forme de « groupes de travail permanents horizontaux » regroupant des conseillers en provenance de différents départements / services liés par une même thématique et débouchant sur une approche stratégique proactive autour de sujets-clés pour l'Artisanat.

Ce modèle de coopération horizontal interne regroupe les conseillers des différents départements / services concernés dans un « **centre de compétence** » au profit de l'Artisanat, dénommé « **Centre de Promotion et de Recherche de la Chambre des Métiers** » (**CPR**).

Le CPR est placé sous l'autorité de la « **Commission du Centre de Promotion et de Recherche** » (**Commission CPR**) composée de représentants du secteur de l'Artisanat (Président de la Chambre des Métiers, Directeur Général de la Chambre des Métiers, quatre membres élus de la Chambre des Métiers, Secrétaire Général de la Fédération des Artisans, Directeur de la Mutualité des PME) et d'un représentant du Ministère ayant dans ses compétences le département des Classes Moyennes.

Le Centre de Promotion et de Recherche (CPR) a été créé en vertu d'une convention conclue entre le Gouvernement et la Chambre des Métiers.

4.5. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers

L'Assemblée plénière est l'organe souverain de la Chambre des Métiers ; elle est élue à l'issue d'élections organisées tous les cinq ans. Elle est composée de membres effectifs et de membres suppléants. Trois de ses membres sont délégués de la Fédération des Artisans. Les autres membres sont désignés au scrutin secret pour un terme de cinq ans et sont rééligibles.

Lors de l'assemblée plénière constituante du 14 juin 2017, Monsieur Tom OBERWEIS a été élu Président de la Chambre des Métiers ; Messieurs Nico BIEVER et Paul NATHAN ont été élus Vice-Présidents.

Sa composition était la suivante en 2019 :

Section 1 - Alimentation

Membres effectifs

MEYER Luc
OBERWEIS Tom

Membres suppléants

1. SCHUMACHER Henri
2. HOFFMANN Jean-Marie

Section 2 – Mode, Santé, Hygiène

Membres effectifs

GUEDES Sabrina
SANNA Michel
SCHMIT Romain
ALLIAUME Claude

Membres suppléants

1. BALLMANN Alexa
2. HAMUS Sylvie
3. BODEN Raymond

Section 3 – Mécanique

Membres effectifs

BESENIUS Jeff
DOSTERT François
DOSTERT Jean-Claude
MASSARO Matteo

Membres suppléants

1. HANSEN Jean
2. DIEDERICH René
3. CLERBAUT Roland

Section 4 – Construction – Gros œuvre – Parachèvement

Membres effectifs

ANTONY Martin
BERTRAND Martine
BONENBERGER Serge
DELLI ZOTTI Christoff
HOSTERT Stephan
KUHNS Roland
KUTTEN Alain
NATHAN Paul
RECKINGER Georges

Membres suppléants

1. REUTER André
2. MEYERS Roland
3. DE CECCO Dino
4. MAJERUS Jean-Luc
5. JUNGERS Ben
6. HERZOG Jean-Pierre
7. PIRON Bernard
8. MASSELTTER François

Section 5 – Construction – Equipements techniques**Membres effectifs**

BIEVER Nico
COLLES Patrick
KOPPES Pol

Membres suppléants

1. WATRIN Olivier
2. DUHR Roger
3. BEIL Claude

Section 6 – Communication, Multimédia, Arts et autres activités**Membres effectifs**

GRAAS Mike
REYLAND Gilbert

Membres suppléants

1. HUSS Marc

Délégués de la Fédération des Artisans

RECKINGER Michel
NEU Jean-Paul
PIRSCH Ernest

5. Les activités des Départements et Services de la Chambre des Métiers en 2019

5.1. Département « Affaires formation »

5.1.1. Missions

Les objectifs stratégiques spécifiques poursuivis sont les suivants :

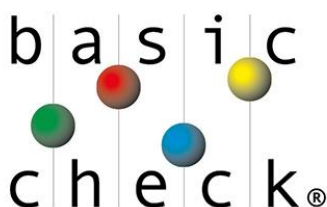
- Déclinaison des missions de la Chambre des Métiers au niveau de la formation avec pour but de fournir aux entreprises plus de personnel (chefs d'entreprise, dirigeants, tuteurs, collaborateurs, apprentis) mieux formé,
- Définition de la politique de la Chambre des Métiers en matière de formation tout au long de la vie (« Lifelong Learning ») y compris l'orientation tout au long de la vie (« Lifelong Guidance »),
- Mise en place d'un cadre de référence reprenant les principales positions (propositions/revendications) de la Chambre des Métiers dans les domaines de l'orientation et de la formation,
- Maintien de la cohérence interne et externe des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de la formation,
- Contribution à la création d'un cadre politique, légal, financier et organisationnel propice au développement de la « Carrière Artisanat »,
- Veille permanente de l'environnement dans lequel évolue la formation en prenant en compte les dimensions suivantes : dimension chronologique (« Carrière Artisanat »), dimension géographique, dimension légale et réglementaire, dimension politique et sociale,
- Participation active, sur le plan politique, au processus législatif et réglementaire
- Rédaction d'avis, formulation de positions politiques, élaboration de concepts, le cas échéant, en vue de la mise en place d'actions concrètes par les services formation,
- Dialogue systématique et structuré avec le partenaire stratégique, à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse (MENJE) et ses différents services : Service de la formation professionnelle (SFP), Service de la formation des adultes (SFA), Service de Coordination de la recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), etc. ainsi qu'avec la Maison de l'Orientation,
- Maintien et intensification des relations avec les acteurs du terrain : lycée, Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC), Centre de Compétences, etc.,
- Développement d'une approche « partenariats » par la fidélisation des partenaires actuels et, si besoin, par la recherche et par l'association de nouveaux partenaires.

Pour répondre à son rôle et à ses missions, le département s'appuie sur un certain nombre de collaborations/représentations et de partenariats.

Les collaborations/représentations sont les suivantes :

- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE),
- Ministère de l'Economie (MECO),
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (MTEESS),
- Conseil supérieur de l'Education nationale (CSEN),
- Commission consultative permanente du Lifelong Learning,
- Comité à la formation professionnelle,

- Groupe de pilotage formation professionnelle,
- Autorité nationale pour la certification,
- Forum national Orientation,
- Consortium Entrepreneuriat,
- Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC),
- Centre de coordination des projets d'établissement (CCPE),
- Comité de pilotage validation des acquis de l'expérience,
- Conseil économique et social (CES),
- Union des entreprises luxembourgeoises (UEL),
- Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP),
- Comité consultatif pour la formation professionnelle UE,
- SMEunited - Groupe de travail Formation,
- « Berufsbildungstreffen » D/A/CH/L,
- « Berufsbildungsreferententreffen » Rheinland-Pfalz/Saarland/Luxembourg.



Les partenariats sont les suivants :

- Fédération des Artisans : vision commune, Commission « Lifelong Learning dans l'Artisanat,
- Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse (MENJE) : convention conception curriculaire,
- Inspection du travail et des mines (ITM) : convention apprentissage,
- Chambre d'Agriculture : conseillers à l'apprentissage, Brevet de Maîtrise,
- Chambre des Salariés et Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) : « Matcher » dans l'Artisanat,
- Luxembourg Senior Consultants : « Coach » dans l'apprentissage,
- Chambre des Salariés : « Basic Check » dans l'orientation et la formation professionnelles,
- Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) : formation continue,
- Centre de Compétences Génie technique du bâtiment et Centre de Compétences Parachèvement : formation initiale, formation continue,
- Handwerkskammer Trier : apprentissage transfrontalier, enseignement supérieur,
- Chambre de Commerce : enseignement supérieur.

5.1.2. Activités 2019

Sur le plan politique et stratégique, l'année 2019 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- Dialogue régulier avec Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Concertation systématique avec la direction du Service de la formation professionnelle (SFP)
- Préparation et coordination des réunions de la Commission Lifelong Learning dans l'Artisanat
- Entrevues régulières avec les différents acteurs du monde de l'éducation et de la formation : lycées, Ecole nationale pour adultes, Université du Luxembourg, etc.
- Rencontres systématiques avec les représentants des chambres professionnelles : Chambre des Salariés, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture
- Continuation du partenariat stratégique avec la Chambre des Salariés
- Elaboration, formulation et mise à jour des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Démarrage de deux projets internes : « Portfolio » des partenariats, « Knowledge Management » dans l'éducation et la formation
- Collaboration à la mise en place de la réforme de la formation professionnelle sur base des accords trouvés avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Suivi de la cellule de compétence pour la conception curriculaire au niveau de la formation professionnelle
- Participation à diverses initiatives au niveau de la formation professionnelle : 1ère DAP, étude Apprentissage, etc.
- Coordination des travaux en vue de la réforme du cadre légal du Brevet de Maîtrise
- Participation à divers projets stratégiques de la Chambre des Métiers (Patrimoine National, De Mains de Maîtres, Perspektiv Handwerk/Ecole fondamentale, Pénurie de main d'œuvre dans l'Artisanat, etc.)

Politique Education et Formation

- Définition de la position de la Chambre des Métiers en matière d'éducation et de formation
- Réalisation, pour d'Handwierk, d'une grande interview avec Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes en relation avec l'éducation et la formation
- Rédaction de notes de réflexion, papiers stratégiques, discours, communiqués de presse, articles, avis sur projets de loi et projets de règlement grand-ducaux (23 en 2019)
- Analyse des volets éducation, formation et enseignement supérieur de l'accord de coalition 2018 – Positionnement de la Chambre des Métiers

Vision Formation dans l'Artisanat

- Concertation au niveau de la Commission Lifelong Learning dans l'Artisanat
- Définition de positions communes au niveau de l'Artisanat
- Dialogue régulier avec différentes fédérations

Commission Lifelong Learning dans l'Artisanat

- Préparation et coordination des réunions et des travaux
- Mise en cohérence des positions et préparation des décisions du Comité et de l'Assemblée plénière de la CdM
- Domaines : toutes les facettes du Lifelong Learning (promotion, orientation, enseignement fondamental, enseignement secondaire, formation initiale, formation continue, enseignement supérieur)

Stratégie Lifelong Learning (S3L)

- Participation aux réflexions pour la mise en place d'un cadre national Lifelong Learning
- Dossier en veille

Enseignement fondamental

- Prise de position en tant qu'acteur de la politique générale d'éducation et de formation
- Collaboration dans le cadre du projet Perspektiv Handwerk/Ecole fondamentale pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'Artisanat
- Suivi du dossier/veille notamment eu égard aux aspects suivants : « Carrière Artisanat », orientation scolaire et professionnelle, emploi des langues

Enseignement secondaire

- Prise de position en tant qu'acteur de la politique générale d'éducation et de formation
- Rédaction de divers avis en matière d'enseignement secondaire : évaluation et promotion des élèves, institution de classes d'accueil et de classes d'insertion, etc.
- Suivi du dossier/veille notamment eu égard aux aspects suivants : « Carrière Artisanat », orientation scolaire et professionnelle, emploi des langues

Orientation scolaire et professionnelle

- Propositions et revendications de la Chambre des Métiers en matière d'orientation scolaire et professionnelle et de promotion de la « Carrière Artisanat »
- Suivi du dossier dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle
- Participation au consortium « Entrepreneuriat » et au groupe de travail « Messages aux écoles » (à l'intention des cellules d'orientation au niveau des lycées) dans le cadre du Forum Orientation
- Implémentation, en partenariat avec la Chambre des Salariés, de l'outil « Basic Check » au niveau de classes de 5e ESG en tant qu'outil d'aide à l'orientation. Demande pour la généralisation du « Basic Check » et pour l'introduction d'une inscription/d'un supplément au niveau du bulletin scolaire
- Implémentation, en collaboration avec Luxembourg Senior Consultants, de l'outil « Coach » pour favoriser l'intégration/le maintien des jeunes dans le processus de formation
- Suivi du dossier/veille notamment eu égard aux aspects suivants : mise en place de l'intégralité des conclusions du Forum Orientation, accès aux différentes formations et qualifications sur base non seulement des compétences langagières et mathématiques mais également des compétences techniques et manuelles

Formation initiale - Apprentissage

- Propositions et revendications de la Chambre des Métiers en matière de formation professionnelle
- Participation aux travaux du Groupe de pilotage (GROPIL)
- Rédaction de divers avis dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle : droit de former, contrat d'apprentissage, liste des professions et métiers, indemnités d'apprentissage, stages, etc.
- Collaboration à la mise en place du processus de réforme de la formation professionnelle,
- Coordination des travaux de la cellule de compétence pour la conception curriculaire au niveau de la formation professionnelle
- Intégration progressive des sujets liés à la digitalisation et à la notion 4.0 dans les profils et programmes de formation

Brevet de Maîtrise

- Rédaction d'une note de synthèse sur l'évolution du Brevet de Maîtrise
- Accompagnement du projet de restructuration et de réforme du Brevet de Maîtrise
- Animation et coordination des travaux en vue de la réforme du cadre légal du Brevet de Maîtrise et rédaction d'une note avec les propositions de la Chambre des Métiers concernant les principaux points à modifier/discuter
- Pilotage du processus concernant le positionnement du Brevet de Maîtrise au niveau 6 (actuellement niveau 5) du cadre luxembourgeois des qualifications (CLQ)

Enseignement supérieur

- Rédaction de divers avis dans le contexte de l'enseignement supérieur : impact Brexit, aide financière de l'Etat pour études supérieures, etc.
- Suivi du cadre légal en matière d'enseignement supérieur
- Echanges avec des représentants de l'Université du Luxembourg
- Réflexions et rédaction d'une note sur le positionnement de la « Carrière Artisanat » (CCP, DAP, DT, Brevet de Maîtrise) sur l'échiquier de l'enseignement supérieur en vue de la définition de formations supérieures (BTS, Bachelor, Master) à offrir dans l'Artisanat
- Introduction et suivi de formations duales transfrontalières : Bachelor (D/L), BTS (F/L)

Formation continue

- Propositions et revendications de la Chambre des Métiers en matière de formation continue
- Suivi de la législation en matière de cofinancement de la formation continue, notamment eu égard aux aspects suivants : promotion des investissements dans la formation continue en relation avec la digitalisation et avec le passage à l'économie et à la société 4.0, soutien des investissements dans la formation continue surtout des petites et moyennes entreprises

5.2. Service « Formation initiale »

5.2.1. Missions

Le Service « Formation initiale » poursuit les objectifs stratégiques spécifiques suivants:

- Offrir un service « apprentissage » clé en main
- Devenir plus « offensif » en termes de recrutement d'entreprises formatrices et d'apprentis (p. ex. via des actions de communication)
- Fixer des objectifs quantitatifs ambitieux
- Prioriser l'effort au niveau des métiers (p. ex. promouvoir métiers « en pénurie » de candidats, etc.)
- Mettre en place une veille proactive pour identifier des évolutions ou des apparitions de métiers
- Développer un plan d'action sur 3 à 5 ans
- Adopter une ligne d'action vis-à-vis des fédérations (p. ex. définir un profil type minimum pour les membres des commissions, etc.), une répartition / clarification des rôles, la définition des interfaces / interlocuteurs, etc.
- S'approcher de l'apprentissage transfrontalier de manière proactive et promouvoir activement l'apprentissage transfrontalier
- Réaliser du lobbying pour transférer des métiers de l'apprentissage transfrontalier vers le régime apprentissage national
- S'approcher du sujet de l'enseignement supérieur organisé sous contrat d'apprentissage de manière proactive
- Promouvoir le BTS comme « voie de formation alternative » dans l'Artisanat, sous réserve de l'articulation ou de la détection d'une demande de la part des entreprises, du secteur, de la branche et provoquer activement l'émergence de telles formations
- Promouvoir activement les formations de niveau Bachelor dans des métiers de l'Artisanat
- Valorisation des qualifications professionnelles dans le cadre de la promotion de la carrière dans l'Artisanat
- Réalisation d'une gestion efficace des contrats d'apprentissage entre entreprises formatrices et apprentis (obligation légale)
- Etablissement et mise à jour de la liste des entreprises ayant le droit de former (obligation légale)
- Augmentation du nombre de contrats d'apprentissage (réduction du nombre de postes d'apprentissage restés vacants ; diminution du nombre de candidats restés sans poste d'apprentissage) – Mise en œuvre du « Matching »
- Réalisation d'un encadrement structuré des équipes curriculaires
- Elargissement de l'offre de formations en formation professionnelle
- Organisation et gestion de l'alternance « stage » (obligation légale)
- Réalisation d'une aide structurelle aux démarches administratives des entreprises en matière d'apprentissage
- Développement de la mobilité en alternance (stage/apprentissage à l'étranger)
- Développement des études supérieures en alternance (« Duales Studium » - Bachelor/BTS)
- Développement du « Coaching »

5.2.2. Activités 2019

Le Service Formation initiale (y inclus les conseillers à l'apprentissage) a réalisé en 2019 les missions et tâches suivantes :

Gestion de la Formation initiale

- Actions de promotion de l'apprentissage e.a par la mise à jour permanente des sites Internet « Handsup.lu » et « berufsausbildung.lu »,
- Conseil et information en matière d'apprentissage (à l'intention des apprentis, des parents, des entreprises, etc.),
- Gestion des résultats obtenus dans le contexte de la Réforme de la formation professionnelle (DAP et CCP) – Assurance d'un service clé en mains aux entreprises formatrices du DAP (obligation légale), DAP - Clôture de la session PII / PIF 2019 (ordinaire et de rattrapage, Préinformation et information aux entreprises formatrices des convocations, Communication aux entreprises des résultats obtenus, Gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus, CCP – Clôture de l'année scolaire 2018/2015, Communication aux entreprises des résultats obtenus, Gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus, Campagne d'information continuation du contrat avec DAP.
- Gestion des contrats d'apprentissage entre l'entreprise formatrice et l'apprenti - Assurance d'un service clé en mains aux entreprises (obligation légale), Augmentation du nombre des contrats d'apprentissage en gestion.
- Attribution et suivi du droit de former (alternance apprentissage et stage) - Etablissement et mise à jour de la liste des entreprises ayant le droit de former, Campagnes postes d'apprentissage et de stages, Création de nouveaux métiers à former, Définition des différents métiers pouvant être formés par les entreprises formatrices, Evolution vers un centre d'accréditation des entreprises formatrices.
- Matching - Conseil et information sur la formation initiale - « Les Journées de l'Apprentissage », Journée nationale de placement en apprentissage, (RTL Jobdag, RTL Leieplazendag e.a.), Journée nationale du Matching.
- « Helpline apprentissage » - Aide structurelle aux démarches administratives des entreprises en matière d'apprentissage, exploitation d'une adresse mail et d'un numéro téléphonique spécifique à l'apprentissage.



RTL JobDag du 7 février 2019 - Les conseillers en formation ont accueilli les intéressé(e)s sur le stand d'information de la Chambre des Métiers pour parler carrière artisanale et apprentissage

Surveillance de la Formation initiale

- Surveillance journalière de la formation en entreprise par une présence permanente sur le terrain,
- Offrir une information structurée aux entreprises ayant obtenu le droit de former et aux apprentis des informations sur tout ce qui est en rapport avec la formation professionnelle,
- Accompagnement des entreprises et des apprentis dans le processus de formation en entreprise,
- Gestion de conflits, médiation, commission de litige,
- Organisation des tâches diverses dans le cadre de la surveillance - Collecte et traitement des évaluations patronales, Participation aux conseils de classe, aux réunions des différentes commissions etc.,
- Organisation du Coaching (en collaboration avec LSC Asbl) - Mise en place d'une expérience pilote portant sur 6 candidats.

Encadrement de la Formation initiale

- Participation active au processus curriculaire
- Participation aux travaux des équipes curriculaires par une présence active et permanente,
- Mise en place d'un système d'échange structuré dit plate-forme de coordination « Handwierk »,
- Encadrement des représentants de la Chambre des Métiers dans les différentes commissions, dont les équipes curriculaires,

Relation et convention

- Organisation et gestion de l'apprentissage transfrontalier et en réseau (lieux pluriels de formation),
- Organisation et gestion de l'apprentissage en réseau (lieux pluriels de formation),
- Etudes supérieures en alternance (cf. Duales Studium) (Bachelor/BTS) - Offrir aux entreprises l'opportunité de recruter et de former du « highly qualified personnel » qui disposent des compétences aussi bien intellectuelles que technico manuelles, Offrir aux candidats ayant un accès aux études supérieures, l'opportunité de faire une formation de type études supérieures en alternance, Continuation de la formation préparatoire au Bachelor « Technische Gebäudeausrüstung und Versorgungstechnik » et du Bachelor « Bauingenieurwesen mit Praxissemester ».
- Aide décisionnelle au recrutement des apprentis/stagiaires (Basic check) - Offrir aux entreprises formatrices un moyen en vue de vérifier l'adéquation de candidats sélectionnés avec le poste d'apprentissage à pourvoir ; Remise de la Formation initiale
- Organisation conjointe avec le MEN et la Chambre des Salariés de la Remise des Diplômes et Certificats de fin d'apprentissage

5.2.3. Faits marquants 2019

Augmentation des BTS en alternance (collaboration F/L)

La Chambre des Métiers a dans le cadre d'un accord intergouvernemental franco-luxembourgeois en matière de formation professionnelle transfrontalière, augmenté sensiblement l'offre des formations préparatoires au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) organisées en alternance (de 3 à 11 formations).

La Chambre des Métiers offre d'ores et déjà l'enseignement supérieur sous contrat d'apprentissage. Sans promotion spécifique, plusieurs apprentis ont démarré leurs cursus dans les formations suivantes :

- BTS Bâtiment Travaux Publics
- BTS Conception et réalisation des carrosseries
- BTS Design de mode, textile et environnement
- BTS Enveloppe des bâtiments
- BTS Fluide, énergie, domotique
- BTS Innovation textile
- BTS Lunetier
- BTS Maintenance de Matériel de Construction et de Manutention
- BTS Maintenance de systèmes
- BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie

Remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage dans l'Artisanat réorganisée²⁷

Le 28 novembre 2019 a eu lieu la remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage dans l'Artisanat au Grand auditoire de la Maison du Savoir à l'uni.lu (Esch-sur-Alzette).

Ce haut-lieu symbolique de l'enseignement supérieur a permis à la Chambre des Métiers de documenter le rapprochement de la formation professionnelle initiale à l'enseignement supérieur, notamment par la présence des candidats ayant obtenu leurs BTS dans une formation organisée en alternance.

Cette remise a permis par ailleurs de service de cadre à la remise des prix du Meilleur apprenti et de la Meilleure entreprise formatrice 2019. Notons que la meilleure apprentie 2019 dans le métier de relieur était lauréate aussi bien d'un diplôme luxembourgeois que d'un diplôme allemand (quel a obtenu par cette même occasion des mains du président de la HwK Trier)²⁸. La remise, organisée conjointement par le MEN, la Chambre des Salariés et la Chambre des Métiers a connu un très franc succès. Rehaussée par les présences du Premier ministre Xavier BETTEL et le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude MEISCH, a permis à environ 300 personnes de recevoir leurs diplômes et certificats en main propre et de fêter ensemble avec leurs familles et proches la réussite de leur formation.

²⁷ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/remise-des-diplomes-et-certificats-de-l-artisanat-2019>

²⁸ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/vanessa-anne-bernott-meilleure-apprentie-2019>



Le 28 novembre 2019 au Grand Auditorio de la Maison du Savoir de l'uni.lu (Esch-sur-Alzette) ont été décernés les diplômes et certificats de fin d'apprentissage ainsi que deux prix spéciaux : le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2019 » et le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2019 ».



Le « Prix de la Meilleure entreprise formatrice 2019 » a été décerné à Chauffage Sanitaire Barthel S.A. de Hosingen.

Accompagnement curriculaire

En 2018 a débuté d'une façon systématique et coordonnée l'accompagnement des équipes curriculaire par les membres du Service Formation initiale. Cet accompagnement a eu lieu par une présence active dans les équipes (ensemble avec les représentants de la Chambre des Métiers) ainsi que par une participation à la Cellule de compétence pour la conception curriculaire (Walferdange). La coordination des travaux se faisait au sein d'un groupe de coordination « Handwierk » à la Chambre des Métiers qui siégeait hebdomadairement. Les travaux d'accompagnement se résument à un travail de soutien aux représentants de la Chambre des Métiers, tandis que les travaux au sein de la Cellule de compétence pour la conception curriculaire avaient pour but de réorganiser les différents métiers (cadre fixé).

5.2.4. Manifestations « Formation initiale » 2019

- Remises Formation initiale / Meilleur Apprenti / Meilleure Entreprise Formatrice
- Campagne Postes d'apprentissage
- Campagne Postes de stage
- RTL Jobdaag (Matcher)
- Journée Nationale du Matching
- Journée Nationale de l'Apprentissage
- Présences dans les lycées (journées d'information et d'orientation ; ateliers de sensibilisation)
- Roadshow Projet Luxbuild 2020 (conférences régionales)

5.2.5. Formation initiale – Chiffres-clés 2019

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Offre Postes Apprentissage	870	876	810	844	810	918	762	817	765
Nouveaux Contrats Apprentissage	856	747	661	742	797	657	770	726	776
Total Apprentis	1.899	1.719	1.802	1.736	1.725	1.736	1.738	1.779	1.829

	Apprentissage 2019
Candidats	1.828
Classes/Cours	p.m.
Apprentissage : Entreprises formatrices	779
Equipes évaluation et validation	74
Membres Commissions Equipes évaluation et validation	186

	DAP	CCP	TRF	Total	Date
Postes déclarés	618	126	21	765	15.09.19
Nouveaux contrats	588	158	30	776	31.12.19
Contrats en gestion	1.351	415	63	1.829	31.12.19
Diplômes et certificats	275	75	n.a.	350	29.11.19

TRF – Apprentissage transfrontalier

En 2019, la Chambre des Métiers gérait 1.829 apprentis et environ 4.500 entreprises formatrices. 765 postes d'apprentissage étaient offerts et 776 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année.

5.3. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »

5.3.1. Missions

Le Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue » poursuit les objectifs stratégiques spécifiques suivants :

- Valorisation du diplôme du Brevet de Maîtrise et augmentation de la qualité de l'attractivité, et de la visibilité du Brevet de Maîtrise
- Stabilité d'un nombre et garantie d'une qualité accrue au niveau des inscriptions et au niveau des diplômés du Brevet de Maîtrise
- Conception et développement d'une communication adaptée au public-cible et au produit
- Renforcement du réseau de partenariats (internes et externes) stratégiques (au niveau administratif et politique) pour la Formation continue et pour le Brevet de Maîtrise sur initiative et en collaboration avec la Direction Affaires Formation
- Renforcement de l'attractivité du Brevet de Maîtrise par l'ouverture de perspectives p.ex. en direction du parcours universitaire (Bachelor, Master, etc.) sur initiative et en collaboration avec la Direction Affaires Formation
- Préparation des candidats à l'examen du Brevet de Maîtrise de gestion, de la théorie professionnelle et de la pratique professionnelle (obligation légale)
- Organisation des examens de gestion, de la théorie professionnelle et de la pratique professionnelle (obligation légale)
- Elargissement de l'offre de formations continues au regard des besoins du "terrain" (développement quantitatif et qualitatif) - e.a. cours pratiques pour les candidats du Brevet de Maîtrise
- Elargissement de la gamme de l'offre de formations continues
- Augmentation de la visibilité de l'offre des cours de Formation continue
- Accompagnement de manière active la mise en place de nouveaux centres de compétences supplémentaires sur initiative et en collaboration avec la Direction Affaires Formation

Brevet de Maîtrise

La Chambre des Métiers a comme objectif la poursuite des travaux d'adaptation et d'amélioration continue des contenus des cours préparatoires et des examens menant au Brevet de Maîtrise existants tout en mettant l'accent sur les domaines suivants:

- Révision structurelle des cours de gestion et de pédagogie appliquée (programmes, contenus, approche pédagogique) ;
- Poursuite de la révision complète des cours de technologie (programmes, contenus, approche pédagogique) ;
- Mise en place d'une procédure d'adaptation permanente des cours de gestion, de pédagogie appliquée et de technologie (veille technologique, règlementaire et pédagogique) ;
- Développement et consolidation de la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle.

La Chambre des Métiers a lancé début 2016 la mise en place d'une initiative d'envergure visant à une révision tant structurelle qu'organisationnelle du Brevet de Maîtrise. Cette restructuration entend tenir compte de l'évolution et de l'interactivité dont font l'objet les différents métiers artisanaux en procédant à des regroupements

de métiers au niveau de la formation. Ainsi, le Brevet de Maîtrise sera organisé par domaine/groupe de métiers et intégrera une logique « client » tout en renforçant la position stratégique du Brevet de Maîtrise en permettant d'exercer le plus d'activités professionnelles possibles.

Formation continue

Dans le domaine de la formation continue²⁹ la Chambre des Métiers a créé des partenariats et a misé sur une coopération étroite avec différents acteurs. La Chambre des Métiers entend poursuivre dans cette voie dans le sens de consolider les synergies existantes et d'en identifier des nouvelles.

En septembre 2016, la vision/déclaration commune entre la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans dans le domaine de la formation a lancé un processus de coopération à valeur ajoutée pour le secteur de l'Artisanat dans son ensemble.

Une première étape importante dans ce processus a été la mise en place d'une formule de collaboration de la Chambre des Métiers avec les Centres de Compétences « Génie technique du bâtiment » et « Parachèvement ».

Cette restructuration du paysage de la formation continue s'est poursuivie en 2019 et se poursuivra de 2020 à 2022 dans le domaine de l'Artisanat avec la création d'autres Centres de Compétences et d'autres partenariats.

La Chambre des Métiers développera dans le cadre de ces nouveaux partenariats des nouvelles offres de formations répondant à des besoins spécifiques des différentes branches (formations techniques) et visera plus particulièrement l'augmentation de l'offre de formations certifiantes ainsi que des formations obligatoires imposées par le législateur visant la transposition des dispositions et réglementations européennes.

La Chambre des Métiers visera à contribuer en général à la mise en place d'un système de formation cohérent au Luxembourg, notamment en matière de la stratégie nationale du Lifelong Learning (S3L).

5.3.2. Activités Brevet de Maîtrise 2019

Organisation de la formation menant au Brevet de Maîtrise

- Organisation de la campagne d'inscription au Brevet de Maîtrise
- Conseils individualisés aux candidats
- Organisation et gestion des cours préparatoires et des examens au Brevet de Maîtrise,
- Recrutement, formation et encadrement des chargés de cours et des membres des commissions d'examen
- Planification et organisation des classes avec 545 candidats et 126 chargés de cours « théorie » et « gestion » (établissement horaires, réservation des salles, confection des conventions, confection des supports de cours)
- Conception, planification, organisation, surveillance et gestion de deux sessions d'examens (printemps/automne) de gestion, de la théorie professionnelle et de la pratique professionnelle (obligation légale)
- Examens au Brevet de Maîtrise – session de printemps :
 - ◆ 457 candidats en théorie de gestion

²⁹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/nouvelles-formations-chambre-des-metiers>

- ◆ 468 candidats en théorie professionnelle (33 métiers)
- ◆ 168 candidats en pratique professionnelle (27 métiers)
- Examens au Brevet de Maîtrise – session d'automne :
 - ◆ 73 candidats en théorie de gestion
 - ◆ 58 candidats en théorie professionnelle (18 métiers)
 - ◆ 9 candidats en pratique professionnelle (1 métier)
- Organisation de la remise solennelle des diplômes et promotion du travail



Projets - Brevet de Maîtrise

- Projet informatique : Développement de la nouvelle application CRM_FC_BM et mise en ligne
 - ◆ Intégration gestion documentaire informatisée
 - ◆ Réelle inscription en ligne avec transfert des données dans notre BDD
 - ◆ Paiement en ligne
 - ◆ Espace « extranet » pour chaque candidat
 - ◆ Redéfinition des différents flux et procédures de travail
- Révision fondamentale du cours de gestion « Module E » du Brevet de Maîtrise (« pédagogie appliquée ») et conception/développement de nouvelles formes, méthodes et contenus de cours et d'examens :
 - ◆ Élaboration du programme cadre selon la méthode constructive alignement en définissant des objectifs d'apprentissage au niveau 6 du cadre luxembourgeois de qualification
- Chargés de cours :
 - ◆ Formation des formateurs des nouveaux chargés de cours Brevet de Maîtrise
 - ◆ Formation « Moodle » pour les chargés de cours
 - ◆ Accompagnement des chargés de cours « en classe » et réunions de débriefing avec les chargés de cours
- Nouvelle campagne d'inscription avec nouveau visuel (1^{er} Prix lors des Media Awards)
- Organisation d'une soirée pour les formateurs du Brevet de Maîtrise avec plus de 110 participants (organisation du Brevet, perspectives réforme, keynotespeaker « Game of Tools »)
- Séances d'information pour nouveaux candidats au Brevet de Maîtrise (méthodes pédagogiques « comment me préparer au parcours et aux examens », clarification attentes et objectifs) – passage dans toutes les classes « cours de gestion d'entreprise »
- Réforme du Brevet de Maîtrise :
 - ◆ Installation de nouveaux concepts pédagogiques et didactiques

- ◆ Développement et mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne Moodle avec formation pour les chargés de cours et fonction de support et d'assistance pour tous les chargés de cours
- ◆ Mise en place d'une assurance qualité dans le cadre de l'organisation des cours et des examens
- ◆ Renforcement du rôle du chargé de cours via :
 - profil de référence
 - campagne de recrutement
 - formation des formateurs
 - différents outils (manuels formateurs et manuels élaboration de supports de cours, accompagnement de nouveaux formateurs, etc.)
 - mise en place de la transition pédagogique
- Implication au niveau de l'organisation des examens pratiques et débriefings relatifs,
- Projets de réforme GTB, Toiture et Beauty and Hair
 - ◆ Mise en place de groupes de travail « Beauty and Hair »
 - ◆ Finalisation programme de formation pour le GTB et les métiers de la toiture
 - ◆ Elaboration d'un partenariat avec les CdC pour le développement du module F dans le cadre du nouveau BdM GTB
 - ◆ Implémentation conséquent de l'approche didactique du « constructive alignment »
 - ◆ Implémentation conséquent de l'approche blended learning (Moodle, WhatAVenture, Brainyoo, etc.)
 - ◆ Définition d'un profil professionnel, d'une structure et du cadre du nouveau BdM
 - ◆ Travail sur les objectifs d'apprentissage par bloc d'apprentissage
 - ◆ Travail sur les méthodes et formes de cours et d'examens
 - ◆ Travail sur une nouvelle structure du programme-cadre plus explicative et plus transparente en vue d'une classification niveau CLQ 6

5.3.3. Activités Formation continue 2019

Conception de l'offre de formation continue

- Conception de l'offre de formation CdM :
 - ◆ Analyse et conception de formations selon les besoins des différents secteurs de l'Artisanat
 - ◆ Planification, organisation et suivi de 188 formations (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques)
 - ◆ Encadrement de plus de 120 formateurs (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques)
- Promotion de l'offre de formation :
 - ◆ Elaboration de calendriers sectoriels et/ou thématiques « Formation professionnelle continue 2020 »
 - ◆ Digitalisation du processus de publication de l'offre
 - ◆ Campagne Formation continue
 - ◆ Mailing personnalisé aux différents secteurs et métiers
 - ◆ Mise à jour de l'offre sur le site internet www.cdm.lu
 - ◆ Mise à jour de l'offre sur le portail Lifelong Learning
 - ◆ Conseil et assistance personnalisés aux clients de la Chambre des Métiers en matière de formation, de congé de formation, etc.
 - ◆ Représentations externes
 - ◆ Interviews, entrevues, articles et dossiers presse

- Collaborations importantes :
 - ◆ Collaboration commune au niveau de l'offre de cours du secteur de la construction Chambre des Métiers - Centres de Compétences Génie Technique du Bâtiment et Parachèvement - Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment
 - ◆ Collaboration renforcée avec l'ADEM avec organisation de 3 séances d'information régionales pour les conseillers de l'ADEM
 - ◆ Collaboration guichet unique PME au nord du pays
 - ◆ Collaboration et concertation CNCD - OAI - IFSB - CdC
 - ◆ Collaboration et concertation avec le CRTI-B autour des formations BIM
 - ◆ Energie fir Zukunft + : Chambre des Métiers - Energieagence - Passivhausinstitut Darmstadt - Lycée Josy Barthel Mamer
 - ◆ Partenariat stratégique institutionnel dans le projet européen Interreg Smart Energy 4.4. - Ein Bildungsprojekt zur Fachkräfteintegration an 4 Standorten in 4 Ländern



Formation continue – Certifications :

- Planification et organisation des certifications suivantes :
 - ◆ Artisan certifié maison passive - Energie fir d'Zukunft+
 - ◆ Travailleur désigné
 - ◆ Cours pour contrôleurs de chauffage au gasoil - Règlement du 7 octobre 2014
 - ◆ Cours pour contrôleurs d'installations de combustion à gaz - Règlement du 27 février 2010
 - ◆ Assemblage de tuyaux en cuivre ou en acier inoxydable pour conduites à gaz naturel à l'aide de raccords à sertir
 - ◆ Certification « Installateur de systèmes solaires thermiques »
 - ◆ Certification « Installateur de pompes à chaleur »
 - ◆ Certification « Installateur de systèmes solaires photovoltaïques »
 - ◆ Certification « Installateur de chaudières et de fourneaux à biomasse »
 - ◆ Cours accéléré pour la création d'entreprise « Manucure-maquilleur » examen pour la création d'entreprise « Retoucheur de vêtements »

Formation continue - Projets

- Cycle de formation « Mieux réussir son projet d'entreprise » :
Objectif : Repenser le cycle de formation afin de sensibiliser et d'introduire aux aspects clés liés à la bonne gestion d'une PME (obligation légale) // Réflexions

quant à une nouvelle formule pour l'organisation du cours « Mieux réussir son projet d'entreprise ».

- **Convention ADEM - Chambre des Métiers :**
Objectif : Aider à sensibiliser les entreprises sur les mesures de soutien proposées aux employeurs, mais aussi à soutenir les efforts en matière de formation des demandeurs d'emploi. // Développement d'un concept et établissement des modalités générales de collaboration ; Optimisation workflow et procédures ; Suivi et accompagnement personnalisé en ce qui concerne les demandes d'inscription aux formations.
- **Collaboration ASTI – Chambre des Métiers :**
Objectif : Aider à intégrer les personnes bénéficiaires de protection internationale (du projet "Connections") et à soutenir les efforts en matière de formation continue. // Conception d'une offre afin de pouvoir participer aux cours de la CDM // Premières entrevues et idées de collaboration, convention en élaboration.
- **Prolongation du label « Energie fir d'Zukunft + » :**
Mise en place des modalités de prolongation en collaboration avec le Passivhausinstitut (documentation détaillée, caractéristiques des matériaux et, suivant les corps de métiers, un test d'étanchéité à l'air ou un protocole de régulation ; Mise en place d'un système alternatif via des points obtenus à travers de formations continues). Communication aux entreprises labélisées ; Accompagnement personnalisé ; Suivi et contrôle ; Mises à jour des données et du répertoire dédiés aux entreprises labélisées.
- **Conception et organisation de formations pour travailleurs désignés pour le secteur de la Mode Santé Hygiène (MSH).**
Objectif : Répondre à une demande du secteur afin d'avoir des compétences spécifiques relatifs aux risques des métiers de la MSH.
- **Formation « Rénovation énergétique des bâtiments » et « Lenoz » :**
Objectif : Répondre aux besoins de formation dans le domaine de la construction à haute performance énergétique ; Développement d'un nouveau cycle de formation « Rénovation énergétique des bâtiments » (Tronc commun et spécialisation enveloppe du bâtiment et Technique du bâtiment) ; Développement d'une formation introduisant le certificat de durabilité des logements « Lenoz - Lëtzebuerger Nohaltegkeets Zertifizierung fir Wunngebaier ».

5.3.4. Manifestations « Brevet de Maîtrise et Formation continue » 2019

- Remise des diplômes Brevet de Maîtrise
- Soirée formateurs du Brevet de Maîtrise
- Séance d'information commissions d'examen
- Séances d'information pour nouveaux candidats au Brevet de Maîtrise
- Remise Certificat Artisan Certifié Maison Passive (Lycée Mamer)
- Remise Certificat « Manucure-maquilleur » et « Retoucheur de vêtements »
- Campagne Brevet de Maîtrise
- Campagne Formation continue
- Présences dans les lycées (journées d'information et d'orientation ; ateliers de sensibilisation)
- Lycée Mamer - Présentation du projet Artisan Certifié Maison Passive
- Séances d'information Prolongation du certificat « Artisan certifié maison passive »

- Séances d'information régionales « Présentation du service et de l'offre Formation continue de la CdM »



Le 10 février 2019 a eu lieu la remise des Brevets de Maîtrise et de la Promotion du Travail dans l'Artisanat. Le Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg a servi de cadre festif à la cérémonie solennelle durant laquelle les lauréats de la promotion 2018 ont été mis à l'honneur : 102 candidats ont reçu leur Brevet de Maîtrise, 133 candidats ont été distingués par la Promotion du Travail.

5.3.5. Formation continue – Chiffres-clés 2019

Année 2019	Nombre de cours	Heures de cours	Participants
Cours de gestion et d'organisation d'entreprise	54	589	511
Cours techniques organisés par secteur dont :			
Alimentation	14	242	136
Mode, Santé, Hygiène	14	289,5	108
Mécanique	15	556	98
Construction	91	1.493	852
Communication et multimédia	0	0	0
Métiers de l'art et métiers divers	0	0	0
Sous-Total	134	2.580,5	1.194
TOTAL	188	3.169,5	1.705

5.3.6. Brevet de Maîtrise (BdM) - Chiffres-clés 2019

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nouveaux Candidats BdM	316	295	277	275	239	238	216	155
Total Candidats BdM	808	785	756	727	725	650	619	551
Désistement candidats*					74 10,2%	77 11,8 %	4** 0,7%	8** 1,5%

* Différence au niveau du total des candidats entre octobre et le décembre de la même année

** Conséquence positive du projet « repenser la facturation du Brevet de Maîtrise »

5.4. Service « Promotion et Sensibilisation aux Métiers »

Le Service « Promotion et Sensibilisation aux Métiers » poursuit les objectifs stratégiques spécifiques suivants :

- Développement de la promotion de l'Artisanat (pour le public cible « jeunes ») autour des actions existantes de la Chambre des Métiers et du secteur
- Développement de nouvelles initiatives et activités de promotion « jeunes » afin de faire connaître la diversité et les atouts des métiers et de la carrière de l'Artisanat
- Intégration des projets de découverte de l'Artisanat et de ses métiers au sein de l'enseignement fondamentale et secondaire
- Développement d'une communication adaptée au public-cible (Rubrique Perspektiv Handwerk sur handsup.lu, cahier ludique, fil rouge pour volontaires, réseaux sociaux et nouveaux canaux de communication...)
- Développement de partenariats stratégiques soutenant les initiatives de promotion (image de marque/carrière) (MENJE, Science Center...).
- Création d'un réseau d'artisans-volontaires et d'ambassadeurs du secteur
- Création et renforcement du réseau de partenariat écoles-entreprises et développement d'une plateforme d'échange
- Promotion de la « juste valeur de l'Artisanat » face aux partenaires politiques et stratégiques - Orientation de « profils forts » dans l'Artisanat

Dans le contexte du lancement de ce nouveau service, les principales activités pour l'année 2019 se sont articulées en fonction de deux axes:

- le développement de la promotion de l'Artisanat (pour le public cible « jeunes ») autour d'actions existantes du secteur
- le développement de nouvelles initiatives de promotion permettant de faire connaître la diversité et les atouts des métiers et de la carrière de l'Artisanat.

5.4.1. Activités 2019

Découverte de l'Artisanat et de ses métiers au sein de l'enseignement fondamental et secondaire

- Organisation et coordination d'un projet pilote « Hallo Handwerk – les métiers de la toiture », une découverte de l'Artisanat et de ses métiers de manière transversale dans l'école fondamentale en collaboration avec le MENJE dans 13 classes des écoles fondamentales du pays / Documents de travail et plateforme Moodle mis à disposition pour les enseignants et élèves / Coordination de la construction d'un petit modèle de toit dans les classes par un artisan. Le projet s'étend de 2019-2024 avec d'autres semaines à thèmes qui vont être élaborées
- Contacts, informations, présence du service dans divers lycées sur de foires d'orientation par un stand et/ou l'animation d'un atelier
- Présence du service dans l'école fondamentale de Mamer pour l'animation de 5 cours

Développement de partenariats stratégiques et soutien les initiatives de promotion (image de marque/carrière) e.a.

- Partenariat avec le Science Center Luxembourg à Initiative-phare du service :
 - ◆ Partenariat conventionnée sur le développement d'une découverte pratique des métiers technologiques et techniques (via des ateliers) pour des jeunes de 13 à 17 ans
 - ◆ Intégration de la Chambre des Métiers et du secteur de l'Artisanat plus spécifiquement dans la brochure de présentation du projet « Découverte des métiers et professions »
 - ◆ Présentation du projet aux différents acteurs politiques
 - ◆ Réalisation de 6 ateliers de découverte couvrant des métiers de l'Artisanat.
- Partenariat avec Jonk Entrepreneuren Luxembourg Asbl :
 - ◆ Représentation au conseil d'administration de la JEL
 - ◆ Promotion du Job Shadow Day
 - ◆ Contributions aux Jel News (articles, annonces)
 - ◆ Volontariat à l'enseignement fondamental pour le programme « Notre communauté »
 - ◆ Remise du prix « Handwierk et Innovation » dans le cadre du projet Mini-entreprises
 - ◆ Participation en tant que membre du jury aux « Project Management Awards »
- Participation à la semaine des « Journées découverte » ainsi aux jeux ludiques « Building Games » des métiers de la construction à l'IFSB. (Présentation de l'Artisanat, collaboration et remise des prix)
- Soutien des activités des Makerspaces, Service National de la Jeunesse/CIJ e.a.
- Participation et animation d'un stand et d'un atelier pratique au Makerfest - édition Hiver au Forum Geeseknäppchen
- Organisation du prix « Team Handwierk » au Luxembourg Times Business Run
- Création d'un réseau d'artisans-volontaires en élaboration via des contacts et des interviews des talents d'artisans, membres des groupes de travail, ambassadeurs du secteur e.a.
- Présentation de différentes activités et partenariats soutenus par le service qui donnent envie d'explorer des habilités techniques et/ou technologiques pour découvrir l'Artisanat de manière ludique
- Promotion de la « juste valeur de l'Artisanat » face aux partenaires politiques et stratégiques - Orientation de « profils forts » dans l'Artisanat

Développement d'une communication adaptée au public-cible jeune

- Conception d'une affiche illustrative "Toutes les routes mènent à l'Artisanat", une affiche informative et ludique dont l'objectif est de faire découvrir aux jeunes que différents chemins mènent vers une carrière dans l'Artisanat. Il s'agit de montrer par ailleurs que l'Artisanat est un secteur diversifié, moderne et accessible à tous.
- Conception d'une brochure (DE/FR) « Perspektiv Handwierk – L'avenir entre mes mains : Pourquoi et comment choisir une carrière dans l'Artisanat », ainsi qu'une vidéo d'animation en motion design correspondante, afin d'informer sur les atouts de l'Artisanat (passion, diversité, force d'innovation, talent, tradition, transmission de savoirs, perspectives et carrières etc.) dans le but de transporter des messages-clés autour de ces atouts prioritairement vers les écoles, les élèves, les enseignants, les parents, mais aussi les entreprises, les partenaires et le grand-public. L'idée est d'avoir différents canaux (print/vidéo) pour promouvoir les perspectives et carrières dans l'Artisanat lors des projets et visites dans les écoles

- Production de classeurs Hands Up et fiches : “Les métiers de l’Artisanat”, pour informer les élèves et enseignants lors des visites d’écoles sur les différents métiers et carrières de l’Artisanat
- Communication via des annonces de félicitation pour les nouveaux diplômés DAP/BM sur Facebook
- Création de news (cdm.lu, handsup.lu, JEL News...), des articles de presse et contributions aux réseaux sociaux notamment Facebook Hands Up
- Production de divers articles de promotion : Gadgets, gommages, stylos, ...
- Projet de promotion de la passion Handwierk par la réalisation des clips vidéo simples par les jeunes artisans

Commissions et groupes de travail e.a.:

- Forum National Orientation, Groupe de travail guichet virtuel Maison de l’orientation
- Jonk Entrepreneuren Asbl – membre du CA, volontaire programme, membre du jury PM awards
- Partenariat et collaboration avec le Science Center Luxembourg
- Projet « Hallo Handwierk » à l’école fondamentale en collaboration avec le Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse
- IMS : Projet Digital explorer, Membre du jury



La finale nationale des Mini-Entreprises organisée par les Jonk Entrepreneuren Luxembourg Asbl a réuni les 16 meilleures Mini-Entreprises des 74 inscrites au départ. Plus de 700 élèves ont participé à ce programme pendant l’année scolaire 2018-2019. La Chambre des Métiers a eu l’honneur de remettre le prix « Handwierk et Innovation » 2019 remporté par la Mini-Entreprise « Sundrive » du Lycée Technique Ettelbruck » qui construit des petites voitures principalement composées de bois et pouvant rouler à l’énergie solaire.

5.4.2. Promotion et Sensibilisation aux Métiers - Chiffres-clés 2018

Année	Contacts totaux (app.)	Contacts via des présences stand et demandes d'information e.a. :				Elèves ayant participé à des ateliers et/ou présentations animés sur le sujet des métiers et carrières dans l'Artisanat : *			
		Total par année (app.)	EF	CIES	CSES	Total par année (app.)	EF	CIES	CSES
2018	2273	1226	10,7%	70,6%	18,7%	1047	11,2%	85,9%	2,9%
2019	2668	1056	43,9%	50,4%	5,7%	1612	33,1%	64,3%	2,6%

EF = Enseignement fondamental / CIES = Cycle Inférieur Enseignement secondaire / CSES = Cycle Supérieur Enseignement secondaire

* Ces chiffres comprennent les enseignants ; en moyenne on peut calculer un enseignant pour 15 élèves



Les ateliers de découverte des métiers et professions présentés au Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire (septembre 2019)³⁰

³⁰ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/les-ateliers-de-decouverte-des-metiers-et-professions-presentes-au-ministre-du-travail-de-l-emploi-et-de-l-economie-sociale-et-solidaire>

5.5. Département « Affaires économiques »

5.5.1. Missions

Les principales missions du Département « Affaires économiques » sont les suivantes :

- Réalisation d'études, d'enquêtes, de statistiques et d'analyses dans le domaine économique,
- Rédaction d'avis, de prises de positions, notamment dans les domaines de la fiscalité, des marchés publics, des aides étatiques et de l'aménagement du territoire (logement, zones d'activités économiques, mobilité),
- Assistance-conseil en matière économique des ressortissants de la Chambre des Métiers,
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

5.5.2. Activités 2019

Statistiques et présentation de l'Artisanat

Publication et communication

- Préparation des chiffres-clés de l'Artisanat selon le nouveau concept de statistiques artisanales : les clusters artisanaux
- Réalisation de la brochure « Chiffres-clés de l'artisanat 2018 » reprenant le nouveau concept des clusters & des infographies (nouveau layout)
- Réalisation d'une vidéo présentant les chiffres-clés
- Organisation d'une conférence de presse en date du 16/5/2019 : « Chiffres-clés de L'Artisanat en 2018 : une tendance positive face à 4 grands défis » en présence de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles



Amélioration de la qualité des données

Coopération avec le Centre Commun de la Sécurité Sociale avec pour objectif de :

- améliorer la qualité des données (notamment au niveau des matricules)
- recevoir des données supplémentaires (p. ex. âge des salariés)

Enquêtes & études

Etude sur les SàrlS dans l'Artisanat

- Réalisation d'un premier bilan (Mai 2019)

Enquête sur l'internationalisation des entreprises artisanales

- Confection du questionnaire, évaluation de l'enquête
- Préparation de tableaux & de graphiques (utilisés lors de la conférence de presse)

Enquête sur les besoins en main-d'œuvre des entreprises artisanales

- Confection du questionnaire, évaluation de l'enquête
- Présentation lors de la conférence de presse (6/11/2019)

Analyse de la situation financière des entreprises artisanales

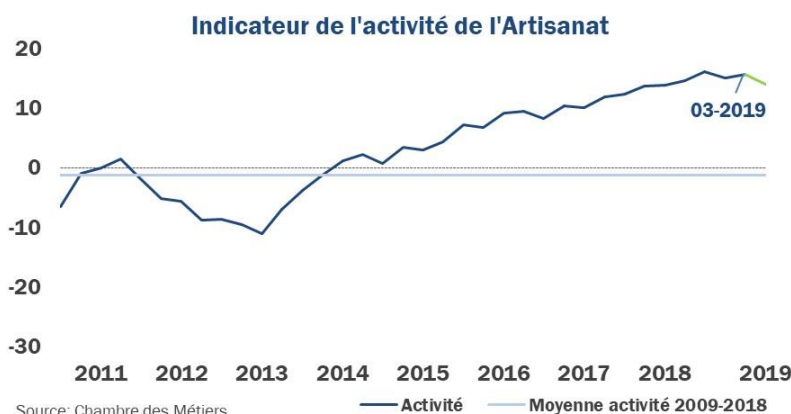
- Rédaction d'une note de faisabilité
- Echanges avec le STATEC
- Retour de ratios financiers concernant les activités de « coiffeur » et de « charpentier / couvreur »
- Analyse et sélection des ratios pertinents

Analyses diverses (publiées au « d'handwierk »)

- Faillites dans l'Artisanat
- Compétitivité du secteur de la construction

Conjoncture

- Enquêtes de conjoncture trimestrielle
- Publication des résultats sur www.cdm.lu
- Publication dans le « d'handwierk »
- Publication dans la newsletter à destination des prestataires étrangers
- Coopération dans le cadre du « EU SME Barometer » (SMEunited) – série d'indicateurs conjoncturels au niveau UE



Fiscalité

- Participation aux travaux de la task-force UEL :
 - ◆ crédit d'impôt SSM
 - ◆ imposition des frontaliers
 - ◆ innovation, digitalisation, transition énergétique
- Assistance-conseil aux ressortissants en matière de TVA

Aménagement du territoire

- Propositions de simplification administrative destinées au Gouvernement
- Coordination de l'analyse et rédaction de l'avis concernant les plans directeurs sectoriels :
 - ◆ Logement
 - ◆ Zones d'activités économiques
 - ◆ Transports
 - ◆ Ensembles paysagers

- Logement

Discussion sur la politique du logement :

- Entrevue avec Madame la Ministre du Logement, Sam Tanson (13/03/2019)
- Entrevue avec Monsieur le Ministre du Logement, Henri Kox (4/12/2019)
- Cf Aménagement du territoire

- Zones d'activités économiques

- Cf Aménagement du territoire
- Réponse aux demandes d'informations officielles concernant les besoins en terrains de l'Artisanat

- Protection de la nature

- Entrevue Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg – Simplification administrative (14/11/2019)

Marchés publics

Cours /conférences / site web

Sensibilisation & information des entreprises artisanales

- Révision fondamentale du support du cours de la CdM suite à la réforme de la législation en 2018
- Organisation d'un cours sur les marchés publics
 - ◆ Date : 22 mai 2019
 - ◆ Intervenants : Norry Dondelinger & Eva Lang
 - ◆ Nombre de participants : 29
- Mise à jour de la rubrique « Marchés publics » sur le site cdm.lu
- Publication d'articles au « d'handwierk »

Commission des soumissions

- Défense des intérêts des entreprises artisanales
- Utilisation du feed-back pour améliorer le conseil aux entreprises

CRTI-B

- Conseil de gérance
- Assemblée générale
- Participation aux groupes de travail
 - ◆ Critères extra-financiers
 - ◆ Conditions contractuelles générales
 - Réception (propositions CdM)
 - Sous-traitance
 - Travail intérim
 - Primes et pénalités

Révision des prix

- Matériaux : réunion CRTI-B – Fédération des Entrepreneurs (7/3/2019) sur une possible modification de la formule d'adaptation des prix
- Mise à jour des informations de base (révision des prix sur salaires)
- Publication sur cdm.lu

Assistance-conseil**Projet “business intelligence”**

- Lancement de la 2^e phase avec le Service informatique de la Chambre des Métiers
- Kick-off avec service informatique & EY (4/2/2019)
- Test du BI avec plusieurs réunions de concertation avec le service informatique et EY

Aides étatiques

- Rédaction d'avis
 - ◆ PL Amendements - Régime aides de minimis
 - ◆ PRGD Amendements - Commission consultative
- Rédaction d'une note sur les améliorations à adopter au régime d'aides
- Mise à jour de l'outil d'aides sur cdm.lu présentant 52 aides différentes³¹
- Organisation de 2 conférences de la roadshow du Ministère de l'Economie
 - ◆ Chambre des Métiers (3/06/2019) : 65 participants
 - ◆ Grevenmacher (24/06/2019) : 50 participants
- Organisation de 2 cours sur les aides aux PME
 - ◆ 25/9/2019 : 26 participants
 - ◆ 8/10/2019 : 37 participants
- Participation à 2 consultations de la Commission européenne :
 - ◆ « Fitness check on State aid rules »
 - ◆ « Targeted consultation to the stakeholders on the de minimis regulation »

³¹ <https://www.yde.lu/aides/aides-aux-entreprises>



Le 3 juin 2019, la Chambre des Métiers a organisé, à l'initiative du Ministère de l'Économie, la première « Roadshow » d'un cycle de cinq conférences, en présence du Ministre des Classes moyennes, Monsieur Lex Delles

Finances publiques

- **Projet de budget 2019**
 - ◆ Publication d'un 1^{er} communiqué de presse (6/3/2019)
 - ◆ Présentation d'une note au Comité de la CdM (12/03/2019)
 - ◆ Présentation du projet de budget à l'Assemblée plénière (25/03/2019)
 - ◆ Entrevue auprès de Monsieur André Bauler, rapporteur du budget d'Etat 2019
 - ◆ Rédaction et publication de l'avis
 - ◆ Publication d'un 2^e communiqué de presse (9/4/2019)
- **Projet de budget 2020**
 - ◆ Présentation d'une note au Comité de la CdM (12/11/2019)
 - ◆ Rédaction et publication de l'avis
 - ◆ Conférence de presse (15/11/2019)



En date du 27 mars 2019, la Chambre des Métiers a eu un échange intéressant avec le rapporteur du projet de budget de l'Etat 2019, Monsieur André Bauler.³²

³² <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/projet-de-budget-de-l-etat-2019-entrevue-avec-le-rapporteur-m-bauler>

Projet Veille

- Coordination du projet avec EEN
- Enquête interne sur la satisfaction des utilisateurs
- Rédaction d'une note sur la satisfaction et propositions d'améliorations
- Réunions internes pour le réajustement des veilles (mots-clés, sources, etc.)

CMCC

- Entrevues avec Monsieur le Ministre des Finances, Pierre Gramegna, sur les orientations futures du CMCC (2/4/2019 et 26/9/2019)
- Etablissement du budget pluriannuel

CES

- Participation aux groupes de travail suivants :
 - ◆ Evolution économique, sociale et financière du pays 2019 : Partie I - Volatilité et fiabilité des données macroéconomiques
 - ◆ Travail transfrontalier : historique, présent et prévisions

Divers

- Participation au jury pour le « Prix du progrès économique durable » (remise 5/11/2019)
- Entrevue avec Monsieur le Député Serge Wilmes au sujet du « PIB bien-être » (15/11/2019)

Récapitulatif de l'activité de conseil-assistance selon les domaines d'intervention

Domaine d'intervention	Nombre de conseils	En % du total
Fiscalité	23	7%
Statistiques	66	20%
Aides étatiques	48	14%
Marchés publics	169	50%
Autres	32	9%
Total	338	100%

5.6. Service « Contact Entreprise »

5.6.1. Missions

Les missions et activités du Service « Contact Entreprise » se résument comme suit :

- Accueil, assistance et conseil aux porteurs de projet de création ou transmission / de reprise d'entreprise,
- Accomplissement des formalités liées à la création, la reprise ou la transmission d'entreprise,
- Organisation et participation aux activités de formation dans le cadre de la création ou transmission d'entreprise,
- Coordination de la permanence de la Chambre des Métiers au sein de la « House of Entrepreneurship ».

5.6.2. Activités 2019

Conseil et guidance

- Formalités administratives au Luxembourg : 616 dossiers traités avec 1.596 formalités individuelles accomplies
- Ouverture de l'accueil « Contact Entreprise » tous les samedis matin (1^{er} semestre 2019)
- Organisation des présences de « Contact Entreprise » ainsi que coordination des permanences de Chambre des Métiers au sein de la « House of Entrepreneurship »
- Séance d'information « Les clés de la réussite » : sensibilisation des futurs entrepreneurs sur le droit d'établissement, information sur la création d'entreprise (une fois par trimestre, en langue française et en langue luxembourgeoise)
- Utilisation de l'outil informatique « Whataventure » au sein des services d'assistance-conseil à la création (4 porteurs de projet ont pu bénéficier de l'assistance dans le développement de leur modèle d'affaire)
- Enquête de satisfaction des clients
- Participation dans les travaux de Guichet.lu et gestion du helpdesk mail
- Mise en œuvre de nouveaux services offerts : accompagnement agrégation SIS
- Participation active à « Fit4Entrepreneurship » : animation de 17 Ateliers de sensibilisation et 12 tables tournantes
- Participation à 2 journées de l'Orientation de l'OLAI
- Développement du guide du futur créateur d'entreprise
- Permanence à la « House of Entrepreneurship » (à partir du 15/09/2019)



Bourse d'entreprise / Transmission d'entreprise

- Poursuite des activités d'accompagnement des adhérents à la bourse d'entreprise ; rapprochement de l'offre et de la demande et assistance-conseil aux repreneurs
- Rédaction d'un papier de réflexion concernant la transmission d'entreprise dans l'artisanat
- Réalisation de plus de 290 prises de contact et de plus de 200 mises en contacts « cédant-repreneur » ; accompagnement de 25 transmissions d'entreprises

Rôle artisanal

- Gestion et mise à jour du rôle artisanal
- Emission des cartes d'artisan
- Emission des certificats d'affiliation
- Emission des certificats de radiation
- Emission des attestations CE

Cours accélérés

- Organisation des cours de manucure et des examens retoucheur de vêtement



Coopérations externes

- Maintien et développement des coopérations avec des administrations ou instituts
- Prestations de services au Luxembourg : mailing d'information trimestriel aux prestataires dans le cadre d'une politique globale par rapport aux entreprises répertoriées par la Chambre des Métiers
- Maintien et développement de la coopération auprès du « Guichet Unique PME »
- Développement d'une coopération avec la cellule économique du Naturpark Möllerdall
- Développement et la mise en œuvre de nouvelles coopérations dans le domaine entrepreneurial avec la Chambre de Commerce

Politique de communication et d'information

- Mise à jour des différentes brochures (e.a. fiche S.à r.l.-S ; nouveautés en matière de droit des sociétés, en coopération avec les conseillers juridiques),
- Sensibilisation/promotion de l'esprit d'entreprise,
- Mise à jour d'un compendium sur les aides étatiques.

Chiffres-clés 2019

Année	Dossiers	Formalités accomplies										Total	Variation	
		Autorisations	Prestations au Lux.	TVA	Contributions directes	CNS	Rôle artisanal	RCSL	Aides MCM	Reconn. diplôme	Autre			
1999	63	63	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	63	-
2000	160	160	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	160	+154,0%
2001	188	188	n.a.	76	61	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	325	+103,1%
2002	200	200	n.a.	92	59	n.a.	2	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0	353	+8,6%
2003	213	213	n.a.	102	48	n.a.	171	11	n.a.	n.a.	n.a.	0	545	+54,4%
2004	366	366	n.a.	193	117	n.a.	294	23	n.a.	n.a.	n.a.	0	993	+82,2%
2005	362	362	n.a.	177	99	n.a.	293	36	n.a.	n.a.	n.a.	0	967	-2,6%
2006	451	451	n.a.	168	109	n.a.	326	50	n.a.	n.a.	n.a.	0	1 104	+14,2%
2007	404	404	n.a.	136	78	n.a.	292	23	n.a.	n.a.	n.a.	0	933	-15,5%
2008	471	471	n.a.	151	92	n.a.	341	30	n.a.	n.a.	n.a.	0	1 085	+16,3%
2009	330	377	64	103	80	1	346	38	n.a.	n.a.	n.a.	0	1 009	-7,0%
2010	432	581	67	94	84	2	348	36	n.a.	n.a.	n.a.	0	1 212	+20,1%
2011	422	653	79	102	104	3	332	40	n.a.	n.a.	n.a.	0	1 313	+8,3%
2012	1 315	2 185	63	130	133	1	1 141	69	1	0	7	7	3 730	+184,1%
2013	540	886	48	114	127	0	404	81	7	10	7	7	1 684	-54,9%
2014	579	919	60	116	129	1	440	98	19	12	12	12	1 806	+7,2%
2015	517	663	76	99	55	4	453	77	16	3	6	6	1 452	-19,6%
2016	579	814	91	131	1	3	542	107	29	4	7	7	1 729	+19,1%
2017	591	902	98	148	0	4	550	112	13	0	11	11	1 838	+6,3%
2018	667	789	154	130	0	1	628	87	67	0	8	8	1 864	+1,4%
2019	616	690	177	99	0	2	542	74	0	0	12	12	1 596	-14,4%
Total	5 917	12 337	977	2 361	1 376	22	7 445	992	152	29	70	15 476		

En 2019, 616 dossiers relatifs aux formalités au Luxembourg ont été traités.

On note que le nombre de formalités individuelles, qui se situe à un niveau fort élevé, affiche un léger tassement avec 1.596 formalités individuelles accomplies. Le volume total élevé de formalités réalisées constitue toutefois une confirmation de l'approche développée en 2016 par « Contact Entreprise » d'offrir des nouveaux services aux porteurs de projet et aux dirigeants d'entreprise ainsi des nouvelles offres pour des prestations de services au Luxembourg.



En présence des membres de la Commission d'examen, la remise des certificats de réussite de la formation accélérée dans l'activité « Manucure-maquilleur » et de l'examen pour la création d'entreprise « Retoucheur de vêtements » a eu lieu le 30 avril 2019, à la Chambre des Métiers.

5.7. Service « Affaires européennes et Grande Région »

5.7.1. Missions

Les missions et activités du Service « Affaires européennes et Grande Région » (AEGR) se résument comme suit :

- Conseils individuels aux entreprises artisanales (ainsi qu'à leurs fiduciaires)
- Exécution des formalités administratives dans la Grande Région
- Contacts réguliers avec les administrations étrangères
- Réalisation de conférences et séminaires
- Réalisation et mise à disposition d'informations ciblées en matière de prestation d'activités artisanales à l'étranger et d'exportation de produits et services
- Animation, coordination et réalisation d'actions relatives au label « Made in Luxembourg » pour les entreprises artisanales.

5.7.2. Activités 2019

Conseil et guidance à l'international (« Handwierk International »)

- Assistance lors de démarches administratives, accomplissement des certaines formalités auprès des autorités de la Grande Région
- Assistance sur les marchés publics dans la Grande Région
- Analyse, restructuration et poursuite de l'élaboration des processus axées sur le client pour faciliter et accélérer la communication avec les administrations de la Grande Région
- Adaptation du contenu en ligne sur le site www.yde.lu
- Permanence à la « House of Entrepreneurship » (à partir du 15/09/2019)

Publications / Promotion « Enterprise Europe Network » (EEN)

- Site Internet de la Chambre des Métiers : restructuration et mise à jour du contenu européen et relatif à la Grande Région
- Elaboration de documentations diverses (fiches pratiques, supports pratiques etc.) en coopération avec les spécialistes des différents domaines
- Actualisation des fiches pratiques
- Mise à jour et restructuration du contenu du site web cdm.lu relatif à l'offre du service
- Veille, édition et publication régulière de news d'actualités sur le thème de l'internationalisation, surtout de la Grande Région
- Présentation plus visible du partenariat de la Chambre de Métiers au sein du réseau EEN Luxembourg en regroupant et intégrant les différents services offerts et susceptibles d'intéresser les entreprises actives à l'étranger, rendre accessible ce réseau aux entreprises artisanales luxembourgeoises



L'Europe à la portée de votre entreprise.



Le label « Made in Luxembourg » édition automne 2019 a été décerné le 7 octobre 2019, en présence du Ministre des Classes moyennes et du Tourisme Lex Delles et la remise s'est déroulée sous le thème « Made with Love – La puissance des « petites » marques ».

Veille sur les marchés publics

- Appels d'offre en Grande Région
- Appels d'offres de l'UE concernant des marchés publics émanant du Luxembourg

Séances d'information / conférences organisées par le service AEGR

- Remise « Made in Luxembourg » édition printemps – 100 participants
- Cycle de conférences (3 séances) « Gudde Moien Groussregioun ! » - 120 participants
- SME Open Day (organisation en coopération avec les partenaires du réseau EEN Luxembourg) – 200 participants³³
- Afterwork de la propriété intellectuelle – 125 participants
- Remise « Made in Luxembourg » édition automne – 150 participants³⁴
- Journée Export (17/10/2019) - 120 participants

Organisation de visites et de foires

- BAUMA à Munich (11/04/2019) - 30 participants

Etude sur la prestation de service transfrontalière/PANEL CE

- Etude sur la présence des entreprises artisanales luxembourgeoises actives sur les marchés étrangers
- Veille et transmission ciblée de consultations de l'UE

Profils de coopération commerciale (réseau EEN)

- Sélection et publication régulière de profils commerciaux de divers pays sur cdm.lu, dans le « d'handwierk » et dans la newsletter de la Chambre des Métiers

³³ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/sme-open-day-l-europe-au-service-des-pme>

³⁴ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/mil-88-entreprises-labelisees>

Participation aux actions du Ministère de l'Economie (missions économiques)

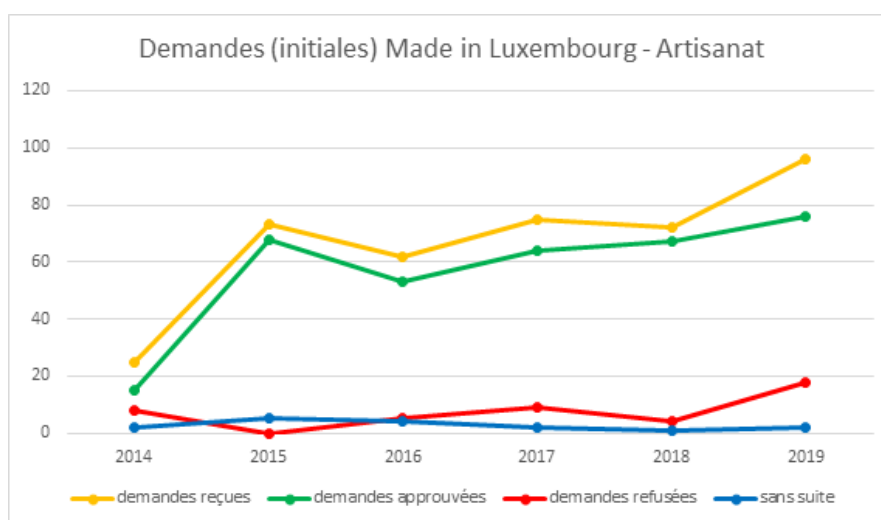
- Détection des actions / pays / marchés intéressants pour les ressortissants de la Chambre des Métiers et transmission ciblée des informations



Accord entre la Chambre des Métiers et SOLVIT – better together ! (décembre 2019)

Label « Made in Luxembourg »

- Organisation de deux remises label Made in Luxembourg (en collaboration avec la Chambre de Commerce)
- Promotion du label et du registre
- Elaboration d'une procédure pour le premier renouvellement après 5 ans (en concertation avec la Chambre de Commerce)
- Réédition du comité « Made in Luxembourg » suite au nouveau règlement
- Traitement des demandes et visites d'entreprises
- Définition, suivi et adaptation du processus de travail
- Coordination, développement et suivi du projet pour la Chambre des Métiers



Source : Chambre des Métiers

En 2019, 96 nouvelles demandes « Made in Luxembourg » d'entreprises issues de l'Artisanat ont été introduites. 76 d'entre elles ont été accordées après analyse du dossier, 18 ont été refusées (2 demandes sans suites).

En 2014, la durée de validité des labels « Made in Luxembourg » a été limitée à cinq ans. De ce fait, le Service AEGR a traité en 2019 les premières demandes de renouvellement. 181 demandes ont été introduites et analysées. 138 demandes ont été accordées, 43 demandes refusées. En 2020, le droit d'usage va expirer pour 66 entreprises artisanales.



Conférence de presse³⁵ avec Monsieur le Ministre Lex Delles sur l'enquête internationalisation (02/10/2019)

Luxembourg for Business and Innovation

- Préparation d'une offensive « internationalisation » en vue de réaliser une participation plus conséquente des entreprises artisanales à des missions économiques à l'étranger

Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM)

- Secrétariat Général du CICM (coordination du réseau des 12 chambres des métiers membres)
- Animation de plusieurs groupes d'experts (GT Environnement / Energie, GT Formation professionnelle, GT Marchés étrangers)
- Conférence européenne sur l'Artisanat et les PME en Europe : « L'Artisanat dit Oui à l'Europe ! » (16/05/2019) en présence de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles
- Célébration du 30^{ème} anniversaire de la coopération entre les chambres des Métiers de la Grande Région sous l'égide du « Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région » (CICM)
- Assemblée générale du CICM à Namur (UCM National) du 11 décembre 2019

³⁵ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/conference-de-presse-handwerk-goes-international-du-2-octobre-2019>

- Prises de position :
 - ◆ « Façonner l'Europe à travers les PME de l'Artisanat » (16/05/2019)
 - ◆ « En faveur de la transposition concrète du Green Deal européen et de la future Stratégie PME de l'UE en Grande Région » (11/12/2019)
- Réalisation Statistiques Artisanat en Grande Région 2019
- Coordination du site Internet du CICM : www.artisanat-gr.lu ; www.handwerk-gr.lu

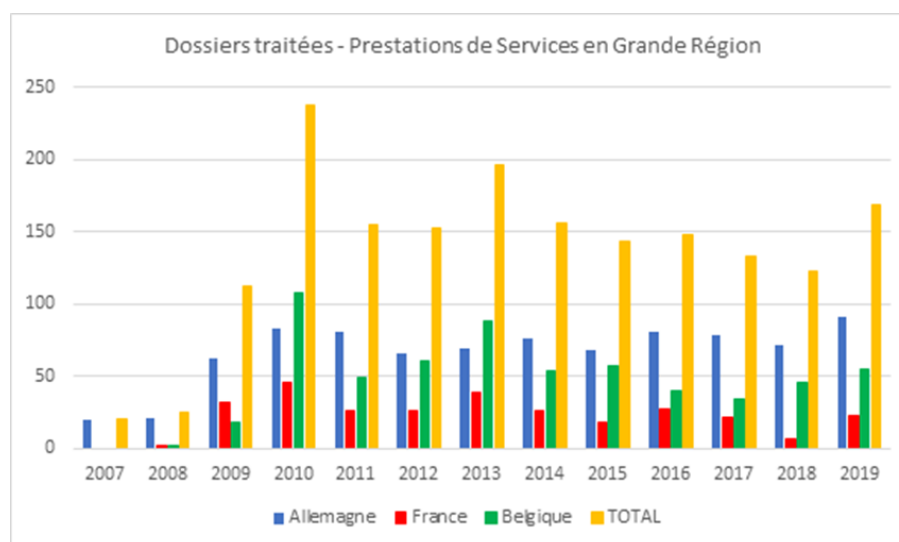
Comité économique et social de la Grande Région

- Participation aux activités du CESGR (GT, etc. ...)

Chiffres-clés 2019

Dossiers « prestations de services en grande Région »

En 2019, le Service AEGR a traité au total 169 dossiers administratifs (Allemagne : 91, France : 23, Belgique : 55). Comparé à 2018, il s'agit d'une augmentation d'environ 37 %.



Source : Chambre des Métiers

Dossiers traités – Prestations de services en Grande Région

Année	Allemagne	France	Belgique	TOTAL
2010	83	46	108	237
2011	80	26	49	155
2012	66	26	60	152
2013	69	39	88	196
2014	76	26	54	156
2015	68	18	57	143
2016	81	27	40	148
2017	78	21	34	133
2018	71	6	46	123
2019	91	23	55	169

Source : Chambre des Métiers

Conseils et assistance individuels marchés internationaux et Grande Région

En 2019, 1.209 demandes individuelles concernant les marchés étrangers ont été traitées.

Domaine d'intervention	Nombre de conseils	% du total
Prestations de service en GR	878	73%
Prestations de service dans l'UE	58	5%
Marchés publics à l'étranger	102	8%
Foires/Salons/Missions	117	10%
Législation UE	25	2%
Offres coopérations	29	2%
Total	1.209	100%



Conférence européenne sur l'Artisanat et les PME en Europe :
« L'Artisanat dit Oui à l'Europe ! » (16/05/2019)
en présence de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles³⁶



Assemblée générale du CICM à Namur (UCM National) du 11 décembre 2019
« En faveur de la transposition concrète du Green Deal européen et
de la future Stratégie PME de l'UE en Grande Région »

³⁶ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/l-artisanat-dit-oui-a-l-europe>

5.8. Département « Affaires juridiques /Avis »

5.8.1. Missions

Les principales missions du Département « Affaires juridiques /Avis » sont les suivantes :

- Conseil aux entreprises dans les divers domaines du droit que sont le droit du travail, le droit des contrats, le droit de la construction, le droit de la consommation, le droit des sociétés, la responsabilité des dirigeants, le recouvrement de créances, le droit de la concurrence, etc.
- Coordination de la rédaction des avis émis par la Chambre des Métiers et assurance de la cohérence juridique et générale
- Organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités juridiques
- Rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques (les cahiers juridiques) à l'attention des entreprises
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail

5.8.2. Activités 2019

Conseils et assistances individualisés

- 746 consultations au total en 2019
- Permanences à la « House of Entrepreneurship » (depuis le 15/09/2019)

Cahiers Juridiques

- Suivi de la mise en forme de la nouvelle version du Cahier juridique « Droit des sociétés et responsabilités des dirigeants »
- Suivi de la mise en forme de la nouvelle version du Cahier juridique « Droit du travail » (édition française et allemande)

Site Internet

- Suivi de la mise en ligne des pages « Droit des sociétés et responsabilités des dirigeants » et « Droit du travail »
- Mise à jour du support électronique relatif aux aides existantes réalisé en collaboration avec les autres départements
- Contributions sous forme de « News » au vote ou à l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales ou réglementaires
- Analyse de la répercussion des conférences et de l'actualité juridiques sur les pages dédiées du site internet de la Chambre des Métiers
- Mise à jour régulière de la page « Attention Arnaques »

Articles

- Mailing aux prestataires de services étrangers
- Rubrique « Attention Arnaques »
- Contributions à la Newsletter
- Contributions dans chaque édition du « d'handwierk » (articles, avertissements, avis du mois, comptes rendus de conférences, etc.)

Conférences

Organisations de 7 conférences (dont 1 redite) :

- 1 conférence sur le recouvrement transfrontalier européen avec la Commission Européenne, Me Bagnès, et le réseau européen d'Huissiers CONNEXX (28/03/2019) (en partenariat avec le Département Affaires Sociales)
- 2 conférences (dont une redite) sur le nouveau registre des bénéficiaires effectif (03/04 et 30/04/2019)
- 3 conférences organisées dans le cadre de la reprise du cycle « Bâtir sur du solide »³⁷ (07/05, 04/06 et 02/07/2019) avec Me F. Cautaerts, Me C. Bleser et M.C. Brault sur les thématiques suivantes : (1) Les bonnes pratiques lorsque le client est un consommateur ; (2) Les bonnes pratiques lorsque plusieurs entreprises sont présentes sur le chantier ; (3) Les bonnes pratiques à la fin d'un chantier
- 1 conférence sur le panorama d'actualité en droit du travail avec Me C. Jungers (02/07/2019)
- Organisation d'une présentation pour les futurs « juges-asseesseurs-employeurs » auprès du tribunal du travail désignés au niveau de l'UEL (10/07/2019) (20 personnes présentes).



Edition 2019: 3 conférences "Bâtir sur du solide"

Rédaction et coordination des avis, études préalables aux avis et analyse d'impact des avis publiés

En 2019, 76 avis ont été émis, dont 23 avis de principe d'envergure concernant des sujets d'une importance essentielle pour l'Artisanat.

Sachant que le service juridique coordonne la rédaction de tous les avis émis par la Chambre des Métiers et en assure la cohérence juridique et générale, il est à noter également que les travaux de rédaction des avis de la Chambre des Métiers sont en général précédés de recherches pluridisciplinaires (volet économique, juridique, technologique) et d'analyses approfondies visant à préparer le positionnement général par rapport à une thématique spécifique.

³⁷ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/edition-2019-du-cycle-de-conferences-batir-sur-du-solide>

Conseils et assistance dans le domaine juridique

En 2019, 746 demandes individuelles concernant le domaine juridique ont été traitées.

Domaine d'intervention	Nombre de conseils	% du total
Travail - Licenciement	72	10%
Travail - Autres domaines	198	27%
Contrats	92	12%
Sociétés	87	12%
Construction	53	7%
Arnaques	23	3%
Cessation	16	2%
Recouvrement	16	2%
Protection des données	14	2%
Autres	175	23%
Total	746	100%

5.9. Département « Affaires environnementales, technologiques & innovation »

5.9.1. Missions

Les principales missions du département « Affaires environnementales, technologiques & innovation » sont les suivantes :

- Conseil aux entreprises dans les divers domaines technologiques, e.a. efficacité énergétique, construction durable, environnement – établissements classés, déchets, économie circulaire, gestion de l'eau, sécurité alimentaire, design et créativité, innovation, RSE, etc.,
- Réalisation d'analyses, d'enquêtes et publication d'études sur les sujets couverts,
- Organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités technologiques et les défis y rattachés,
- Rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques à l'attention des entreprises,
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

5.9.2. Activités 2019

Politique énergétique

- Publication d'un article dans le « Handwierk » sous la rubrique avis du mois sur le RGD primes car-e
- Rédaction d'un avis de principe sur le projet de RGD primes car-e
- Rédaction d'un avis de principe sur le projet de RGD sources d'énergies renouvelables
- Publication d'un article dans la rubrique « Analyse und Meinung » du Luxemburger Wort en mai 2019 sur le PNEC
- Rédaction d'une note à l'attention du Ministère de l'Energie portant sur l'« Artisan certifié » dans le domaine des énergies renouvelables
- Rédaction d'une note à l'attention du MEA, MECO, MECDD portant sur l'efficacité énergétique des entreprises artisanales (Pacte Climat PME)
- Elaboration d'un projet de facilitation de la transition énergétique (FATE) au sein des entreprises artisanales
- Participation à l'avis du budget de l'Etat 2020 (partie politique climatique)



Organisation de 4 Midis de la construction durable à la Chambre des Métiers ensemble avec myenergy

- Rédaction d'une note portant sur des propositions pour la réforme PRIMEHouse
- Entrevues auprès des Ministres / Premiers conseillers (3 x Ministre C. Turmes, 2 x Ministre C. Dieschbourg, 1 x A. Weidenhaupt)
- Entrevue avec l'Agence internationale de l'énergie
- Coopération avec myenergy – Représentation de la Chambre des Métiers au Conseil de gérance de myenergy GIE.
- Participation à l'élaboration de la campagne publicitaire nationale sur la photovoltaïque et participation à la conférence de presse avec le Ministre C. Turmes
- Participation à l'élaboration d'un « Guide d'intégration architecturale de panneaux solaires » sous la régie de Eurosolar
- Participation active aux workshops « My renovation app » pour développer une application Web qui servira aux artisans à promouvoir le système PrimeHouse auprès de leurs clients
- Organisation de 4 Midis de la construction durable à la Chambre des Métiers ensemble avec myenergy
- Participation au workshop « Generatioun Klima » du MECDD
- Participation au GT « Umwelt/Energie » du CICM
- Participation au Thementag « Smarthome » de la Handwerkskammer Karlsruhe
- Suivi, gestion et promotion du label « Energie fir d'Zukunft + » sur la construction énergétique



La coopération en Grande Région et les sujets d'actualité relatifs au changement climatique, à l'efficacité des ressources et à l'efficacité énergétique dans l'Artisanat étaient à l'ordre du jour lors de la rencontre de juin 2019 du groupe de travail "Energie et Environnement" du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) à Luxembourg³⁸

³⁸ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/l-artisanat-de-la-grande-region-orientee-climat>

Développement durable

- Elaboration d'un papier de réflexion au sujet de la « Simplification administrative » dans le cadre du GT interne « Développement Durable »
- Participation à la rédaction de l'avis du PL sur les nouveaux plans sectoriels, en particulier les plans sectoriels « zones d'activités économiques » et « paysages »
- Participation au « Sustainable Development Committee » de SMEUnited à Bruxelles
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du Conseil national de la construction durable (CNCD)

CRTI-B, Groupement d'intérêt économique (GIE)

- Représentation de la Chambre des Métiers dans l'Assemblée générale et dans le Conseil de gérance ; Fonction en tant que Secrétariat général du CRTI-B
- Participation aux groupes de travail qui révisent des clauses techniques générales, applicables dans tous les marchés publics :
- CTG menuiserie intérieure
- CTG tapisserie
- CTG courant faible
- CTG climatisation
- CTG construction en bois
- Participation au groupe de travail qui élabore une clause technique générale et un cahier des charges standardisé sur les déchets inertes
- Participation aux groupes de travail mettant en place une stratégie BIM (Building Information Modeling) au Luxembourg, notamment : BIM Master (stratégie globale), BIM Formation (mise en place de formations pour le secteur)
- Participation au groupe de travail qui élabore une stratégie nationale et une clause technique générale sur la déconstruction sélective
- Participation à la conférence BIMLUX 2019

Construction durable

- Collaboration avec IFSB au sujet de la stratégie nationale « Urban Farming »
- Participation à la conférence « Living City : Urban farming & végétalisation des bâtiments »
- Elaboration d'une note au sujet de la « Déconstruction sélective »
- Participation à une séance d'information sur « l'inventaire des matériaux lors d'un projet de déconstruction » par le LIST
- Participation à l'élaboration d'une stratégie pour la construction circulaire au Luxembourg avec Luxinnovation GIE
- Participation au groupe de travail de l'ILNAS (Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services) qui élabore une norme nationale sur l'acoustique dans les bâtiments d'habitation
- Suivi du projet de loi « Accessibilité des lieux ouverts au public »
- Rédaction d'un avis de principe sur le projet de loi « Patrimoine culturel »
- Suivi de la veille technologique par rapport à la déconstruction/démontage de matériaux de construction
- Elaboration d'un guide de construction pour les entreprises artisanales souhaitant construire, agrandir ou rénover leurs locaux professionnels
- Conseil aux entreprises artisanales sur des réglementations dans le secteur de la construction et sur des questions spécifiques dans leurs projets/sur leurs chantiers

- Participation à la conférence « OAI: Recherche, Innovation + Construction »
- Participation à la conférence « Les premiers pas du BIM sur les chantiers » de l'IFSB
- Organisation de 3 conférences « Bâtir sur du solide » avec le département juridique
- Participation au groupe de travail du projet de réforme du brevet de maîtrise « toiture »
- Participation à la conférence « Wood Cluster Forum 2019 » de Luxinnovation GIE sur la construction en bois au Luxembourg



Dans le cadre du cycle « Betriber&Umwelt », le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), en collaboration avec Entreprise Europe Network Luxembourg (EEN), proposent aux entreprises luxembourgeoises une séance d'information suivie de visites d'entreprises, le 27 juin 2019.

Environnement – Commodo

- Suivi des différentes adaptations de la loi « Commodo » (Omnibus, eCommodo, etc.)
- Suivi de l'élaboration des règlements grand-ducaux concernant les activités reclassées en classe 4
- Information des ressortissants de la Chambre des Métiers via des articles sur le site web, dans le « d'Handwierk » et via le mailing prestataires
- Mise à jour des fiches pratiques générales sur la réglementation « Commodo »
- Mise à jour du site web sur la réglementation « Commodo » de la Chambre des Métiers
- Mise à jour de fiches pratiques sectorielles (menuiseries, garages, ateliers de construction métallique, entreprises de construction)
- Conseil aux entreprises artisanales
- Participation active au comité d'accompagnement en matière d'établissements classés
- Entrevues avec les fédérations artisanales, le LIST et l'Administration de l'environnement pour préparer les nouveaux critères et seuils concernant les différentes classes des établissements classés

Déchets

- Suivi des projets et dossiers de la SuperDrecksKëscht, Valorlux, Ecotrel et Ecobatterien
- Discussions sur les projets au niveau national concernant déchets et recyclage
- Participation aux workshops nationaux sur la gestion des déchets organisés par l'Administration de l'environnement
- Suivi des dossiers au niveau de la commission de suivi pluripartite en matière de gestion de déchets

- Participation en tant que co-organisateur à une séance « Betriber & Umwelt » sur la déconstruction au Luxembourg
- Information des ressortissants de la Chambre des Métiers sur leurs obligations légales (réduction de plastique, transport de déchets, etc.) sur le site web et sur les réseaux sociaux ainsi que dans le Handwierk



Circular Economy

- Suivi des dossiers au niveau de la SuperDrecksKëscht
- Elaboration d'une note au sujet de l'« Economie circulaire au sein des entreprises artisanales »
- Organisation d'une séance d'information Betriber & Umwelt « Métiers de l'Alimentation : comment réduire l'usage de produits en plastique ? »
- Participation à la conférence internationale Re-source 2019 à Bâle

Eau

- Elaboration d'une enquête sur la consommation d'eau des entreprises artisanales
- Participation aux comités des fédérations « Liewensmëttelhandwierk » et « Beauty, Hair and Tattoo Guild » pour discuter de la problématique Eau
- Entrevues avec l'Administration de la gestion de l'eau
- Suivi des dossiers au niveau du Comité de la Gestion de l'Eau

REACH / CLP

- Organisation d'un lunch meeting « Comment gérer vos obligations relatives aux substances chimiques dans vos articles »
- Information régulière via le site de la Chambre des Métiers

Alimentation

- Entrevues avec la Ministre de la Protection des Consommateurs P. Lenert
- Echanges avec la division de la sécurité alimentaire
- Démarrage du projet « Mise à jour « Guide des bonnes pratiques d'hygiène HACCP »
- Participation au comité de la fédération « Liewensmëttelhandwierk »
- Participation au « Food Forum » de SMEUnited
- Rédaction d'un avis de principe sur le PL relatif à la peste porcine



La Ministre de la Protection des Consommateurs Paulette Lenert a visité le 21 novembre 2019 la boucherie Kirsch dans ses nouveaux locaux de production à Grass³⁹

Innovation

- Participation active aux initiatives et travaux de Luxinnovation (e.a. promotion des services Luxinnovation – initiatives Fit4Innovation, Fit4Digital, etc.),
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du comité de gestion de LXI
- Organisation de 4 « Club Innovation » sur les sujets suivants :
 - ◆ Change management
 - ◆ Service Design avec Lego Serious Play®
 - ◆ Business Model Innovation
 - ◆ Nanotechnologies (annulé)



- Organisation de la 6^{ème} édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat « The Hands of Innovation by Mutualité des PME »

³⁹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/visite-maison-kirsch>



Prix Luxembourgeois de la Qualité et de l'Excellence 2019⁴⁰

Divers

- Rédaction d'un avis de principe sur le PL armes et munitions
- Permanence hebdomadaire à la « House of Entrepreneurship » (à partir du 15/09/2019)
- Coopération dans les actions du MLQ (Mouvement Luxembourgeois de la Qualité et l'Excellence) et Prix Luxembourgeois de la Qualité et de l'Excellence 2019
- Participation au comité Made In Luxembourg de la Chambre des Métiers
- Participation au jury du Bio-Agrar-Präis

SCRB

- Réceptions effectuées :
 - installations à gasoil: 623 réceptions
 - installations au gaz : 3.557 réceptions
 - installations à combustibles solides : 277 réceptions
 - installations frigorifiques et pompes à chaleur: 418 réceptions
 - installations de récupération d'eau de pluie : 75 réceptions
- Contribution aux cours de formation continue (env. 980 heures)
- Conseils individuels aux professionnels et aux particuliers (env. 60)
- Travaux préparatoires en vue d'un cours de formation de mise à niveau pour contrôleurs de chaudières et de fourneaux à biomasse
- Travaux préparatoires en vue d'un cours de formation de technicien et conception de chaudières et de fourneaux à biomasse
- Nouveau programme informatique pour la gestion des contrôleurs
- Adaptation de certaines procédures informatiques en collaboration avec le service informatique et formation assistante administrative
- Élaboration d'un certificat de conformité (contrôle d'étanchéité des conduites) pour les installations à gaz liquéfiée avec Luxcontrol et ITM

⁴⁰ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/prix-luxembourgeois-de-la-qualite-et-de-l-excellence-2019-wir-gratulieren>

Design / Promotion des Artisans d'Art et des Créateurs dans l'Artisanat

- Participation de l'Artisanat d'Art luxembourgeois à la 4^{ème} édition du Salon « Révélation » - Exposition du Luxembourg⁴¹, du 23 au 26 mai 2019, au Grand Palais à Paris, autour d'une sélection d'œuvres d'artisans et créateurs luxembourgeois (après la Norvège en 2013, la Corée en 2015 et le Chili en 2017), et ce sous les auspices de LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière



Conférence de presse en vue du salon RÉVÉLATIONS, Biennale Internationale Métiers d'Art et Création



Le 6 juin 2019, Son Altesse Royale le Grand-Duc, accompagné par le Ministre des Classes Moyennes et du Tourisme Lex Delles et par une trentaine de chefs d'entreprises, a visité l'atelier de soufflage Pascale Seil à Berdorf⁴²

⁴¹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/salon-revelations-2019>

⁴² <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/l-initiative-patrimoine-national-visite-atelier-pascale-seil>

Conseils et assistance dans le domaine technologique

En 2019, 130 demandes individuelles (par téléphone, par mail ou lors de rendez-vous) concernant le domaine technologique ont été traitées.

Domaine d'intervention	Nombre de conseils	% du total
Commodo	70	54%
Construction	45	35%
Alimentation	15	11%
Total	130	100%

5.10. Service « eHandwierk »

5.10.1. Missions

Les principales missions du Service « eHandwierk » sont les suivantes :

- Sensibiliser les entreprises artisanales aux défis et opportunités que présente la digitalisation, de différentes façons, y compris par des entrevues en entreprise ;
- Orienter et informer les entreprises dans leurs démarches concrètes dans ce domaine ;
- Développer des outils d'accompagnement destinés aux entreprises (outils web, formations, brochures, ...)
- Développer un réseau de compétences et de partenariats au profit des entreprises artisanales.

5.10.2. Activités 2019

Conseil aux entreprises

- Organisation de 99 visites d'entreprise, dont
 - ♦ 85 visites « eHandwierk »
 - ♦ 14 visites « Best Practice »
- Suivi des visites d'entreprises
 - ♦ Rédaction d'un rapport avec plan d'action pour chaque entreprise visitée
 - ♦ 45 entretiens de suivi réalisés trois à quatre mois après la visite :
 - 17 entreprises n'ont pas encore commencé la mise en œuvre des recommandations du service.
 - Des 28 entreprises qui ont entamé leur transformation digitale, 7 ont fait des efforts importants (participation Fit4Digital, achat nouveau logiciel, etc.) et 21 ont fait leurs premiers pas (mise à jour site web, création comptes réseaux sociaux, premiers contacts avec consultants, etc.).
- 179 conseils à distance, dont 154 par téléphone et 25 par mail :
 - ♦ 140 en rapport avec les activités du service eHandwierk
 - ♦ 9 sur les aides étatiques
 - ♦ 21 concernant d'autres départements de la Chambre des Métiers
 - ♦ 9 sur des sujets divers

Organisation d'événements sur les sujets numériques

- Organisation de 8 workshops avec plus de 300 participants, sur les sujets suivants :
 - ♦ Digitalisation dans le secteur de la Mode, Santé, Hygiène (FR)
 - ♦ Letzshop, eng Verkaufsplattform fir lëtzebuerger Betriber (LU)
 - ♦ Google verstoen a benotzen (LU)
 - ♦ Facebook, Instagram, Snapchat und Co (LU/DE)
 - ♦ Digitalisierung im Baugewerbe (LU/DE), coorganisé avec le Guichet Unique PME
 - ♦ Cybersecurity - och am Handwierk! (LU)
 - ♦ La gestion de stock numérique (FR)
 - ♦ L'internet des objets - une opportunité pour l'Artisanat (FR)
- Développement de la formule d'événements « Le Tour de Handwierk », qui permet aux artisans de découvrir et de tester les nouvelles technologies lors d'excursions. En 2019, le Tour de Handwierk a fait escale :
 - ♦ A l'Internationale Handwerksmesse à Munich pour découvrir les tables intelligentes (DE) ;

- ♦ Au LIST, pour un atelier de programmation et de création d'objets connectés (FR) ;
- ♦ Dans les locaux de l'entreprise Meyer-Frères, pour découvrir la réalité augmentée (LU/DE) ;
- ♦ A la ROOM#42, pour 2 ateliers de simulation de cyberattaque (LU/FR).
- Organisation d'une « Journée eHandwierk », avec environ 90 participants
- Co-Organisation du Tri-Lux BarCamp Digitalisierung avec la Wirtschaftsförderung Trier, une « non-conférence » transfrontalière sur deux jours à Trèves rassemblant environ 150 participants⁴³ (20-21 septembre 2019)
- Participation active à 4 événements organisés par des partenaires :
 - ♦ Une conférence organisée par Elgon avec une quarantaine de participants
 - ♦ Deux conférences organisées en collaboration avec la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, avec plus de 300 participants
 - ♦ Une conférence « More than bytes » organisée par le Ministère de l'Economie dans le cadre des Digital Days, avec plus de 100 participants

Information et sensibilisation sur les sujets numériques

- Mise à jour régulière du site web dédié à la digitalisation dans l'Artisanat www.yde.lu/ehandwierk (FR/DE)
- Présence quasi-journalière Twitter sur le compte Twitter de la Chambre des Métiers (LU/DE/FR/EN)
- Rédaction et publication de 34 articles sur le site de la Chambre des Métiers (FR/DE)
- Publication de 10 articles dans la presse luxembourgeoise
- Présence hebdomadaire au sein de la « House of Entrepreneurship » depuis mi-septembre 2019 en vue de conseiller les (futurs) artisans
- Les conseillers « eHandwierk » sont également des conseillers YDÉ



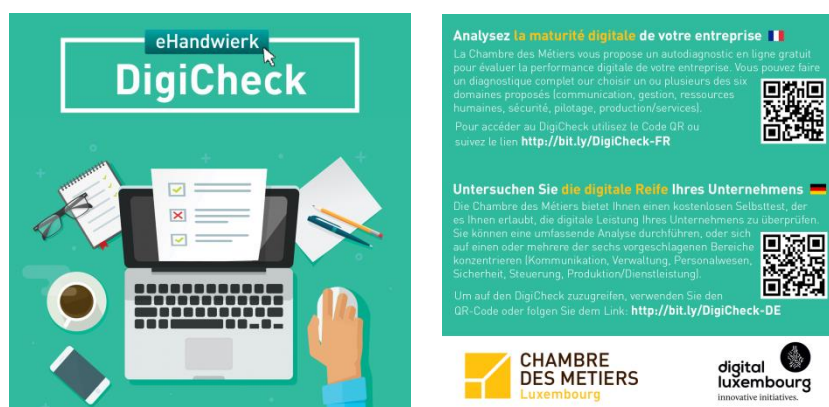
Co-Organisation du « Tri-Lux BarCamp Digitalisierung » avec la Wirtschaftsförderung Trier, une « non-conférence » transfrontalière sur deux jours à Trèves rassemblant environ 150 participants⁴⁴

⁴³ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/barcamp-digitalisierung>

⁴⁴ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/erstes-grenzueberschreitendes-barcamp-trier-luxemburg>

Développement d'outils d'accompagnement et de supports d'information

- Outil d'auto-analyse « DigiCheck »⁴⁵ (FR/DE)
- Brochure sur la digitalisation dans l'Artisanat (FR/DE)
- Dictionnaire en ligne sur la digitalisation (FR/DE)
- Fiches pratiques (FR/DE)
 - ◆ Règlement de la protection des données
 - ◆ Sécurité informatique
 - ◆ eCommerce
- « Success Stories » d'artisans ayant réussi leur transformation digitale (FR/DE)
 - ◆ Un marketing réussi sur les réseaux sociaux – Raskopp Hair and Make-Up Artist
 - ◆ La digitalisation dans le recrutement d'employés qualifiés – Farbe und Design
 - ◆ La technique laser et la réalité virtuelle – Meyer Frères
 - ◆ Le bureau sans papier dans l'Artisanat - Ferisol
 - ◆ La gestion de stock numérique – Emil Antony
 - ◆ Le contrôle numérique des factures – Steffen Holzbau
 - ◆ Un institut de beauté géré numériquement – Institut de beauté Alexa Ballmann
- Flyers régulièrement mis à jour (FR/DE) concernant
 - ◆ les workshops,
 - ◆ le DigiCheck.



Recueil d'informations sur la numérisation d'entreprises artisanale et développement d'un réseau

- Rencontre de 54 partenaires (institutions, initiatives, consultants, etc., aussi bien au Luxembourg qu'en Grande-Région).
- Participation à de multiples conférences et séminaires à l'étranger (par exemple Barcamp Koblenz, Multiplikatoren-schulung Krefeld, etc.)
- Préparation et envoi d'une enquête sur la digitalisation dans l'Artisanat au Luxembourg.
- Participation dans l'Advisory Board de BEESecure
- Nomination dans le Board de la Digital Skills & Jobs Coalition
- Entrevue auprès de Monsieur Marc Hansen, Ministre délégué à la Digitalisation
- Entrevue auprès de Monsieur André Bauler, rapporteur du budget d'Etat 2019

⁴⁵ <https://www.yde.lu/gestion-entreprise/digitalisation/debuter-dans-le-digital/digicheck>

5.11. Département « Affaires sociales »

5.11.1. Missions

Les principales missions du Département « Affaires sociales » sont les suivantes :

- Réalisation d'analyses dans le domaine social
- Rédaction d'avis, de prises de positions, notamment dans les domaines « emploi / marché du travail », « sécurité sociale » - assurance maladie, assurance pension, assurance accident, santé au travail - ainsi que « sécurité et santé sur le lieu du travail »
- Assistance-conseil en matière sociale et de sécurité santé au travail des ressortissants de la Chambre des Métiers
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

5.11.2. Activités 2019

Emploi / Marché du travail

- Elaboration de
 - ♦ Papiers de réflexion (« stages » ; « statut de l'indépendant » ; « pensions » ; « détachement » ; « continuation du salaire en cas de maladie du salarié - LFZ », « temps partiel » ; « congé parental » ; « seuil de pauvreté ; ...)
 - ♦ Notes relatives à des projets législatifs (« reclassement », « REVIS », « détachement »)
 - ♦ Notes de suivi de dossiers divers (réforme du dialogue social à l'intérieur des entreprises ; Haut Comité PME - chapitre « emploi » du plan d'action PME)
- Réalisation d'un MEET ADEM – Artisanat Speeddating (mars 2019)
- Suivi de la Convention ADEM – Chambre des Métiers (e.a. participation gratuite d'un contingent présélectionné de demandeurs d'emplois aux formations de la Chambre des Métiers ; initiatives de sensibilisation des chefs d'entreprises au moyen d'actions MeetADEM)



Speed Dating Artisanat dans le cadre de la rencontre MeetADEM Artisanat en présence de Monsieur Dan Kersch , Minstre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (01/03/2019)⁴⁶

⁴⁶ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/speed-dating-artisanat-dans-le-cadre-de-la-rencontre-meetadem-artisanat-un-format-a-succes>

- Prise de position⁴⁷ sur le « Besoin en main-d'œuvre dans l'Artisanat » et présentation lors d'une conférence de presse (06/11/2019)⁴⁸
- Prise de position sur l'égalité de genre dans la sphère économique et entrevue avec Madame la Ministre de l'Égalité Taina Bofferding (24/09/2019)⁴⁹
- Entrevue avec Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Dan Kersch (13/03/2019)

Sécurité et Santé au travail / Badge social / Détachement

- Suivi des cours « travailleurs désignés » de la Chambre des Métiers et participation au comité d'accompagnement « travailleurs désignés »
- Conférence organisée dans le cadre de la Journée Mondiale Sécurité et de la Santé au Travail – « La responsabilité du chef d'entreprise en rapport avec la sécurité et santé au travail » (avril 2019)⁵⁰
- Promotion en vue du Forum Sécurité et Santé de l'UEL (mars 2019)
- Participation à la conférence « Être bien sur les lieux de travail quel que soit l'âge - Promouvoir une vie active durable » coordonnée par l'ITM (octobre 2019)
- Mise en œuvre d'un guide « Santé au Travail pour la Coiffure » en coopération avec le STM, l'AAA, la Division de la Santé et l'ITM (conception et rédaction)
- Label « Sécher & Gesond mat System » (SGS – AAA) (suivi)
- Suivi des dossiers « badge social » (coordination ITM) et « détachement des travailleurs » (au niveau national et européen)



13^{ème} Forum de la sécurité et de la santé au travail du 27 mars 2019 à la Chambre de Commerce en présence du Ministre de la Sécurité sociale Romain Schneider et de Tom Oberweis, Vice-Président de l'UEL et de l'INDR⁵¹

⁴⁷ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/un-coordonateur-pour-la-future-strategie-nationale-talent-attraction>

⁴⁸ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/conference-de-presse-forte-demande-de-main-d-oeuvre-qualifiee-dans-l-artisanat>

⁴⁹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/echange-constructif-avec-madame-la-ministre-de-l-egalite-taina-bofferding>

⁵⁰ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/securite-et-sante-au-travail-focus-sur-la-responsabilite-de-l-employeur>

⁵¹ <https://www.cdm.lu/news/fiche/newsnew/news/forum-sst>



Conférence sur la « responsabilité du chef d'entreprise en rapport avec la sécurité et santé au travail » à la Chambre des Métiers, en coopération avec Me Rosario Grasso, Avocat à la Cour (Cabinet d'avocats Kleyr Grasso) et remise des labels « Sécher a Gesond mat System » (SGS) par l'Association d'assurance Accident (AAA) (25.04.2019)



Echange constructif sur l'égalité de genre dans la sphère économique avec Madame la Ministre de l'Egalité Taina Bofferding (24.09.2019)



Conférence de presse « Besoin en main-d'œuvre dans l'Artisanat » (06.11.2019)

5.12. Service « Communication & Relations publiques »

5.12.1. Missions

Le Service « Communication & Relations publiques » soutient activement par son implication transversale la conception et la réalisation de produits et services de la Chambre des Métiers. Il soutient conceptuellement et opérationnellement le développement et la création d'actions et d'outils de sensibilisation, d'information et de communication.

Différents actions et outils de communication sont ainsi mis en œuvre: organisation de conférences, de présentations ou d'événements, actions de relations publiques et de relations presse, élaboration de campagnes d'information et de communication (print, radio, TV et web) ainsi que l'utilisation des nouveaux médias.

5.12.2. Activités 2019

Les sites web et les médias sociaux de la Chambre des Métiers

Le Service est très actif dans le développement de la communication web par la gestion, la mise à jour, la création de contenus et l'optimisation des fonctions de ses sites web (www.cdm.lu, www.yde.lu, www.handsup.lu, www.brevet.cdm.lu, www.createur.cdm.lu), ainsi que par l'utilisation active des médias sociaux.

Cette gestion de sites web implique également le développement et l'optimisation du référencement sur les moteurs de recherche, la mesure du trafic en ligne et de la performance des campagnes.

Les médias sociaux sont de plus en plus utilisés pour les campagnes de la Chambre des Métiers. Facebook joue un rôle prépondérant dans le développement et la promotion de la marque Hands Up et de nombreuses campagnes ont été lancées tout au long de l'année pour encourager le partage de contenus, les interactions avec les followers, et augmenter le trafic vers le site handsup.lu.

La nouvelle marque YDÉ possède désormais aussi sa page Facebook afin de faire la promotion des services aux entreprises proposés par les différents services et départements. De son côté, la page LinkedIn, représentant l'institution Chambre des Métiers et englobant ses activités de manière globale, compte de plus en plus d'abonnés et a également été utilisée pour des campagnes de promotion.

Les chiffres de consultation de cdm.lu en 2019

- 224.340 visites/sessions (contre 334.500 en 2018) ont été réalisées par 139.585 visiteurs uniques/utilisateurs (contre 210.000 en 2018),
- 642.900 pages ont été vues (contre 891.000 en 2018), avec une consultation moyenne de 2,87 pages par visite (contre 2,66 en 2018).

Newsletter CdM News

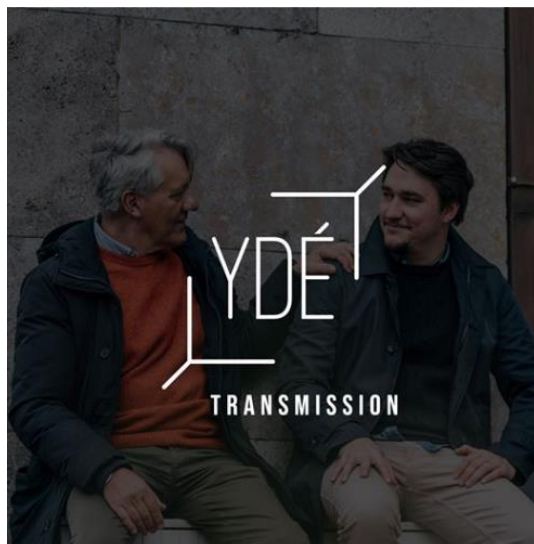
Une newsletter mensuelle, appelée CDM NEWS, est envoyée à une liste d'environ 3.100 abonnés (contre 3.200 en 2018) avec les informations les plus importantes concernant l'Artisanat et l'actualité de la Chambre des Métiers.

YDÉ, la nouvelle marque services aux entreprises de la Chambre des Métiers



La marque a été lancée au deuxième semestre 2019 via une campagne presse, web et media sociaux.

Un « Wusst der Schonn » a également été créé et programmé sur RTL Radio.



YDÉ
Publié par Agence VOUS [?] · 8 janvier, 13:00 · [?]

Vous souhaitez rencontrer des experts et échanger sur des thématiques liées à l'Artisanat ? 🧑‍🔧, YDÉ organise pour vous conférences, workshops, séminaires, salons, foires ou encore journées thématiques. Retrouvez toutes les facettes d'YDÉ sur : www.yde.lu
#YDÉconseils #BienEntouré #Entrepreneuriat #Artisanat



YDÉ est à undefined.
Publié par Tim Hands Up [?] · 23 novembre 2019 · [?]

Un projet en Grande Région ou à l'international ? 🌍 Les conseillers YDÉ de la Chambre des Métiers vous accompagnent aussi à l'étranger : démarches administratives, informations ciblées, réseaux de coopération, etc. Retrouvez toutes les facettes d'YDÉ sur : www.yde.lu
#YDÉinternational #BienEntouré #Entrepreneuriat #Artisanat #EntrepriseNetworkEurope #eencanhelp en collaboration avec Enterprise Europe Network - Luxembourg



Création d'un dépliant en langues française, allemande et anglaise



YDÉ : UN ENSEMBLE DE SERVICES GRATUITS ET PERSONNALISÉS

YDÉ regroupe tout un ensemble de services à destination des entreprises artisanales. Dans la continuité du parcours d'un artisan au sein de la Chambre des Métiers, YDÉ permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement gratuit de la part d'une équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers. Elle adapte ses conseils en fonction des besoins des artisans et tout au long du cycle de vie des entreprises.

YDÉ : UNE PANOPLIE DE SERVICES TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

Sensibilisation et orientation, information, conseil, guidance ou encore prise en charge de formalités administratives, les conseillers YDÉ vous entourent pour réussir votre projet.

CONCRÈTEMENT, QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS ?

Création d'entreprise

- Validation et aide à l'élaboration d'un projet de création ou de reprise
- Aide au choix de la forme juridique et proposition de modèles d'actes
- Explication des moyens de financement disponibles et analyse des aides existantes
- Analyse de qualifications en fonction des autorisations d'établissement sollicitées
- Prise en charge des formalités usuelles en relation avec un projet d'établissement
- Renseignement sur les différentes autorisations nécessaires (autorisation d'exploitation, licence de fabrication, agrément, etc.)
- Liste non exhaustive

Développement et gestion d'entreprise

- Orientation, information et conseil en matière de transformation digitale des entreprises
- Conseil, assistance et information dans le domaine de l'internationalisation des entreprises
- Accompagnement des formalités d'accès aux marchés belge, français et allemand
- Abonnement au système d'information des marchés publics en Grande-Région
- Conseil et orientation dans le domaine de l'innovation, de l'environnement et des nouvelles technologies
- Attribution de labels (Made in Luxembourg, Energie fir d'Zukunft, etc.)
- Valorisation de l'excellence dans l'artisanat (Prix du Meilleur Créateur d'Entreprise, Prix de l'Innovation)
- Liste non exhaustive

Conseils individuels spécialisés

- Conseils juridiques - droit d'établissement, droit du travail, sécurité sociale, droit de la construction, droit des sociétés, droit des contrats, droit de la consommation, droit de la concurrence, recouvrement de créances, protection des données personnelles, prévention des litiges, règlementations nationales et européennes, etc.
- Conseils économiques et techniques - TVA, aides publiques, exploitation, environnement, énergie, prestations de services en Europe, coopérations, marchés publics nationaux et internationaux, normalisation, sécurité alimentaire, sécurité-santé au travail, etc.

Transmission et reprise d'entreprise

- Mise en relation à travers la bourse d'entreprises (lien entre les cédants et repreneurs potentiels)
- Conseil et accompagnement dans le cadre d'un projet de transmission ou de reprise d'entreprise
- Liste non exhaustive

Organisation de rencontres et d'échanges avec des experts

Conférences, workshops, séminaires, clubs (Innovation, Créateur, Export), foires, salons, et autres séances et journées thématiques sont au cœur de la marque YDÉ. Retrouvez toutes les facettes d'YDÉ sur www.yde.lu

Création d'un site web dédié à la nouvelle marque

YDÉ

CREATION/REPRISE | GESTION D'ENTREPRISE | TRANSMISSION | LABELS & CLUBS | AIDES | RECHERCHER

YDÉ, BIEN ENTOURÉ POUR RÉUSSIR VOS PROJETS

À travers un ensemble complet de services gratuits et personnalisés, les conseillers YDÉ accompagnent les entreprises artisanales dans la réussite de leurs projets, selon leurs besoins et tout au long de leur cycle de vie.

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE MARQUE YDÉ

BOITE À YDÉ

- Comment trouver des partenaires d'affaires à l'étranger ?
- Comment trouver des marchés publics en grande Région et dans l'UE ?
- Puis-je profiter d'aides étatiques pour mes activités transfrontalières ?
- Cloud ou serveur interne ?

ACTUALITÉS

Leading International Trade Fair
MEDICA DÜSSELDORF, GERMANY
 16-19 NOVEMBER 2020
 www.medicade.de Member of MEDICAlliance

NON ENTREPRISE 23/01/2020

PARTICIPATION COLLECTIVE AU SALON MEDICA 2020 À DÜSSELDORF

Le Ministère de l'Économie invite les entreprises luxembourgeoises à exposer au Salon Medica à Düsseldorf dans le cadre d'une participation collective luxembourgeoise du 16 au 19 n...

NON ENTREPRISE 27/01/2020

REMISE DES BREVETS DE MAÎTRISE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DANS L'ARTISANAT

La promotion 2019 et l'excellence à l'honneur de nombreuses personnalités du monde politique, économique et social ont tenu à assister à la remise traditionnelle des brevets de Ma...

NON ENTREPRISE 24/01/2020

SO KÖNNEN HANDWERKER IHR ONLINE MARKENIMAGE VERBESSERN

Am 22. Januar fand in der Chambre des Métiers unter dem Motto „San image online fleegen - frwat a web!“ die nächste Veranstaltung der Workshop-Reihe „Digital durchstarten“ statt...

RETROUVEZ PLUS D'ACTUS SUR LE SITE DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS

PLUS D'ACTUS

LE SERVICE EHANDWERK

Découvrez le service eHandwerk de la Chambre des Métiers!

eHandwerk

AGENDA

03.02.2020 10:00

Conférences et séminaires

GÜDDE MOIEN GROUSSREGIOUN! - FÖRDERMITTEL FÜR DEN EXPORT!

06.02.2020 14:00

Conférences et séminaires

JOB DAY ADEM - CHAMBRE DES MÉTIERS

11.02.2020 10:00

eHandwerk conférence en ligne

LE RGPD AU CŒUR DE LA RELATION CLIENT

RETROUVEZ PLUS D'ÉVÈNEMENTS SUR LE SITE DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS

PLUS D'ÉVÈNEMENTS

ENVIE DE VOUS TENIR AU COURANT ?
INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

AGENDA FORMATION CONTINUE

<p>28.01.2020 08:00</p> <p>Métiers de la construction et de l'habitat</p> <p>INITIATION AUX BASES ÉLECTRIQUES ET RÉGULATION POUR CHAUFFAGISTES - 4110F</p>	<p>29.01.2020 08:00</p> <p>Métiers de la construction et de l'habitat</p> <p>INITIATION AUX BASES ÉLECTRIQUES ET RÉGULATION POUR CHAUFFAGISTES - 4110F</p>	<p>29.01.2020 12:30</p> <p>Métiers de la mécanique</p> <p>PRAKTISCHER LEHRGANG IN DER CNC-TECHNIK FÜR MASCHINENBAUMECHANIKER - TEIL 1 - 33012</p>
--	--	---

RETROUVEZ PLUS DE FORMATIONS SUR LE SITE DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS

PLUS DE FORMATIONS

YDE

- A propos de nous
- Carrières
- Actualités / Newsletter
- Agenda
- Agenda des formations
- Médiathèque

Nos autres sites web

- HANDS UP
- Prix de l'innovation dans l'artisanat
- Prix Créateur
- Brevet de Maître

Partenaire de la House of Entrepreneurship

HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

© YDE 2019 Mentions légales

YDE CREATION/REPRISE GESTION D'ENTREPRISE TRANSMISSION LABELS & CLUBS AIDES RECHERCHER

CRÉATION/REPRISE

La création d'entreprise est un défi majeur qui nécessite une préparation minutieuse. Pour réaliser son projet d'entreprise, le futur dirigeant est amené à prendre des décisions et à faire ses choix en fonction de considérations juridiques, fiscales et sociales, sans oublier ses propres ambitions et aspirations.



**BIEN ENTOURÉ
POUR RÉUSSIR
LA CRÉATION DE
VOTRE ENTREPRISE**



Rechercher par mot clé

AIDES AUX ENTREPRISES

De quoi s'agit-il ?

La complexité et le nombre croissant des aides existantes au Grand-Duché de Luxembourg ont motivé la Chambre des Métiers à mettre à disposition des chefs d'entreprises, ainsi que des créateurs d'entreprises, **un outil** qui leur permet d'avoir une **vue d'ensemble sur toutes aides** qui peuvent leur être attribuées.

En effet, la Chambre des Métiers entend compléter son assistance en facilitant autant que possible la tâche aux entreprises du secteur artisanal. Grâce à cet outil, le chef d'entreprise et le créateur d'entreprise trouveront ainsi **plus facilement les aides** auxquelles ils peuvent avoir droit, ainsi que **toutes les conditions à remplir** et toutes les **démarches à accomplir** afin de pouvoir en bénéficier.

Cette rubrique constitue ainsi un outil précieux permettant aux chefs d'entreprises et aux créateurs d'entreprises de **s'informer immédiatement** sans passer par des recherches parfois fastidieuses, et ainsi : **envoyer et compléter leur demande au plus vite**.

Qui est concerné ?

Les **aides regroupées** dans cet outil s'adressent à **différents types de bénéficiaires** et les entités et personnes concernées varient donc, **selon le type d'aide**.

Création d'une page Facebook

Service « eHandwierk »

Le Service « eHandwierk » a réalisé de nombreux projets en collaboration avec le Service « Communication, Marketing & Relations publiques » : mise à jour du dépliant, aide à l'organisation du concours Digicheck (règlement, aide à la création du visuel), mise à jour du matériel de promotion Cybersecurity, création d'une nouvelle fiche pratique, création de 2 fiches Success Stories (adaptation du template à la marque YDÉ), mise à jour du matériel de promotion de la Journée eHandwierk, aide à la réalisation d'une vidéo d'animation (Whiteboard) pour promouvoir les services de l'équipe eHandwierk.

Service juridique

Cahiers juridiques

Le service Communication, Marketing & Relations publiques a travaillé à la mise à jour de certaines fiches du cahier juridique « Droit du travail » en raison d'un changement au niveau de la loi.

Département affaires économiques

Brochure Chiffres-clés 2018 : nouveau concept

Pour présenter les Chiffres-clés de l'Artisanat sous un nouvel angle et de manière plus ludique, le service Communication, Marketing & Relations publiques a travaillé sur un nouveau concept. Des illustrations au style léger et actuel ont permis de produire une nouvelle brochure mais aussi une vidéo d'animation (FR+DE). Grâce à une mise en scène captivante des chiffres, l'information a ainsi pu être partagée au plus grand nombre via les media sociaux.



Hands Up

Campagne du Service « Promotion et sensibilisation aux métiers artisanaux » (« Perspektiv Handwerk » » 2019

Jeu concours «La cueillette de l'Artisan»

Du 23 avril au 2 mai 2019, un jeu-concours de printemps à été lancé sur la page Facebook de Hands Up avec un renvoi sur notre site www.handsup.lu pour accéder au jeu. L'objectif du concours était de promouvoir et de valoriser l'Artisanat et la diversité des métiers qui composent ce secteur, et de sensibiliser ainsi les jeunes et les moins jeunes à la richesse des activités artisanales. Plus de 80 personnes y ont participé.



Jeu concours “Les Artisans du Saint Nicolas”

Du 15 au 24 novembre 2019, Hands Up et la Chambre des Métiers ont organisé un jeu-concours sur le site www.handsup.lu. L’objectif du concours ici était aussi de promouvoir et valoriser l’Artisanat et la diversité des métiers qui composent le secteur de l’Artisanat, et ainsi sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à la richesse de ses activités. Plus de 110 personnes y ont participé.

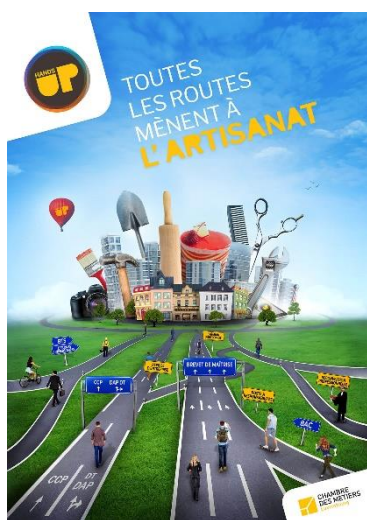
Des posts Facebook payants et des news ont également été faits.



Perspektiv Handwerk

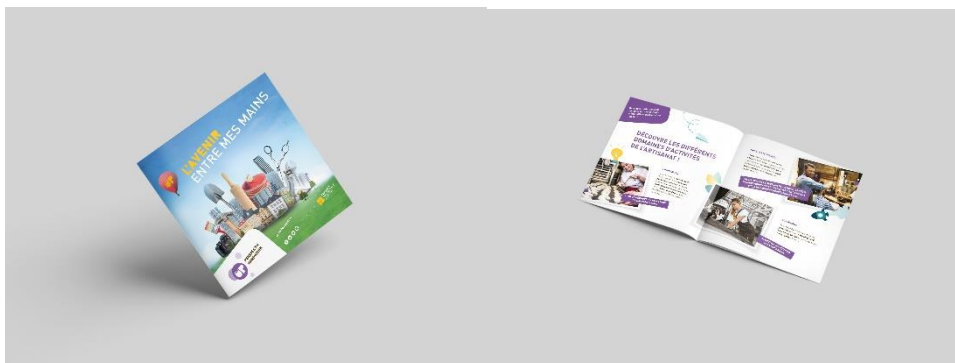
Affiche “Toutes les routes mènent à l’Artisanat”

Une affiche illustrative a été créée afin d’illustrer de manière claire et ludique les différents chemins de la carrière artisanale, expliquant l’existence de différents chemins qui mènent à l’Artisanat et qu’un jeune ou moins jeune peut choisir.



Brochures “L’Avenir entre mes mains”

Une brochure a été faite en allemand et français s’adressant aux jeunes de 10-16 ans ainsi qu’à leurs parents. L’idée est d’illustrer de façon ludique et jeune que l’Artisanat est un secteur diversifié, moderne et accessible à tous avec un avenir plein de perspectives. Ces brochures seront distribuées dans les écoles.



Classeur Hands Up

Des classeurs Hands Up ont été produits pour y ajouter du matériel informatif lors des visites dans les écoles par le service Perspektiv Handwerk. Ce support servira au chargé de cours d'avoir les informations nécessaires à fournir à la demande d'un élève.

Fiches métiers

Des pages informatives existantes d'une ancienne brochure ont été mises à jour. Une mise au format en A4 a également été faite pour alimenter des classeurs Hands Up et pour distribution informative.

Sacs Hands Up

On note également la production de sacs Hands Up à distribuer avec des supports d'information et des goodies dans les écoles et foires.



Campagne de félicitations aux lauréats du DAP et Brevet de Maîtrise

Deux campagnes Facebook - Instagram ont été pensées pour mettre en valeur les diplômes de l'Artisanat et féliciter les lauréats.



Hands Up Sponsored

En 2019, 458 nouveaux apprentis ont décroché haut la main leur diplôme dans l'Artisanat ! Bravo à eux !

PUT YOUR HANDS UP FOR THE NEW APPRENTIS !

L'Artisanat - Les mains de demain
L'apprentissage est la voie de prédilection pour acquérir les compétences pratiques et théoriques des métiers de l'Artisanat.

YOUR CAPTION HERE [Learn More](#)

20 562 Comments 311 Shares

Like Comment Share



Hands Up Sponsored

En 2019, 110 artisans ont obtenu leur Brevet de Maîtrise, le diplôme d'excellence de l'Artisanat ! Ils peuvent désormais fonder leur entreprise ou former de nouveaux artisans. Félicitations à eux ! Vous aussi, vous souhaitez partir à la conquête de la Maîtrise ? Rdv sur www.cdm.lu/mon-brevet-de-maitrise/fr

110 ARTISANS ONT CONQUIS LA MAÎTRISE !

Découvrez le Brevet de Maîtrise
Esprit d'entreprendre, sens de l'innovation, engagement personnel...

CDM.LU [Learn More](#)

20 562 Comments 311 Shares

Like Comment Share

La formation continue 2019

La campagne de communication a débuté fin février et s'est poursuivie tout au long de l'année. Elle a été lancée avec le visuel suivant :



Pour l'année 2019, le service a collaboré à la mise en place de calendriers par secteur contenant l'offre de formation. Ces calendriers sont sortis plusieurs fois dans l'année.

Un flyer “Mieux Réussir” a également été réalisé pour promouvoir l’offre des formations pour mieux réussir son projet d’entreprise.

Le Brevet de Maîtrise

Campagne d’inscription Brevet de Maîtrise 2019



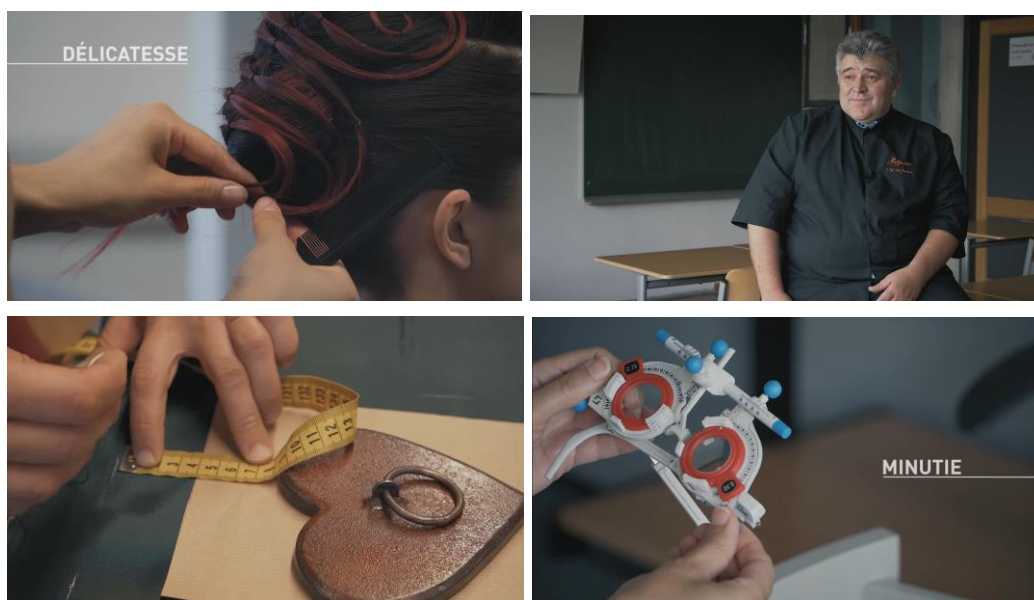
Afin de promouvoir la période des inscriptions au Brevet de Maîtrise, une campagne de communication est lancée chaque année sur une période de 2 mois entre le 15 juin et le 15 août. L’objectif principal de cette campagne est d’assurer un niveau élevé d’inscriptions au Brevet de Maîtrise.

Le Service Communication, Marketing & Relations publiques a proposé d’étendre la campagne de communication et de débiter plus en amont de la période d’inscription afin d’informer davantage de candidats potentiels car la période juillet-août n’est pas forcément propice aux inscriptions.

La campagne 2019, pensée sur le thème de la série Game of Thrones, a été le lauréat aux Media Awards 2020 dans les catégories « presse » et « digital ».

Remise des Diplômes du Brevet de Maîtrise

Chaque année le service Communication, Marketing & Relations publiques participe à l’organisation de la Remise des Diplômes du Brevet de Maîtrise.



Etaient au programme les traditionnelles invitations, la mise à jour du site internet brevet.cdm.lu, la révision du formulaire d’inscription en ligne et la coordination avec le prestataire audiovisuel.

Une nouvelle vidéo de promotion du Brevet de Maîtrise et de ses détenteurs, réalisée durant les examens du Brevet de Maîtrise et diffusée en avant-première lors de la

Remise des diplômes du 26 janvier 2019, a également été créée. Cette vidéo a été diffusée via les media sociaux de la Chambre des Métiers à la suite de la Remise des diplômes.



De plus, des capsules vidéo mettant en scène des patrons, lauréats, candidats et chargés de cours du Brevet de Maîtrise ont été produites pour la table ronde afin de poser les questions aux 5 intervenants choisis pour le débat lors de l'édition 2020 de la cérémonie.

Supports de cours du Brevet de Maîtrise

Le Service Communication, Marketing & Relations publiques a assuré la mise à jour et la production des supports de cours du Brevet de Maîtrise pour la rentrée 2019.

La formation Initiale 2019

Remise des Diplômes de l'apprentissage

La création et la production du Save the date et de l'invitation à l'événement ont été réalisées. De plus, le Service a travaillé sur la création d'un nouveau formulaire d'inscription en ligne.

Prix de l'Innovation dans l'Artisanat

Campagne de recrutement et de promotion & organisation de l'événement

La sixième édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat a été lancée en avril 2019 en partenariat avec la Mutualité des PME, la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, la Banque Raiffeisen, Enovos Luxembourg SA, la Fiduciaire des PME, Lalux Assurances, Digital Luxembourg GIE et Luxinnovation GIE. Ce prix vise à mettre en valeur l'innovation, mais aussi les nouvelles technologies et la digitalisation et a pour objectifs d'encourager et d'inciter les chefs d'entreprises à adopter une stratégie basée sur l'innovation, afin de garantir leur compétitivité au niveau national et sur les marchés étrangers. Lors de cette édition, 6 catégories ont été primées : produit ou design innovateur, service innovateur, processus de production innovateur, approche marketing et communication innovatrice, approche management et gestion innovatrice, approche de digitalisation innovante.

D'autre part, la mise à jour du site innovation.cdm.lu, la réalisation de films sur les nominés ont été réalisées avec l'aide du service Communication, Marketing & Relations publiques.

Activités du Contact Entreprise

Prix du Meilleur Créateur dans l'Artisanat

La cinquième édition du Prix du Meilleur Créateur dans l'Artisanat a été organisée en partenariat avec la BGL BNP Paribas afin de mettre en valeur les jeunes créateurs et repreneurs d'entreprise. Le projet a débuté en 2018 et la remise a eu lieu le 7 mars 2019.

Des portraits des 6 nominés ont été produits (biographie + photo) et ont contribué à la promotion de la dernière phase de l'événement.



Tous entreprendre – La quinzaine du succès

Le service Communication, Marketing & Relations publiques a travaillé à la mise à jour du matériel de communication de l'événement.

Mailing prestataire

Assistance à la relecture et mise en page d'un mailing adressé aux prestataires de services établis en dehors du Luxembourg et prestant sur le territoire luxembourgeois

Divers

Des badges ainsi que des stickers ont été produits en vue de l'intégration des conseillers YDÉ à la « House of Entrepreneurship ».

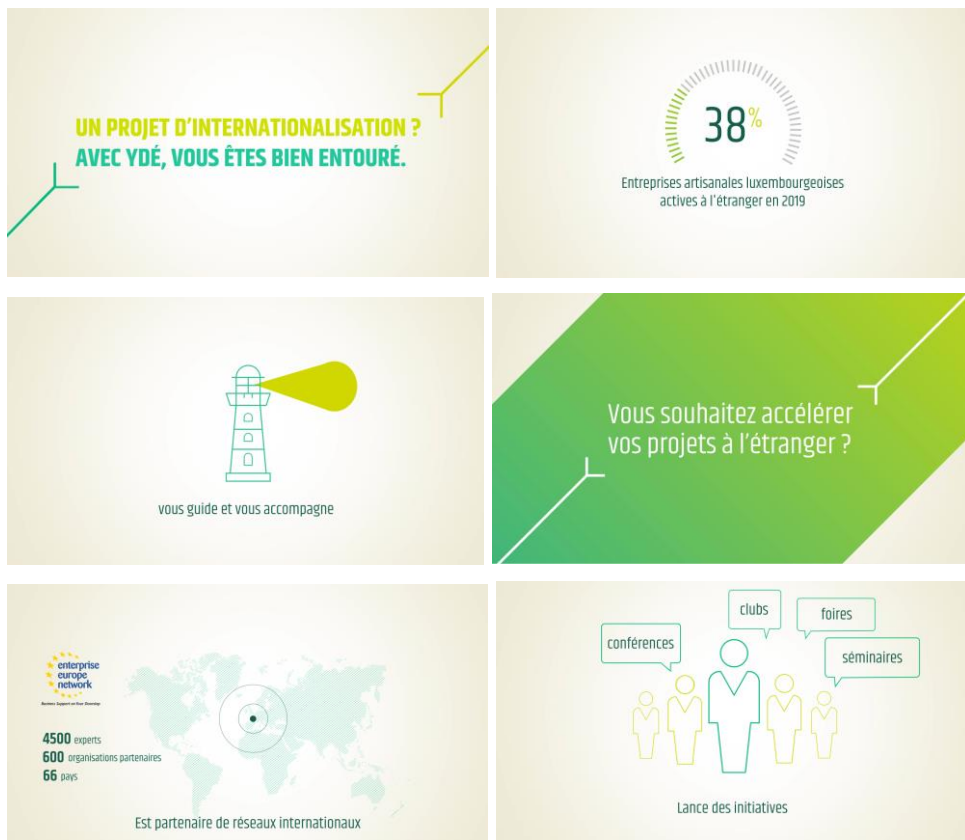
Activités du service Affaires européennes & Grande Région

Brochures prestations de services à l'étranger

Le Service a travaillé au briefing de trois agences sur le nouveau guide « Prestations de services à l'étranger » souhaité par le Service AEGR. Réalisation à suivre en 2020.

Journée Export

Le Service à la mise à jour du matériel de communication de l'événement (annonce, invitation, programme). La recherche et le travail avec un nouveau prestataire pour les stands ont également fait partie des tâches réalisées en soutien au service AEGR. Nouveauté 2019 pour cet événement : une vidéo d'animation sur le thème de l'internationalisation a vu le jour (FR/DE). Elle reprend l'identité visuelle de la nouvelle marque service aux entreprises YDÉ.



Activités diverses

En 2019, les projets suivants ont été menés avec l'aide du Service « Communication, Marketing & Relations publiques » :

- Une nouvelle brochure a été créée pour le Département Administratif et Financier afin de mieux présenter les salles disponibles à la location au sein de la Chambre des Métiers.
- Pot des Présidents 2020 : création d'une invitation et d'un formulaire d'inscription en ligne
- Label Energie fir d'Zukunft+ : mise à jour, adaptation et réimpression du certificat de participation et de stickers
- Remise du label « Made in Luxembourg »
- Remise des prix à l'occasion de la Biennale « De Mains De Maîtres » : organisation de la séance, gestion des invitations et du dossier de presse, coordination des interviews presse avec les lauréats

6. ANNEXE - Situation financière de la Chambre des Métiers en 2019

De par sa mission légale, la Chambre des Métiers doit assurer de multiples missions et domaines d'activités. Au vu de leur nature complètement différente, les activités de la Chambre des Métiers, telles que reprises dans le tableau ci-dessus, ont été subdivisées en trois piliers distincts. On peut distinguer entre :

- les « activités de formation », domaine qui reprend les initiatives en matière de « formation initiale », de « Brevet de Maîtrise » et de « formation continue »,
- les « activités de promotion et de recherche »,
- toutes les « autres activités » de la Chambre des Métiers (hors formation et promotion et recherche).

6.1. Activités de formation

L'activité de formation peut globalement se résumer comme suit:

Au niveau de la formation initiale :

En 2019, la Chambre des Métiers gérait 1.829 apprentis et environ 4.500 entreprises formatrices. 765 postes d'apprentissage étaient offerts et 776 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année.

Au niveau du Brevet de Maîtrise :

551 candidats étaient inscrits au Brevet de Maîtrise, la formation chef d'entreprise dans l'Artisanat. Ainsi, concrètement, on peut dire que la Chambre des Métiers gère un volume de candidats et de cours correspondant à un lycée « décentralisé », sachant que les formations techniques sont organisées dans différents lycées ou infrastructures à travers le pays. Il en va de même des cours de gestion d'entreprise et de pédagogie appliquée. En 2019, 126 chargés de cours étaient actifs au niveau de la tenue des cours et des examens.

Au niveau de la formation continue :

En 2019, les initiatives de formation continue comptaient 1.705 participants inscrits dans les 188 formations encadrées par plus de 120 formateurs.

Les droits d'inscription au Brevet de Maîtrise, qui se situent à 900 EUR par candidat par an, ne représentent que des rentrées pécuniaires limitées. Le plafonnement du droit d'inscription au Brevet constitue ainsi une volonté politique claire de la Chambre des Métiers. En mettant en relation les frais totaux d'organisation de la Chambre des Métiers avec les recettes annuelles limitées, la différence y résultant est en majeure partie couverte par la participation aux frais du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Globalement, en ce qui concerne le domaine de la « formation », l'effort financier 2019 de la Chambre des Métiers se situe surtout au niveau de la formation continue.

Dans ce contexte, il est utile de relever la stratégie de la Chambre des Métiers qui consiste à proposer des formations très pointues voire uniques au Luxembourg, pour lesquelles il n'existe malheureusement pas toujours une masse critique suffisante d'intéressés, mais où il est important de les maintenir accessibles aux entreprises.

6.2. Activités de promotion et de recherche

Les activités de promotion et de recherche constituent un domaine clé de la Chambre des Métiers. Elles sont effectuées par des équipes pluridisciplinaires de collaborateurs répartis dans différents services ou départements, constituant le « Centre de Promotion et de Recherche (CPR) ».

Ainsi, elles intègrent, d'une part, les activités du pilier des Affaires Publiques et Analyses (Affaires juridiques et Avis ; Affaires sociales et européennes ; Affaires environnementales, technologiques et innovation ; Affaires formation ; Affaires économiques) ainsi que, d'autre part, les services destinés directement à l'Artisanat tels que ceux prestés pour le conseil à la création, au développement, à la transformation et aux transmissions d'entreprises au niveau national, régional et européen ainsi qu'à l'internationalisation (Service « Contact Entreprise » ; Service « Affaires européennes et Grande Région »). La participation financière du Ministère de l'Economie à la couverture des dépenses liées aux activités du CPR a été revue 2019. Alors que la contribution financière s'élevait à 2.575.000 EUR en 2018, la participation financière du Ministère de l'Economie de 2019 était de 2.900.000 EUR. En 2019, le déficit généré entre le total des charges et la participation aux frais du Ministère de l'Economie s'élevait à 259.000 EUR.

6.3. Autres activités

Les autres activités de la Chambre des Métiers concernent la direction et les services généraux. Les frais de management, de structure et des services généraux sont traditionnellement couverts par les rentrées de cotisations et faisaient apparaître un solde positif de 1.786.000 EUR en 2019.

6.4. Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2019

RAPPORT D'ACTIVITE CHAMBRE DES METIERS (CDM) - COMPTES SIMPLIFIES 2019				
	Activités CDM hors Promotion et Recherche (CPR) et hors Formation (k€) *	Activités Promotion et Recherche (CPR) (k€)	Activités de Formation Continue, Brevet de Maîtrise et Conseillers à l'apprentissage (k€)	TOTAL (k€)
REVENUS				
Cotisations	4 622	0	0	4 622
Participation étatique aux frais	399	2 900	2 457	5 756
Projets européens et autres	0	50	0	50
Inscriptions	0	0	959	959
Autres revenus	1 117	44	0	1 160
	6 138	2 994	3 416	12 548
CHARGES				
Salaires	3 045	1 612	1 770	6 428
Dotation aux amortissements	585	268	303	1 155
Chargés de cours	0	0	912	912
Autres charges	721	1 372	1 811	3 905
	4 351	3 253	4 796	12 401
Résultat	1 786	-259	-1 380	147

(*) Ces activités contiennent celles couvertes par le Pakt Pro Artisanat